

Des libéraux molestent des pacifistes

QUEBEC (par D.C.) — Des manifestants anti-nucléaires ont vu leurs pancartes déchirées par un groupe de libéraux lors de l'assemblée de Lester Pearson au Manège militaire hier après-midi à Québec.

Les libéraux ont foncé sur les manifestants qui, pour la plupart, étaient des étudiants et des étudiants de l'université Laval; ils ont arraché les pancartes, les ont déchirées et les ont piétinées.

Les manifestants se sont également entendus traiter de communistes par des partisans libéraux.

"Êtes-vous des libéraux?" leur a-t-on demandé.

"Des nationalistes", ont-ils répondu.

"Vous êtes des communistes", ont rétorqué des libéraux.

Un libéral a apostrophé les manifestants en leur reprochant :

"Vous venez d'avoir des bourses du gouvernement..."

Les manifestants semblaient être des partisans du Nouveau parti démocratique. Ironie du sort, dans le discours de M. Pearson, il n'était question que de l'attitude anti-nucléaire des créditistes québécois.

Un des manifestants qui avait pénétré dans le manège avec sa pancarte s'est retiré après avoir été menacé d'expulsion.

Parmi les manifestants se trouvait Gilles Vignault, le chansonnier québécois.

Les pancartes anti-nucléaires portaient les inscriptions suivantes :

"Si tu prépares la guerre, tu l'auras."

"Le racket de la protection, USA."

"World War IV. Homo bellicosus. 1er siècle après Pearson."

"Pearson, l'homme à deux visages."



C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED. MONTREAL
ISEM. - OSAM.

aura son aciérie dans quatre ans au plus

— René Lévesque

par Louis CLICHE

Arborant un optimisme qui dissimulait à merveille la fatigue d'une tournée de deux semaines en Europe, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a mis le pied à Dorval, hier midi, en affirmant que "le Québec est à la veille de plonger tête première" dans un programme sidérurgique.

"Je suis plus convaincu que jamais que nous aurons bientôt une industrie sidérurgique de base entièrement intégrée" a-t-il prédit.

Pressé de questions par les journalistes désireux de connaître la proximité de ce "bientôt", le ministre a précisé qu'il faudrait

"quatre ans tout au plus". M. Lévesque a expliqué qu'il fallait deux années à un pays possédant une tradition dans le domaine de l'acier pour tirer les plans de cette industrie et qu'un laps de temps identique était nécessaire à sa construction.

"Naturel..."

Le député de Montréal-Laurier rentrait au pays après avoir piloté un comité de cinq membres à travers la France et la Belgique dans le but d'étudier sur place les problèmes techniques et financiers suscités par le projet d'une sidérurgie québécoise.

Interrogé sur l'accueil qui lui avait été réservé par les magnats de l'acier des différents pays qu'il a visités, M. Lévesque a rétorqué que l'on considérait comme "naturel" l'éta-

blissement d'un complexe sidérurgique sur les rives du St-Laurent et que l'on s'était même montré surpris de l'absence d'une telle industrie chez nous.

Le ministre a également souligné que la délégation avait visité les industries sidérurgiques les plus modernes qu'il soit ainsi que d'autres, plus anciennes, et qu'ils avaient conféré avec plusieurs industriels, ingénieurs et représentants des milieux gouvernementaux.

A un journaliste qui voulait savoir si l'on avait porté un intérêt particulier aux sidérurgies utilisant principalement l'électricité dans la transformation du minerai de fer, M. Lévesque a répondu qu'il n'avait pu visiter une telle industrie mais que les Norvégiens avaient mis au point un procédé à base d'électricité et qu'il possédait

Voir LEVESQUE en page 2



LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 54

Montréal, lundi 18 mars 1963 / saint Cyrille de Jérusalem, évêque.

IMPRIMERIE ET PUBLIS AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE • 79e ANNÉE, No 131 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

M. Pearson: le refus des armes nucléaires est un acte de lâcheté

par Dominique CLIFT

QUEBEC — Le chef libéral, M. Lester Pearson a décrit hier la Confédération comme un gage de notre indépendance vis-à-vis des États-Unis et le refus des armes nucléaires comme un acte de lâcheté.

Inaugurant la campagne de son parti dans l'est de la province, M. Pearson s'est surtout préoccupé du séparatisme et du créditisme.

Au sujet de l'indépendance

Autres nouvelles de la campagne en page 13

L'équipe de "vérité" libérale est dissoute

OTTAWA. — Le quartier général du parti libéral a annoncé, hier, la dissolution prévue de l'équipe de vérité constituée la semaine dernière en vue de relayer systématiquement les "erreurs" énoncées par le premier ministre Diefenbaker, dans ses discours électoraux.

Cette décision aurait été prise samedi après-midi, à Toronto, par le leader libéral, M. Lester Pearson, lors d'une rencontre avec les stratèges du parti.

L'idée de la formation de cette équipe appartenait à l'organisateur national du parti, M. Keith Davey, et fut créée pour répondre au mécontentement de plusieurs chefs libéraux devant l'attitude de M. Pearson qui, selon eux, n'attaquait pas assez vigoureusement les conservateurs.

Les libéraux espéraient ainsi forcer le chef conservateur à tenir des propos qui — selon eux — seraient beaucoup plus près de la vérité relative à la dernière session du parlement, l'économie canadienne, les armements nucléaires ainsi qu'aux principales questions de la campagne électorale.

Cependant, les libéraux ont admis, par la suite, qu'ils ont fait beaucoup trop de publicité autour de cette affaire. L'équipe se composait de Mlle Judy LaMarsh, candidate dans le comté de Niagara, de M. Jack Macbeth, publiciste et de M. Fred Bélair, du département des recherches du parti libéral.

De plus, les stratèges du parti n'avaient aucunement prévu l'ira que pourrait soulever une telle équipe de vérité. A Halifax, vendredi soir, le groupe a dû se placer sous la protection de la police car la foule hurlait : "Expulsez Judy LaMarsh". Ce fut d'ailleurs la dernière apparition en public du célèbre trio et samedi soir, à St-Jean, Terre-Neuve, M. Diefenbaker a pu parler en l'absence de l'équipe de "vérité".

Le chef libéral, M. Pearson semble cependant avoir apprécié le travail de Mlle LaMarsh puisqu'il a fait le commentaire suivant : "Dans des conditions qui ont été très difficiles, Mlle LaMarsh s'est acquittée de sa tâche avec ardeur, détermination et efficacité. J'admire sa conduite dans cette tâche additionnelle qui lui avait été confiée par les organisateurs de la campagne libérale."

De son côté, M. Diefenbaker a déridé la foule samedi quand il a dit :

"Quelqu'un a déjà dit que la vérité avait pour effet de libérer l'être humain. La vérité a certainement redonné la liberté à ce groupe."

Amendes de \$25,000 à trois raffineries

par Jean DENECHAUD

Trois importantes raffineries qui avaient admis leur culpabilité à une accusation de complicité en vue de restreindre, par l'établissement d'un monopole, la liberté du commerce, ont été condamnées chacune, ce matin, par le juge Benjamin Robison, de la Cour supérieure, à verser une amende de \$25,000.

Le tribunal a émis également une ordonnance prévenant l'avenir toute nouvelle violation de la loi dans ce domaine.

Les trois entreprises incriminées sont : Atlantic Sugar Refineries Ltd. Canada and Dominion Sugar Co. Ltd. et St-Lawrence Sugar Refineries Ltd. Depuis le début du procès, Atlantic Sugar Refineries avait obtenu par lettres patentes de changer son

nom en celui de Acadia Atlantic Sugar Co. Ltd. Les accusations avaient été portées en vertu de la législation contre les monopoles et mentionnaient que les trois entreprises avaient délibérément limité la concurrence entre elles au détriment du public.

Une enquête avait eu lieu en vertu de la loi sur les monopoles et les plaintes avaient été portées à la suite d'un rapport du ministre de la Justice, il y a deux ans, à l'effet qu'il s'était produit des pratiques restrictives du commerce.

Avant le prononcé des condamnations, le juge Robison a affirmé qu'on les imposait il considérait que le sucre comportait une première commodité à la disposition de toutes les ménagères et de la population en général.



PAR RICHARD DAIGNAULT

Les Acadiens vont-ils évoluer seuls ou avec les Canadiens français ?

Les Canadiens s'interrogent...

MONCTON, N.B. — "Nous allons bientôt repenser complètement notre patriotisme. Devrons-nous, en d'autres mots, faire route commune, dorénavant, avec les Canadiens français, ou tenter d'évoluer séparément tant qu'Acadiens ?

"C'est là, très sûrement, la croisée des chemins à laquelle nous sommes rendus."

La question est posée, ici, au Nouveau-Brunswick, car bien qu'ils soient d'origine française comme nous, les Acadiens ont une histoire différente de la nôtre.

Isolés de la colonie française de Québec, même à l'époque de la Nouvelle-France, ils ont été arrachés brutalement de leur terre, dispersés et persécutés par les Anglais.

Au moment du traité de paix entre l'Angleterre et la France, les droits de religion et de langue étaient assurés pour les Québécois, mais les Acadiens étaient abandonnés.

Et c'est ainsi qu'on lit dans les textes de l'époque réglementant les conditions de paix : "Accordé, sauf pour les Acadiens."

Ce "détail" que la grande majorité d'entre nous n'ont même pas noté, en étudiant l'histoire du Canada, ou que nous avons oublié très rapidement en sortant de l'école, m'a

demandé les mêmes conditions pour les Québécois comme pour les Acadiens.

Mais devant une situation impossible elle sacrifia les Acadiens pour sauver les Québécois de l'assimilation totale.

"Accordé, sauf pour les Acadiens."

Sauf, évidemment, que les Acadiens sont plus vivants que jamais : sauf, évidemment, qu'ils constituent près de la moitié de la population du Nouveau-Brunswick : sauf, évidemment, qu'ils ont leur droit de vote.

On le voit bien, la France

Dief promet aux fonctionnaires le droit de négocier

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé aujourd'hui que le gouvernement accepte le principe de la négociation collective pour ses 150,000 fonctionnaires.

Interrompant une séance du cabinet à sa résidence officielle, M. Diefenbaker a remis aux journalistes une copie de la lettre qu'il a fait parvenir à M. C. A. Edwards, président de la

Fédération de la fonction publique du Canada, qui, avec les chefs d'autres associations de fonctionnaires fédéraux, avait demandé aux chefs des différents partis politiques leurs opinions au sujet de la négociation collective.

Dans cette lettre, le chef du parti conservateur écrit :

Voir FONCTIONNAIRES en p. 2

Sorel: fin d'une grève de sept mois

SOREL — La grève des quelque 900 ouvriers, membres de l'Union des ouvriers du fer et du titane, contre la compagnie Québec Iron and Titanium qui durait depuis sept mois et demi a pris fin samedi "par une victoire complète et totale des grévistes". Les cinq points majeurs qui faisaient l'objet du litige ont été entièrement concédés par la compagnie, a déclaré M. Marcel Pélissier, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux.

Cette grève, qui avait débuté le 28 août dernier, s'est soldée par

Les employés de bureau et ceux chargés de remettre en opération les haut-fourneaux reprennent cependant le travail ce matin.

M. Jean Marchand

Prendant la parole à l'issue de l'assemblée de samedi, M. Jean Marchand, président de la CSN, a déclaré que les travailleurs de Sorel venaient de livrer un combat extraordinaire.

"La compagnie, a-t-il dit, s'était placée dès le début sur le plan de la force que représentent ses millions. Il nous a fallu la suivre sur ce terrain avec comme seules armes la solidarité totale et le désir de vaincre. Les travailleurs de la QIT ont réussi à vaincre les puissants intérêts américains représentés par la Chemical Copper et la New Jersey Zinc. La CSN a mis toutes ses ressources à la disposition du syndicat et la présente victoire est donc une du mouvement ouvrier dans son ensemble. Le syndicalisme aura réussi une autre fois à faire reculer les puissances de l'argent !"

Le nouveau contrat

M. Pélissier, qui dirigeait le comité de négociation depuis plusieurs semaines, a exposé les points saillants du nouveau contrat de travail dont l'enjeu "était plus le respect des droits de la personne humaine que des questions monétaires." Les salaires, qu'il s'échelonnaient

Voir SOREL en page 2

un contrat de deux ans accordant une augmentation horaire de 26 cents et divers bénéfices marginaux aux employés. "C'est plus qu'un progrès, c'est un changement complet de convention collective, a ajouté M. Pélissier au cours d'une assemblée générale des grévistes, samedi, qui ont voté à l'unanimité une proposition autorisant les représentants du syndicat à signer la nouvelle convention collective. Cette signature a eu lieu hier après-midi, mais il faudra probablement attendre encore deux ou trois semaines avant la reprise normale des activités.

N.Y.: déception des journaux

Les typos rejettent l'accord qui mettait fin à la grève

NEW YORK. (PA, AFP, UPI) — Le Syndicat des typographes a voté hier contre l'acceptation du projet de convention collective sur lequel ses représentants et ceux des propriétaires des neuf journaux new-yorkais en grève étaient tombés d'accord.

Au cours d'une assemblée assez mouvementée, les typographes ont rejeté le projet de contrat, par un vote de 1,621 contre 1,557, malgré les recommandations de leurs chefs, anéantissant ainsi les espoirs qu'on commençait à former à New York pour une reprise de la publication des quotidiens après 100 jours de grève.

Les conditions de règlement avaient été proposées par le maire Robert Wagner, qui avait réussi après de longs efforts à amener les représentants syndicaux et patronaux à se mettre d'accord. Le président du Syndicat international des typographes, M. Elmer Brown, s'était déclaré en faveur des propositions du médiateur.

Les autres syndicats

Par ailleurs, deux succursales de la Guild des journalistes

ont approuvé hier le prolongement de leurs présents contrats, comme le demandaient les typographes, de sorte que les tentatives expireront simultanément avec celles des neuf syndicats de métiers.

De leur côté, les clicheurs en grève ont ratifié hier une entente avec les éditeurs et le syndicat des photographeurs a autorisé ses chefs à déclencher la grève s'ils ne peuvent en arriver à un accord satisfaisant avec les journaux d'ici 4 heures cet après-midi.

Outre les typos et les clicheurs un autre syndicat en grève, celui des expéditeurs, négocie également un nouveau contrat. En plus des photographeurs, cinq autres syndicats de métiers qui ne sont pas en grève négocient de nouveaux contrats. Tous les syndicats des employés de journaux, à l'exception de celui des

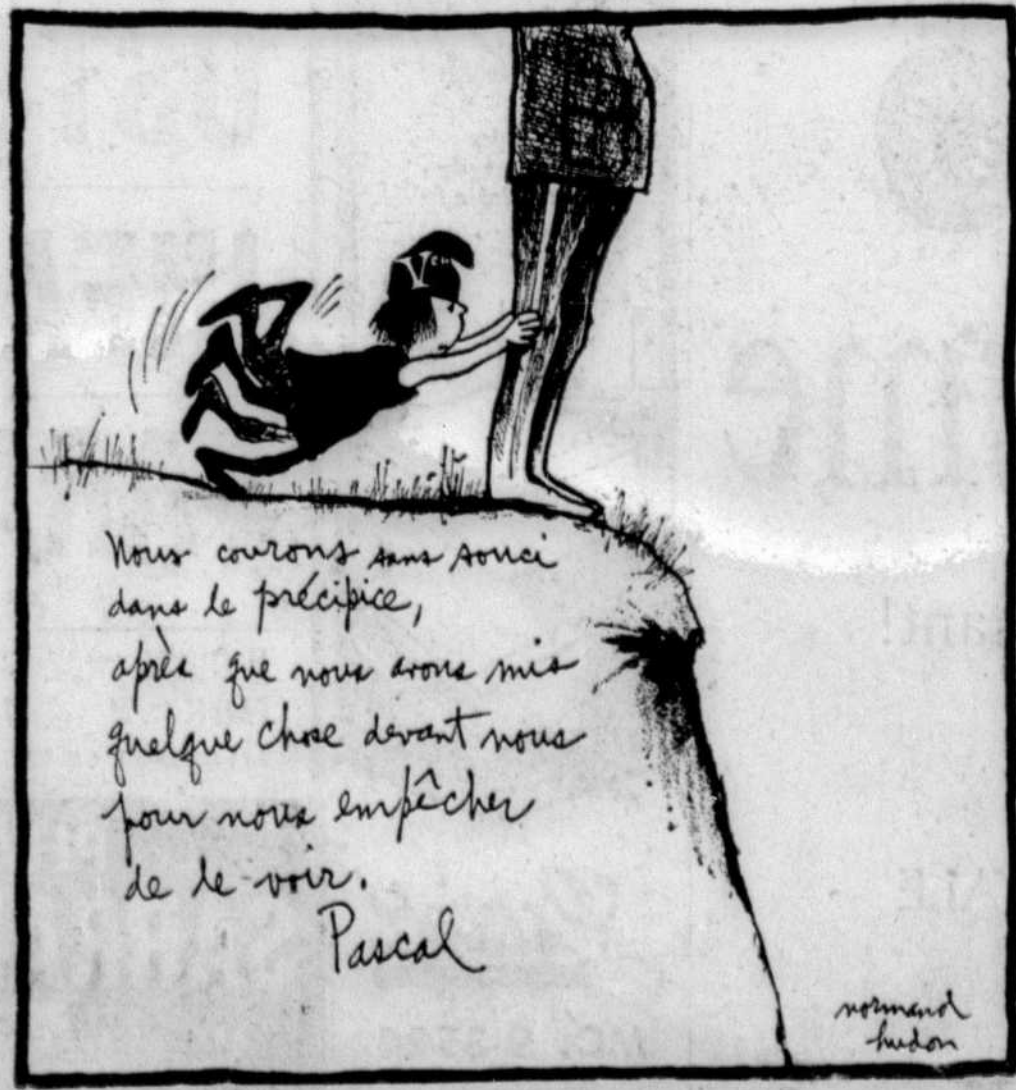
livreurs qui est indépendant, sont des affiliés de la FAT-COI.

Déception

Les propriétaires de journaux ont qualifié de "regrettable" la décision des typographes, alors que tout semblait indiquer qu'ils pourraient reprendre la publication des journaux vendredi.

A Washington, le secrétaire au Travail, M. W. Willard Wirtz, a exprimé sa vive déception et demandé que cette décision soit reconsidérée le plus tôt possible. "L'entente survenue entre les éditeurs et les représentants syndicaux, basée sur les recommandations du maire Wagner, est une solution juste, a-t-il déclaré. Le rejet de cet accord par les syndiqués est injustifiable et j'espère qu'ils reviendront sur leur décision."

Voir LES TYPOS en page 2



Le MLF demande :

Intégration du classique aux commissions scolaires

par Guy FERLAND

Au terme d'une journée d'étude fort animée tenue samedi à l'Université de Montréal, le Mouvement laïque de langue française a demandé la nationalisation des collèges classiques, qui acceptent une participation aux fonds publics, par leur intégration aux commissions scolaires. Selon le président du MLF, M. Jacques Mackay, l'esprit de la résolution n'est pas de déposséder les collèges de leurs biens et immeubles, en leur versant en retour une indemnisation, mais plutôt de les placer sous un contrôle démocratique, pour qu'ils rendent compte des subventions qui leur sont versées.

"Ce qu'il s'agit de faire, a déclaré M. Mackay, c'est de placer les collèges privés sous un contrôle public et démocratique. Dans notre esprit, cela équivaut à la nationalisation. Le mot nationalisation peut s'entendre dans un sens plus large que celui d'étatisation, qui s'applique à la nationalisation de la Shawinigan. Le mot nationalisation implique le contrôle public."

La résolution adoptée par le MLF précise que l'intégration des collèges classiques assurerait le respect des structures confessionnelles existantes. Quelqu'un a demandé comment alors, cette intégration pourrait garantir les droits des neutres. Ce à quoi le président du MLF a répondu en citant le dernier paragraphe de la résolution, mentionnant que "le MLF réitère sa demande de création de commissions scolaires neutres permettant le développement d'un pluralisme nécessaire dans une société moderne."

Le mot nationalisation a provoqué une longue discussion avant que la résolution ne soit finalement adoptée. M. Robert Demers a proposé de demander seulement l'intégration des collèges aux commissions scolaires afin de les placer sous un contrôle démocratique, puisque de toute façon c'est cela que le MLF désirait.

Me Paul Lacoste a déclaré que la nationalisation était peut-être acceptable idéologiquement, mais discutable pratiquement. Selon lui, il est irréaliste de parler de nationalisation sans parler d'indemnisation, ce qui représenterait des sommes astronomiques. Il a alors proposé que les collèges se transforment en institutions semi-publiques, sur lesquelles le gouvernement aurait officiellement droit de regard. "De cette façon, a-t-il ajouté, nous pourrions obtenir ce que nous demandons sans heurter l'opinion publique."

M. Mackay a répondu qu'il n'appartenait pas au MLF de faire les compromis pratiques qui peuvent s'imposer, mais bien aux politiciens, et que le rôle du Mouvement était de proposer des positions idéologiquement valables.

M. Lacoste a répliqué : "Je voudrais m'élever fermement

contre une certaine attitude qui prévaut au sein du MLF, à savoir qu'il n'y a qu'une position idéologique valable, la position radicale. Je me demande en vertu de quel principe on ne peut favoriser l'institution semi-publique plutôt que la nationalisation. Quelle formule est la plus opportune ?"

Quinze membres du MLF sur cent environ ont voté pour l'amendement qui proposait d'enlever le mot nationalisation de la résolution.

Cette résolution souligne "que les collèges classiques, en tant que secteur privé, d'une part, n'ont pas d'obligation envers la population scolaire, et d'autre

part, entravent le développement d'un secteur public auquel seul incombe le devoir d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur ;

"Que les pouvoirs publics n'exercent pas de contrôle suffisant sur l'administration des collèges, bien qu'ils en assurent en grande partie le financement ;

"Que les commissions scolaires constituent déjà des corps publics assurant une organisation de l'enseignement dans une perspective démocratique."

La résolution propose que les collèges classiques soient placés sous un contrôle public et démocratique, pour qu'ils rendent compte des subventions qui leur sont versées.

"Ce qu'il s'agit de faire, a déclaré M. Mackay, c'est de placer les collèges privés sous un contrôle public et démocratique. Dans notre esprit, cela équivaut à la nationalisation. Le mot nationalisation peut s'entendre dans un sens plus large que celui d'étatisation, qui s'applique à la nationalisation de la Shawinigan. Le mot nationalisation implique le contrôle public."

La résolution adoptée par le MLF précise que l'intégration des collèges classiques assurerait le respect des structures confessionnelles existantes. Quelqu'un a demandé comment alors, cette intégration pourrait garantir les droits des neutres. Ce à quoi le président du MLF a répondu en citant le dernier paragraphe de la résolution, mentionnant que "le MLF réitère sa demande de création de commissions scolaires neutres permettant le développement d'un pluralisme nécessaire dans une société moderne."

Le mot nationalisation a provoqué une longue discussion avant que la résolution ne soit finalement adoptée. M. Robert Demers a proposé de demander seulement l'intégration des collèges aux commissions scolaires afin de les placer sous un contrôle démocratique, puisque de toute façon c'est cela que le MLF désirait.

Me Paul Lacoste a déclaré que la nationalisation était peut-être acceptable idéologiquement, mais discutable pratiquement. Selon lui, il est irréaliste de parler de nationalisation sans parler d'indemnisation, ce qui représenterait des sommes astronomiques. Il a alors proposé que les collèges se transforment en institutions semi-publiques, sur lesquelles le gouvernement aurait officiellement droit de regard. "De cette façon, a-t-il ajouté, nous pourrions obtenir ce que nous demandons sans heurter l'opinion publique."

M. Mackay a répondu qu'il n'appartenait pas au MLF de faire les compromis pratiques qui peuvent s'imposer, mais bien aux politiciens, et que le rôle du Mouvement était de proposer des positions idéologiquement valables.

M. Lacoste a répliqué : "Je voudrais m'élever fermement

contre une certaine attitude qui prévaut au sein du MLF, à savoir qu'il n'y a qu'une position idéologique valable, la position radicale. Je me demande en vertu de quel principe on ne peut favoriser l'institution semi-publique plutôt que la nationalisation. Quelle formule est la plus opportune ?"

Quinze membres du MLF sur cent environ ont voté pour l'amendement qui proposait d'enlever le mot nationalisation de la résolution.

Cette résolution souligne "que les collèges classiques, en tant que secteur privé, d'une part, n'ont pas d'obligation envers la population scolaire, et d'autre

part, entravent le développement d'un secteur public auquel seul incombe le devoir d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur ;

"Que les pouvoirs publics n'exercent pas de contrôle suffisant sur l'administration des collèges, bien qu'ils en assurent en grande partie le financement ;

"Que les commissions scolaires constituent déjà des corps publics assurant une organisation de l'enseignement dans une perspective démocratique."

La résolution propose que les collèges classiques soient placés sous un contrôle public et démocratique, pour qu'ils rendent compte des subventions qui leur sont versées.

"Ce qu'il s'agit de faire, a déclaré M. Mackay, c'est de placer les collèges privés sous un contrôle public et démocratique. Dans notre esprit, cela équivaut à la nationalisation. Le mot nationalisation peut s'entendre dans un sens plus large que celui d'étatisation, qui s'applique à la nationalisation de la Shawinigan. Le mot nationalisation implique le contrôle public."

La résolution adoptée par le MLF précise que l'intégration des collèges classiques assurerait le respect des structures confessionnelles existantes. Quelqu'un a demandé comment alors, cette intégration pourrait garantir les droits des neutres. Ce à quoi le président du MLF a répondu en citant le dernier paragraphe de la résolution, mentionnant que "le MLF réitère sa demande de création de commissions scolaires neutres permettant le développement d'un pluralisme nécessaire dans une société moderne."

Le mot nationalisation a provoqué une longue discussion avant que la résolution ne soit finalement adoptée. M. Robert Demers a proposé de demander seulement l'intégration des collèges aux commissions scolaires afin de les placer sous un contrôle démocratique, puisque de toute façon c'est cela que le MLF désirait.

Me Paul Lacoste a déclaré que la nationalisation était peut-être acceptable idéologiquement, mais discutable pratiquement. Selon lui, il est irréaliste de parler de nationalisation sans parler d'indemnisation, ce qui représenterait des sommes astronomiques. Il a alors proposé que les collèges se transforment en institutions semi-publiques, sur lesquelles le gouvernement aurait officiellement droit de regard. "De cette façon, a-t-il ajouté, nous pourrions obtenir ce que nous demandons sans heurter l'opinion publique."

M. Mackay a répondu qu'il n'appartenait pas au MLF de faire les compromis pratiques qui peuvent s'imposer, mais bien aux politiciens, et que le rôle du Mouvement était de proposer des positions idéologiquement valables.

M. Lacoste a répliqué : "Je voudrais m'élever fermement

contre une certaine attitude qui prévaut au sein du MLF, à savoir qu'il n'y a qu'une position idéologique valable, la position radicale. Je me demande en vertu de quel principe on ne peut favoriser l'institution semi-publique plutôt que la nationalisation. Quelle formule est la plus opportune ?"

Quinze membres du MLF sur cent environ ont voté pour l'amendement qui proposait d'enlever le mot nationalisation de la résolution.

Cette résolution souligne "que les collèges classiques, en tant que secteur privé, d'une part, n'ont pas d'obligation envers la population scolaire, et d'autre

part, entravent le développement d'un secteur public auquel seul incombe le devoir d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur ;

"Que les pouvoirs publics n'exercent pas de contrôle suffisant sur l'administration des collèges, bien qu'ils en assurent en grande partie le financement ;

"Que les commissions scolaires constituent déjà des corps publics assurant une organisation de l'enseignement dans une perspective démocratique."

La résolution propose que les collèges classiques soient placés sous un contrôle public et démocratique, pour qu'ils rendent compte des subventions qui leur sont versées.

"Ce qu'il s'agit de faire, a déclaré M. Mackay, c'est de placer les collèges privés sous un contrôle public et démocratique. Dans notre esprit, cela équivaut à la nationalisation. Le mot nationalisation peut s'entendre dans un sens plus large que celui d'étatisation, qui s'applique à la nationalisation de la Shawinigan. Le mot nationalisation implique le contrôle public."

La résolution adoptée par le MLF précise que l'intégration des collèges classiques assurerait le respect des structures confessionnelles existantes. Quelqu'un a demandé comment alors, cette intégration pourrait garantir les droits des neutres. Ce à quoi le président du MLF a répondu en citant le dernier paragraphe de la résolution, mentionnant que "le MLF réitère sa demande de création de commissions scolaires neutres permettant le développement d'un pluralisme nécessaire dans une société moderne."

Le mot nationalisation a provoqué une longue discussion avant que la résolution ne soit finalement adoptée. M. Robert Demers a proposé de demander seulement l'intégration des collèges aux commissions scolaires afin de les placer sous un contrôle démocratique, puisque de toute façon c'est cela que le MLF désirait.

Me Paul Lacoste a déclaré que la nationalisation était peut-être acceptable idéologiquement, mais discutable pratiquement. Selon lui, il est irréaliste de parler de nationalisation sans parler d'indemnisation, ce qui représenterait des sommes astronomiques. Il a alors proposé que les collèges se transforment en institutions semi-publiques, sur lesquelles le gouvernement aurait officiellement droit de regard. "De cette façon, a-t-il ajouté, nous pourrions obtenir ce que nous demandons sans heurter l'opinion publique."

M. Mackay a répondu qu'il n'appartenait pas au MLF de faire les compromis pratiques qui peuvent s'imposer, mais bien aux politiciens, et que le rôle du Mouvement était de proposer des positions idéologiquement valables.

M. Lacoste a répliqué : "Je voudrais m'élever fermement

contre une certaine attitude qui prévaut au sein du MLF, à savoir qu'il n'y a qu'une position idéologique valable, la position radicale. Je me demande en vertu de quel principe on ne peut favoriser l'institution semi-publique plutôt que la nationalisation. Quelle formule est la plus opportune ?"

Quinze membres du MLF sur cent environ ont voté pour l'amendement qui proposait d'enlever le mot nationalisation de la résolution.

Cette résolution souligne "que les collèges classiques, en tant que secteur privé, d'une part, n'ont pas d'obligation envers la population scolaire, et d'autre

part, entravent le développement d'un secteur public auquel seul incombe le devoir d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur ;

"Que les pouvoirs publics n'exercent pas de contrôle suffisant sur l'administration des collèges, bien qu'ils en assurent en grande partie le financement ;

"Que les commissions scolaires constituent déjà des corps publics assurant une organisation de l'enseignement dans une perspective démocratique."

La résolution propose que les collèges classiques soient placés sous un contrôle public et démocratique, pour qu'ils rendent compte des subventions qui leur sont versées.

"Ce qu'il s'agit de faire, a déclaré M. Mackay, c'est de placer les collèges privés sous un contrôle public et démocratique. Dans notre esprit, cela équivaut à la nationalisation. Le mot nationalisation peut s'entendre dans un sens plus large que celui d'étatisation, qui s'applique à la nationalisation de la Shawinigan. Le mot nationalisation implique le contrôle public."

La résolution adoptée par le MLF précise que l'intégration des collèges classiques assurerait le respect des structures confessionnelles existantes. Quelqu'un a demandé comment alors, cette intégration pourrait garantir les droits des neutres. Ce à quoi le président du MLF a répondu en citant le dernier paragraphe de la résolution, mentionnant que "le MLF réitère sa demande de création de commissions scolaires neutres permettant le développement d'un pluralisme nécessaire dans une société moderne."

Le mot nationalisation a provoqué une longue discussion avant que la résolution ne soit finalement adoptée. M. Robert Demers a proposé de demander seulement l'intégration des collèges aux commissions scolaires afin de les placer sous un contrôle démocratique, puisque de toute façon c'est cela que le MLF désirait.

Me Paul Lacoste a déclaré que la nationalisation était peut-être acceptable idéologiquement, mais discutable pratiquement. Selon lui, il est irréaliste de parler de nationalisation sans parler d'indemnisation, ce qui représenterait des sommes astronomiques. Il a alors proposé que les collèges se transforment en institutions semi-publiques, sur lesquelles le gouvernement aurait officiellement droit de regard. "De cette façon, a-t-il ajouté, nous pourrions obtenir ce que nous demandons sans heurter l'opinion publique."

M. Mackay a répondu qu'il n'appartenait pas au MLF de faire les compromis pratiques qui peuvent s'imposer, mais bien aux politiciens, et que le rôle du Mouvement était de proposer des positions idéologiquement valables.

M. Lacoste a répliqué : "Je voudrais m'élever fermement

contre une certaine attitude qui prévaut au sein du MLF, à savoir qu'il n'y a qu'une position idéologique valable, la position radicale. Je me demande en vertu de quel principe on ne peut favoriser l'institution semi-publique plutôt que la nationalisation. Quelle formule est la plus opportune ?"

Quinze membres du MLF sur cent environ ont voté pour l'amendement qui proposait d'enlever le mot nationalisation de la résolution.

Cette résolution souligne "que les collèges classiques, en tant que secteur privé, d'une part, n'ont pas d'obligation envers la population scolaire, et d'autre

part, entravent le développement d'un secteur public auquel seul incombe le devoir d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur ;

"Que les pouvoirs publics n'exercent pas de contrôle suffisant sur l'administration des collèges, bien qu'ils en assurent en grande partie le financement ;

"Que les commissions scolaires constituent déjà des corps publics assurant une organisation de l'enseignement dans une perspective démocratique."

La résolution propose que les collèges classiques soient placés sous un contrôle public et démocratique, pour qu'ils rendent compte des subventions qui leur sont versées.

"Ce qu'il s'agit de faire, a déclaré M. Mackay, c'est de placer les collèges privés sous un contrôle public et démocratique. Dans notre esprit, cela équivaut à la nationalisation. Le mot nationalisation peut s'entendre dans un sens plus large que celui d'étatisation, qui s'applique à la nationalisation de la Shawinigan. Le mot nationalisation implique le contrôle public."

La résolution adoptée par le MLF précise que l'intégration des collèges classiques assurerait le respect des structures confessionnelles existantes. Quelqu'un a demandé comment alors, cette intégration pourrait garantir les droits des neutres. Ce à quoi le président du MLF a répondu en citant le dernier paragraphe de la résolution, mentionnant que "le MLF réitère sa demande de création de commissions scolaires neutres permettant le développement d'un pluralisme nécessaire dans une société moderne."

Le mot nationalisation a provoqué une longue discussion avant que la résolution ne soit finalement adoptée. M. Robert Demers a proposé de demander seulement l'intégration des collèges aux commissions scolaires afin de les placer sous un contrôle démocratique, puisque de toute façon c'est cela que le MLF désirait.

Me Paul Lacoste a déclaré que la nationalisation était peut-être acceptable idéologiquement, mais discutable pratiquement. Selon lui, il est irréaliste de parler de nationalisation sans parler d'indemnisation, ce qui représenterait des sommes astronomiques. Il a alors proposé que les collèges se transforment en institutions semi-publiques, sur lesquelles le gouvernement aurait officiellement droit de regard. "De cette façon, a-t-il ajouté, nous pourrions obtenir ce que nous demandons sans heurter l'opinion publique."

M. Mackay a répondu qu'il n'appartenait pas au MLF de faire les compromis pratiques qui peuvent s'imposer, mais bien aux politiciens, et que le rôle du Mouvement était de proposer des positions idéologiquement valables.

M. Lacoste a répliqué : "Je voudrais m'élever fermement

contre une certaine attitude qui prévaut au sein du MLF, à savoir qu'il n'y a qu'une position idéologique valable, la position radicale. Je me demande en vertu de quel principe on ne peut favoriser l'institution semi-publique plutôt que la nationalisation. Quelle formule est la plus opportune ?"

Quinze membres du MLF sur cent environ ont voté pour l'amendement qui proposait d'enlever le mot nationalisation de la résolution.

Cette résolution souligne "que les collèges classiques, en tant que secteur privé, d'une part, n'ont pas d'obligation envers la population scolaire, et d'autre

part, entravent le développement d'un secteur public auquel seul incombe le devoir d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur ;

"Que les pouvoirs publics n'exercent pas de contrôle suffisant sur l'administration des collèges, bien qu'ils en assurent en grande partie le financement ;

"Que les commissions scolaires constituent déjà des corps publics assurant une organisation de l'enseignement dans une perspective démocratique."

La résolution propose que les collèges classiques soient placés sous un contrôle public et démocratique, pour qu'ils rendent compte des subventions qui leur sont versées.

"Ce qu'il s'agit de faire, a déclaré M. Mackay, c'est de placer les collèges privés sous un contrôle public et démocratique. Dans notre esprit, cela équivaut à la nationalisation. Le mot nationalisation peut s'entendre dans un sens plus large que celui d'étatisation, qui s'applique à la nationalisation de la Shawinigan. Le mot nationalisation implique le contrôle public."

La résolution adoptée par le MLF précise que l'intégration des collèges classiques assurerait le respect des structures confessionnelles existantes. Quelqu'un a demandé comment alors, cette intégration pourrait garantir les droits des neutres. Ce à quoi le président du MLF a répondu en citant le dernier paragraphe de la résolution, mentionnant que "le MLF réitère sa demande de création de commissions scolaires neutres permettant le développement d'un pluralisme nécessaire dans une société moderne."

Le mot nationalisation a provoqué une longue discussion avant que la résolution ne soit finalement adoptée. M. Robert Demers a proposé de demander seulement l'intégration des collèges aux commissions scolaires afin de les placer sous un contrôle démocratique, puisque de toute façon c'est cela que le MLF désirait.

Me Paul Lacoste a déclaré que la nationalisation était peut-être acceptable idéologiquement, mais discutable pratiquement. Selon lui, il est irréaliste de parler de nationalisation sans parler d'indemnisation, ce qui représenterait des sommes astronomiques. Il a alors proposé que les collèges se transforment en institutions semi-publiques, sur lesquelles le gouvernement aurait officiellement droit de regard. "De cette façon, a-t-il ajouté, nous pourrions obtenir ce que nous demandons sans heurter l'opinion publique."

M. Mackay a répondu qu'il n'appartenait pas au MLF de faire les compromis pratiques qui peuvent s'imposer, mais bien aux politiciens, et que le rôle du Mouvement était de proposer des positions idéologiquement valables.

M. Lacoste a répliqué : "Je voudrais m'élever fermement

contre une certaine attitude qui prévaut au sein du MLF, à savoir qu'il n'y a qu'une position idéologique valable, la position radicale. Je me demande en vertu de quel principe on ne peut favoriser l'institution semi-publique plutôt que la nationalisation. Quelle formule est la plus opportune ?"

Quinze membres du MLF sur cent environ ont voté pour l'amendement qui proposait d'enlever le mot nationalisation de la résolution.

Cette résolution souligne "que les collèges classiques, en tant que secteur privé, d'une part, n'ont pas d'obligation envers la population scolaire, et d'autre

part, entravent le développement d'un secteur public auquel seul incombe le devoir d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur ;

"Que les pouvoirs publics n'exercent pas de contrôle suffisant sur l'administration des collèges, bien qu'ils en assurent en grande partie le financement ;

"Que les commissions scolaires constituent déjà des corps publics assurant une organisation de l'enseignement dans une perspective démocratique."

La résolution propose que les collèges classiques soient placés sous un contrôle public et démocratique, pour qu'ils rendent compte des subventions qui leur sont versées.

"Ce qu'il s'agit de faire, a déclaré M. Mackay, c'est de placer les collèges privés sous un contrôle public et démocratique. Dans notre esprit, cela équivaut à la nationalisation. Le mot nationalisation peut s'entendre dans un sens plus large que celui d'étatisation, qui s'applique à la nationalisation de la Shawinigan. Le mot nationalisation implique le contrôle public."



LA SAINT-PATRICE — Malgré la pluie, les Irlandais de Montréal n'en ont pas moins célébré leur fête nationale, la Saint-Patrice, hier. Le défilé rue Saint-Catherine. Parapluies et imperméables ont fait à cette occasion leur sortie.

photo LA PRESSE

CANADIENS

SUITE DE LA PAGE 1

peau et leur hymne national : sauf, enfin, qu'ils ont leur place dans la Canada, pour toujours.

Mais voilà : comment ceux qui devaient mourir sont-ils toujours vivants ? Cette irréelle réalité acadienne, comment peut-on la comprendre, de façon rationnelle, en tracer l'évolution, en mesurer les énergies mystérieuses ?

J'ai posé la question à un professeur d'université, un Canadien français natif de l'Ontario, qui a vécu dans la province de Québec, et qui depuis environ 15 ans enseigne chez les Acadiens.

Voici ce qu'il m'a dit : "Je me suis moi-même souvent posé les mêmes questions et je crois qu'on ne peut répondre qu'en invoquant une image."

"On peut comparer la survie acadienne à une source d'eau. On ne sait trop d'où elle vient ; elle coule toujours, elle prend de l'ampleur. Les efforts qu'on a tentés pour l'endiguer ont toujours été vains."

Reste tout de même que le fait le plus important dans l'évolution acadienne, au 19^e siècle, fut la décision des Canadiens anglais d'accepter une situation de fait : les familles acadiennes revenues au Canada s'installaient en dépit des conditions les plus inhumaines.

Malgré la Constitution canadienne, pacte entre Canadiens anglais et Canadiens français, les ignorait totalement et ne leur donnait aucun droit à l'école française, les Acadiens, petit à petit, obtinrent l'école bilingue, la radio et la télévision françaises, et bien des institutions culturelles et économiques qui forment aujourd'hui les cadres de leur société.

Leur bilinguisme — et je crois qu'aucune minorité au Canada n'est plus bilingue — leur a permis de gagner leur vie dans un monde très anglosaxon, qui les acceptait à cette condition, et de survivre en tant qu'Acadiens.

"La clef de notre survie, c'est notre bilinguisme", me disait un chef acadien. Dans ce contexte historique, dont j'ai tenté de faire comprendre le sens, l'Acadien n'a jamais entretenu aucune amitié spéciale pour le Canadien français. Il le trouve bruyant, arrogant, suffisant, et assez souvent il se sent gêné en sa présence de parler le français. Je parle ici de l'Acadien qui

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

contre la guerre. Je sais qu'il n'existe pas de plus grande tragédie. J'ai travaillé toute ma vie à rapprocher les peuples, et de toutes mes forces j'ai crié "non" à la guerre.

"Mais je sais aussi que la paix est une chose qui se construit : qu'elle est le fruit d'efforts patients et d'une constante vigilance."

"La paix ne s'achète pas par des actes de lâcheté. Ce n'est pas en fermant les yeux à la réalité qu'on la trouve."

M. Pearson a déclaré que dans la crise gouvernementale actuelle le Québec avait un rôle de premier plan à jouer. Il s'est dit confiant que les électeurs de la province comprendront le danger dans lequel "se trouvent nos institutions parlementaires".

"Je leur demande de penser à l'occasion qu'ils ont donné à Laurier, à King et à St-Laurent de diriger le Canada dans la voie de l'intégrité, de l'unité nationale, de la sécurité et de la prospérité."

M. Pearson a ensuite rappelé quelques-unes des mesures que son parti se proposait d'adopter pour permettre aux Canadiens français d'occuper la place qui leur revient au Canada :

— une école d'administration bilingue à Ottawa ;

— des postes dans l'administration fédérale ;

— une enquête sur le bilinguisme.

Le chef libéral a fait remarquer qu'il n'avait pas attendu d'être à Québec avant de parler de ces problèmes, mais qu'il l'avait fait plus tôt au cours de ses visites dans les provinces anglophones.

FONCTIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

"Mes collègues et moi avons examiné soigneusement votre lettre concernant la question de la négociation collective pour les fonctionnaires fédéraux et, ayant noté que la Fédération et les autres associations de fonctionnaires ne réclament pas le droit de grève, le gouvernement envisageait totalement l'acceptation du principe de la négociation collective."

"Comme vous le savez, il existe des différences dans les opinions et les propositions de votre Fédération et celles des autres associations et nous croyons que les diverses associations devraient s'efforcer d'en arriver à une entente quant à la façon dont les associations devraient être représentées dans de telles négociations."

Abondance de plancton Il y a une telle abondance de plancton dans l'Antarctique qu'il colore la glace rose, brune ou jaune.

La Bible vous parle Ce qui, pour les hommes, est impossible est possible pour Dieu. (Lc 18, 27).

LES TYPOS

SUITE DE LA PAGE 1

M. Bertram Powers, un des présidents de sections du Syndicat, a expliqué qu'à son avis la raison fondamentale de la décision qui vient d'être prise est le ressentiment que les syndicats éprouvent à la suite de l'attitude des éditeurs de New York au cours des dix dernières années.

M. PELLETIER

SUITE DE LA PAGE 1

nationalisme du 19^e siècle, une entité politique au sein de laquelle les deux groupes culturels seraient sur un pied d'égalité, travaillant ensemble pour l'avancement du Canada, pour des objectifs communs, mais chacun à sa façon.

"Ce que nous voulons savoir du Canada anglais, c'est si les Canadiens anglais ont changé d'avis ou non sur cette question. Nous croyons avoir des raisons sérieuses de nous le demander."

Même si, en théorie, très peu de Canadiens anglais mettent en doute le principe de la dualité culturelle la grande majorité ne désire aucunement accepter les conséquences pratiques du biculturalisme."

Et, d'ajouter M. Pelletier, le thème de l'association de deux grandes cultures sert magnifiquement les politiciens et les universitaires mais lorsqu'il s'agit de mettre le bilinguisme en pratique, dans le gouvernement, ou encore de poser des gestes d'autonomie provinciale ces mêmes personnes se plaignent des complications et du coût exorbitant de la dualité culturelle."

Les Canadiens français sont devenus pratiques. Ils en ont eu l'exemple et l'inspiration des Canadiens anglais. Ils savent que si le Canada n'est pas prêt à payer le coût de la dualité culturelle ce sera que les nationalistes canadiens - anglais ont gagné leur bataille et alors, inévitablement, ils chercheront une autre solution.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus de bibles par personne qu'en tout autre pays du monde. On y a trouvé la bible traduite en 60 langues.

En Afrique du Sud, il se vend plus

A Saint-Michel (2)

De l'urbanisme... ou quoi?

par Thomas DUHAIME

Le seul mot ANNEXION a déjà eu le don d'attirer 250 contribuables à une réunion du conseil municipal de St-Léonard. Si le maire Maurice Bergeron et ses collègues décident, soudainement, de convoquer les propriétaires de St-Michel pour discuter ouvertement le cas de l'immeuble construit sur la ligne de la 7e Avenue, et de la rue Bon-Air, et de cette autre maison qui obstrue le prolongement en ligne droite de la 8e Ave, toujours dans la rue Bon-Air, il y aura sans doute de quoi s'occuper.

anxiété de contribuables se masseraient dans les corridors de l'hôtel de ville et bloqueraient même les larges escaliers débouchant sur le hall d'entrée.

C'est à peu près certain qu'une initiative aussi louable ne sera jamais prise et que les mêmes "erreurs" pourraient être répétées à n'en pas changer.

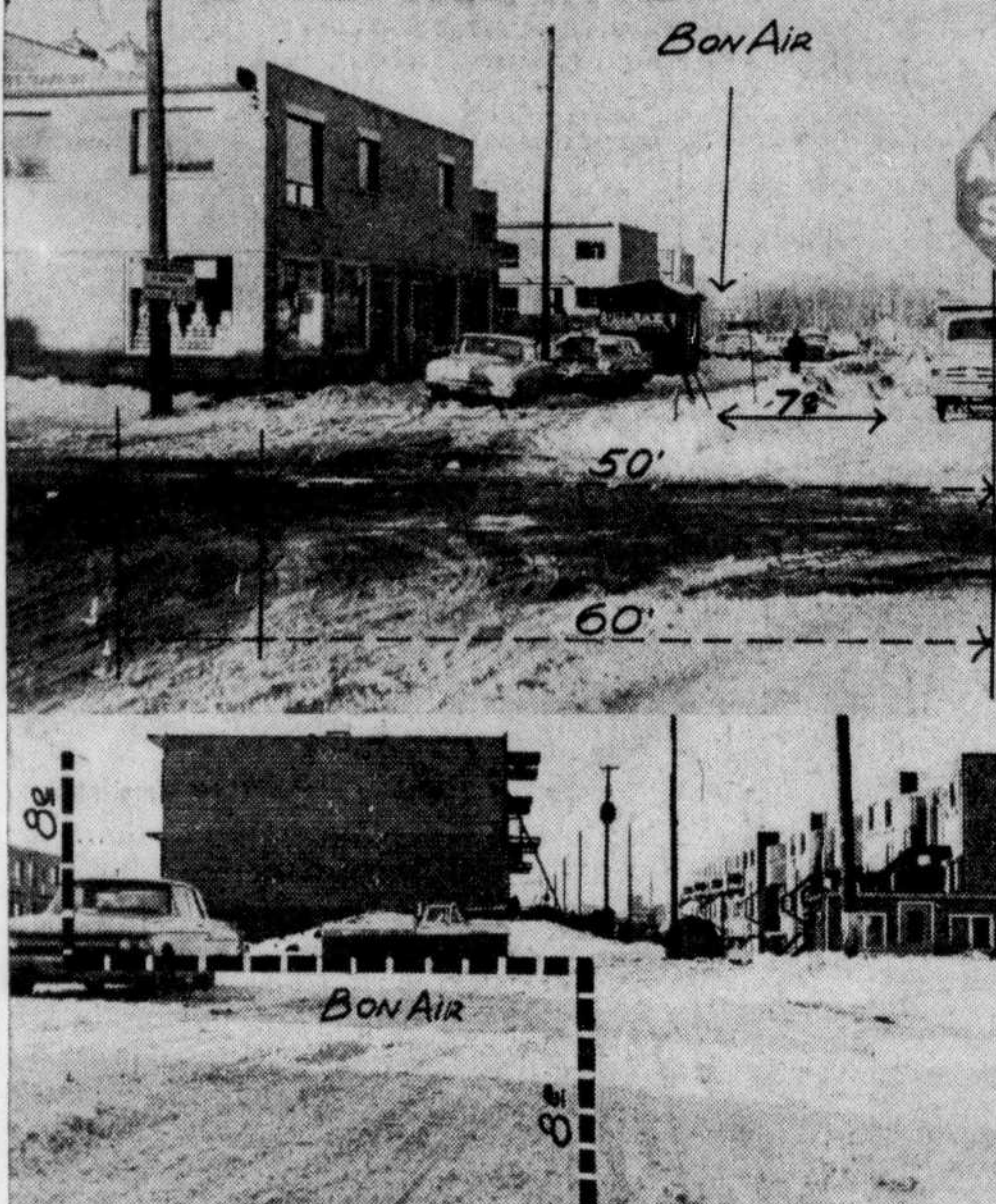
TERRAIN DE JEU
Au lieu d'une série de

maisons contiguës, l'aménagement d'un parc et d'un vaste terrain de jeu (201-032 pieds carrés) avait été projeté, au tout début (9 février 1961), à la suite d'une résolution du conseilier Lagassé.

Au pis aller, les résidents des 7e et 8e avenues et de la rue Bernardin réclameraient la construction de duplex semi-détachés de préférence à des maisons contiguës, et cela en raison des normes et principes de l'urbanisme, ce secteur, à l'époque, ne comprenant que des maisons unifamiliales.

Une requête en ce sens, gonflée de 200 signatures, avait alors été prise en considération par le conseil municipal.

Voir URBANISME en page 4



DEUX IMMEUBLES CONSTRUITS DANS LA RUE... Incroyable, mais vrai! Un immeuble, comprenant une épicerie avec logements au-dessus, que l'on aperçoit dans la photo du haut, a été construit dans la rue Bon-Air, à Saint-Michel, tandis qu'un autre immeuble à logements multiples (photo du bas) bloque le prolongement normal, en ligne droite, de la 8e Avenue.

Demande de soumissions pour 279 wagons de métro

par Raymond MASSE

Le comité exécutif de la Cité de Montréal demande des soumissions en vue de la construction de 31 trains — de neuf voitures chacun — destinés aux deux lignes initiales de métro dont le conseil municipal a approuvé l'aménagement en novembre 1961.

La décision a été prise et annoncée samedi après-midi, à l'hôtel de ville.

Interrogé par les chroniqueurs municipaux, M. Lucien Saulnier, président des commissaires, a souligné que les appels d'offres seront lancés à travers le monde concernant ces 279 premières voitures.

"Les manufacturiers canadiens sont les bienvenus mais les manufacturiers de l'extérieur du pays peuvent aussi soumissionner", a noté M. Saulnier.

"Dans la mesure du possible, nous favoriserons l'industrie canadienne", ajouta-t-il, en mentionnant que les consuls des pays où se trouvent des manufactures susceptibles d'être intéressées seront mis au courant de la décision de l'administration de Concordia.

"La décision que nous prendrons sera la meilleure dans l'intérêt des contribuables de Montréal", commenta encore le président.

La Ville publiera des avis officiels dans des journaux la semaine prochaine, puis également dans des "publications de génie".

Les manufacturiers désirant formuler des offres ont jusqu'à midi, le jeudi 20 juin, pour ce faire.

Autres soumissions

M. Saulnier a d'autre part, révélé qu'il est possible que la Ville en vienne à demander d'autres soumissions en vue de la construction de sept autres trains (la aussi neuf voitures par train) puis de six autres

train, advenant que l'on décide de prolonger les deux lignes dont l'aménagement est déjà décidé.

En réponse à une question, M. Saulnier a admis que le prolongement d'une ou des deux lignes "peut être relié à l'exposition universelle tenue en 1967".

Enfin M. Saulnier a expliqué qu'un esthéticien est appelé à jouer un grand rôle dans la construction des voitures. Il a

fait remarquer que l'administration veut non seulement de bonnes mais de belles voitures.

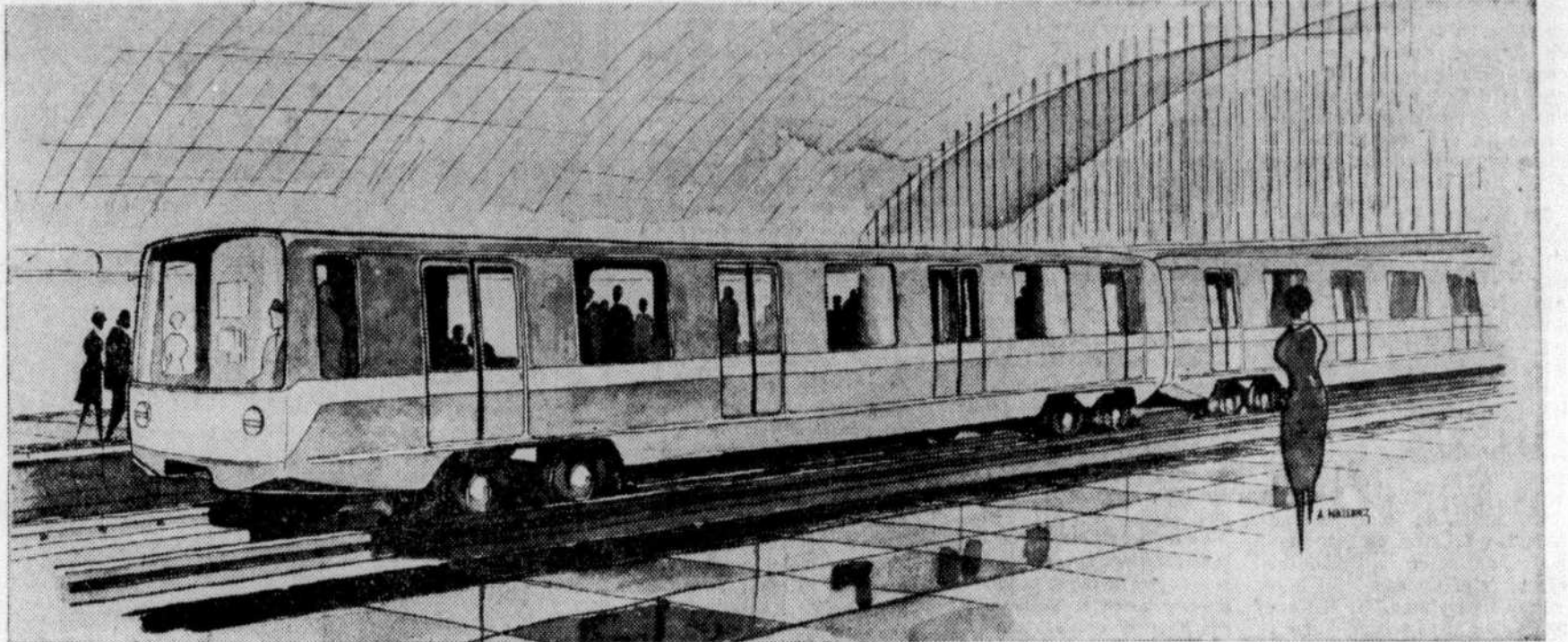
Les voitures des lignes est-ouest et nord-sud — les deux premières lignes — auront des roues munies de pneumatiques.

Un rapport précise en effet que "la voie sera aménagée spécialement pour permettre le roulement et le guidage des voitures par l'intermédiaire de roues munies de pneumatiques".

"Et cette voie comportera outre les rails d'une voie ferrée classique: deux pistes, placées extérieurement à la voie ferrée, supportant les roues porteuses; deux barres latérales de guidage, placées extérieurement aux pistes et à un niveau plus élevé, sur lesquelles viendront prendre appui les pneumatiques des roues de guidage à axe ver-

tical installées aux quatre angles du bogie".

Enfin, selon ce que M. Saulnier a dit, si l'on en vient à décider d'acquiescer des trains additionnels aux 31 pour lesquels des soumissions sont d'abord demandées, la commande pourra être accordée au manufacturier choisi à la suite de ce premier appel d'offres.



Une rame du métro dans une station.

L'accueil du printemps À LA FEMME 63

Dans le cadre de son édition quotidienne, le journal LA PRESSE publiera demain, une section complète consacrée à la mode du printemps. Et comme la mode n'est pas seulement "une affaire de femmes" les hommes y trouveront leur compte. La mode du printemps est tellement riche, tellement variée, qu'il est difficile de la résumer dans quelques colonnes de textes même appuyés par plusieurs illustrations. Notre rédactrice, Mlle Marie BOURBONNAIS a tenté de tirer les grandes lignes d'une foule de styles qui se rencontreront dans la belle saison. Des styles qui tantôt viennent de Paris ou de Londres, d'Italie ou de New York, quand ils ne sont pas adaptés par nos fabricants qui s'inspirent de toutes les capitales. Ne manquez pas de voir dans LA PRESSE de demain, L'ACCUEIL DU PRINTEMPS à la Femme 63.

13 morts, dont 8 dans une collision

Une collision entre deux autos survenue sur "la route de la mort", près de Drummondville, vers 3 h. samedi matin, a produit une des pires tragédies qu'ait connues la province tristement célèbre route no 9.

Huit personnes ont perdu la vie dans ce terrible accident qui n'a laissé aucun témoin. Il semble qu'une auto filant à vive allure et transportant cinq jeunes gens qui se rendaient à une nocce à Sherbrooke ait emprunté une voie à sens unique, mais à rebours, pour aller heurter de face un autre véhicule transportant trois autres personnes.

La fin de semaine a connu quelques autres tragédies de la route et enregistré deux mortalités causées par des incendies. Voici la liste des morts de cette dernière fin de semaine :

22 ans; Normand Beaulieu, 24 ans; Marcel Beaulieu, 20 ans;

A Anjou

La Ligue municipale s'oppose à l'annexion

(par T. D.) — La Ligue municipale d'Anjou vient d'adopter une "attitude non équivoque au sujet des projets d'annexion de l'administration Drapeau-Saulnier", selon un communiqué remis aux journaux par cet organisme.

Ce groupement politique, comme il se définit lui-même, a fait parvenir une protestation au premier ministre Jean Lesage et au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, s'élevant contre toute tentative d'annexion à Montréal et visant la ville d'Anjou.

"Notre ville ne peut être l'objet d'aucun marchandage, d'où qu'il vienne", poursuit-on dans le communiqué. Il y est également précisé qu'il n'y a "aucune raison valable" d'annexer le territoire d'Anjou.

Jean-Eudes Roy, 20 ans, de St-Honoré de Témiscouata; Régis Bousé, 22 ans, de Notre-Dame-du-Lac, tués dans la collision de deux véhicules sur la route no 9, près de Drummondville, dans la nuit de vendredi à samedi.

Emile Prette, 41 ans, 2093 rue Gamache, Jacques-Cartier, tué dans la collision de deux automobiles à Laprairie, samedi soir.

Robert Bourgeois, 14 ans de Ste-Thérèse de Blainville, mort dans un hôpital de la métropole, après avoir été heurté par une

auto, près de la maison de ses parents.

Jean-Paul Thifault, 10 ans, de Repentigny, mort hier à l'hôpital Maisonneuve, après avoir été heurté par un autobus, boul. Petite-Assomption, la semaine dernière.

Mlle Marguerite Aubry, 45 ans, rue des Prairies, à Québec, brûlée vive dans l'incendie de son domicile, samedi soir.

Lucie Lemay, 2½ ans, fille de M. et Mme Adrien Lemay, de Pointe-Gatineau, morte dans l'incendie de la maison de ses parents, samedi.

SPECIAL

VAPORISATEUR - HUMIDIFICATEUR HANKSCRAFT

avec bouchon-godet à médicaments. Nouveau contenant de grande capacité, assez pour fonctionner durant 10 à 12 heures. Courant alternatif 110 à 120 volts.

PRIX COURANT \$9.95 SPECIAL \$6.45

Livraison gratuite, jour et nuit — VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

DUQUET & DUQUET - PROPRIETAIRES

750, Beaulieu, C.E. 4-4487, 8559, St-Laurent, O.U. 1-4261, 800, St-Michel, L.A. 4-3081, 851, Décarie, St-Laurent, R.L. 8-7947

PARFAITEMENT propres

... tels sont mes articles de lingerie lavés et livrés en un rien de temps par Jolicoeur.

Composez LA. 1-2161

Jolicoeur

depuis 1907

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS

90 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

ROCKLAND

OPTOMETRISTES

VI. 2-3241, local 676

Au septième

Examen de la vue

Verres de contact

L.-A. Betournay, O.D.

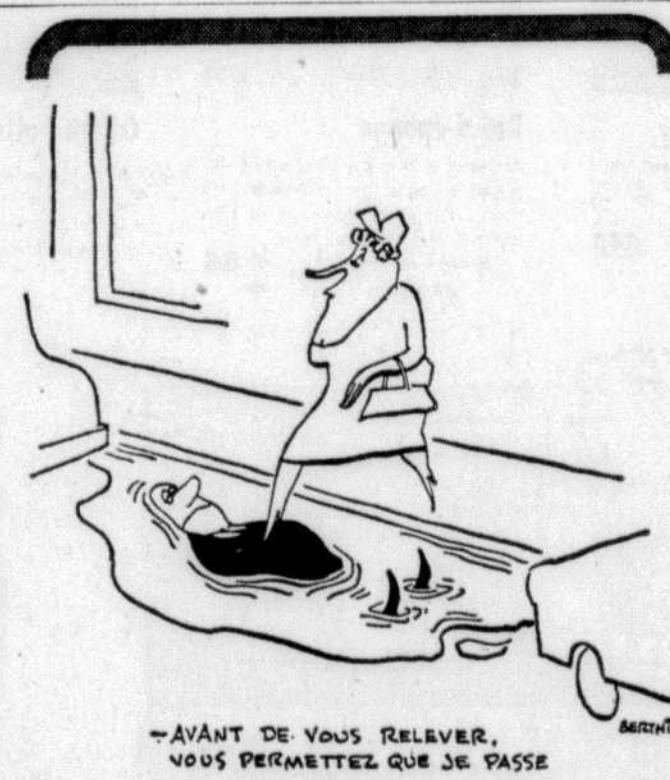
S. R. Crone, O.D.

J.-L. Phoenix, O.D.

Simpson
MONTREAL

Situation normale à Verdun

(J.L.) — La situation est tout à fait normale à Verdun. Les 400 professeurs de cette commission scolaire sont retournés à leur classe ce matin. C'est le désir des professeurs et des commissaires d'écoles d'oublier le plus rapidement possible le conflit qui les a opposés vendredi dernier. On apprendait ce matin que le personnel de la direction des études et celui du secrétariat ont travaillé ferme en fin de semaine pour préparer les chèques de paiement d'arriérés de salaires. Le directeur des études, M. J.-D. Ducharme communiquait que 102 professeurs des écoles secondaires Marguerite et Richard pourront recevoir ces chèques dès aujourd'hui. La Commission scolaire Voir A VERDUN en page 7



FAITS divers

On fouille les ruines de la maison d'un vieillard

Tôt ce matin, des policiers devaient fouiller les ruines de la maison de M. Henri Deneault, 70 ans, dans le 8e rang, à Arthabaska. On se sans nouvelles du vieillard depuis que les flammes ont détruit sa maison, hier.

Plusieurs raisons ont amené sur les lieux le chef de l'équipe provinciale des homicides, le sergent d'état-major Richard Masson. Vu que le septuagénaire avait la réputation d'être un homme très à l'aise et qu'il a été, l'an dernier, victime d'un hold-up, on peut avancer l'hypothèse que le feu aurait camouflé un meurtre.

Le caporal Frank Wilmot assiste le sergent d'état-major Masson dans la recherche d'indices qui pourraient confirmer les hypothèses émises.

Au cours de la nuit dernière, les autos-patrouilles de la police de Montréal étaient avisées de rechercher une auto-taxi avec trois suspects à bord, en rapport avec cette affaire.

Vol de fourrures

Un vol de fourrures d'une valeur de quelque \$1,800 a été perpétré chez Mme Omer Germain, 10689 boul. des Ormes. Des marchandises pour une valeur indéterminée ont aussi été volées au même endroit.

Hold-up de \$400

L'ÉPIPHANIE. (P.C.) — Deux jeunes gens dont l'un armé et le visage caché derrière un mouchoir, (comme dans les

tersection des rues St-Dominique et Prince-Arthur.

Un vol de quelque 500 lampes de télévision représentant une somme de \$1,500 a par ailleurs été commis dans une camionnette appartenant à David Radio et TV, du 55, ouest, rue St-Jacques. Le vol a été commis à l'arrière du 1221 St-Denis, où la camionnette était en stationnement.

D'autre part, M. Arthur Dionne, du 3504 rue Claude, s'est fait voler des outils pour une valeur de \$1,000, dans sa voiture qui était en stationnement en face du 8375 rue De Gaspé.

Vol sur messager

Un jeune messager à l'emploi de la pharmacie Leduc & Leduc, située au 5451 Ave du Voir FAITS DIVERS en page 7

La police saisit pour \$50,000 de fourrures

Dans les entrepôts d'un fourreur-grossiste d'ubas de la ville, les limiers de la Sûreté municipale ont découvert en fin de semaine une forte quantité de fourrures, d'une valeur de près de \$50,000.

Une partie du stock comprend des peaux prêtes à être façonnées, l'autre des étoles et des manteaux.

"Nous ignorons au point actuel de notre enquête, si toute cette marchandise a été volée,

aux 4 librairies Pilon

ESTAMPES en caoutchouc

VOS COMMANDES SERONT REMPLIES AVEC SOIN!

PRIX VARIES SUIVANT GRANDEURS

Vaste choix de
✓ DATEURS
✓ NUMÉROTEURS
manuels ainsi que
✓ TAMPONS
ENCREURS
dans les couleurs
rouge, noir, violette,
bleu ou vert.

LA PLUS GRANDE ENTREPRISE DE LIBRAIRIES DU QUÉBEC

LIBRAIRIES Pilon

STATIONNERS INC.

CHEVY II

POUR LIVRAISON IMMEDIATE

TOUS LES MODELES — TOUTES LES COULEURS

AUCUN COMPTANT

Si vous avez un échange

• jusqu'à 36 mois pour payer.

• garantie 24,000 milles.

Pour une meilleure transaction voyez

PAC Park Avenue Chevrolet Ltée

3421 AV. DU PARC près Sherbrooke VI. 9-5661

25 vendeurs compétents

ROCKLAND

LES ARTS

Au Café des Artistes, à 8 h. 30, vernissage d'une exposition de peintures d'Arthur Pénin.

la critique de Claude Gignas, en page 22.

AUJOURD'HUI

en fin de semaine

A la salle Redpath, vendredi soir, concert du Trio Baroque; au Her Majesty's, hier soir, récital de Carlos Montoya; au Plateau, samedi après-midi, Matinée symphonique dirigée par Roland Le Duc; voir les comptes rendus de Jean Vallerand et

Au Plateau, à 8 h. 15, Gala du disque canadien de CKAC.

A la salle Redpath, à 8 h. 45, concert de l'Orchestre de chambre McGill dirigé par Alexander Brott. Programme: Symphonies no 1 (K.16) et no 29 (K.201) (Mozart), Symphonie no 44 et Concerto en ré pour violoncelle (Haydn), cette dernière œuvre avec Walter Joachim comme soliste.

A l'Ecole normale Jacques-Cartier, à compter d'aujourd'hui, jusqu'au 22 mars, exposition de peintures d'étudiants et d'artistes professionnels.

* * * * * Horaires

ALOUETTE: "Mutiny on the Bounty" 8:30. Dimanche: 8:00. Matinée: 2:00. Mercredi: 2:00. Samedi: 2:00. **AVENUE**: "The wild and the willow" 1:00, 3:00, 5:15, 7:30, 9:30. **BEAUBIEN**: "La terreur des mers" 8:30. **BIJOU**: "Marche au crépuscule" 12:00, 3:22, 6:34, 10:06. "Parlez-moi d'amour" 1:20, 5:01, 8:33. **CANADIEN**: "Chanson de l'orphelin" 12:00, 3:25, 6:50, 10:15. "Agent double" 1:15, 5:05, 8:30. **CAPITOL**: "Five miles to midnight" 10:25, 12:40, 2:50, 5:05, 7:15, 9:25. **CHAMPLAIN**: "South Pacific" Du lundi au samedi: 1:30, 8:30, 9:00. Dimanche: 12:30, 3:20, 6:10, 9:00. **CHATEAU**, ROSEMOUNT, SAVOY: "Magnificent Obsession" 1:15, 5:25, 9:35. "Rear Window" 3:30, 7:30. **CINERAMA THEATRE IMPERIAL**: "The Best of Chinatown" Tous les soirs à 8:30. Matinée tous les mercredi et samedi: 2:00. Dimanche: 2:5, 8:30. **DORVAL THEATRES**: Salle Dorval: "Operation Petticoat" 7:40. "Written in the wind" Mat. merc. sam.: 1:00. Dimanche: 1:35. Salle Ridge: "Gypsy" 7:00. "What ever happened to baby Jane?" 9:40. Mat. merc. sam.: 1:00. Dimanche: 1:30. **ELECTRA**: "Dernier train pour Shanghai" 12:15, 3:31, 6:47, 10:03. "La terreur des mers" 1:15, 5:07, 8:23. **ELYSEE**: "Salle Alain Resnais: 'La Notte' 7:30, 10:00. Samedi et dimanche: 3, 5, 7:30, 10. Salle Eisenstein: 'La Gamber-

ge" 7:30, 10:00. Samedi et dimanche: 3, 5, 7:30, 10:00. **FRANCAIS**: "Sous le ciel bleu d'Hawaï" 2:40, 6:15, 9:50. Mercredi et samedi: "Mon séducteur de père" 12:45, 4:20, 7:55. **GRANADA**: "Panique à l'hôtel" 1:10, 4:30, 8:00. **KEN**: "Almost angels" 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 9:40. **LAVAL**: "Chanson de l'orphelin" 1:35, 4:55, 8:20. "Agent double" 12:00, 3:25, 6:50, 10:15. **LOEW'S**: "Diamond head" 10:30, 12:40, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35. **MERCER**: "La terreur des mers" 12:15, 3:31, 6:47, 10:03. "Dernier train pour Shanghai" 1:15, 5:05, 8:30. **MONTREAL**: "Bird Man of Alcatraz" 12:40, 4:55, 9:15. **OUTREMONT**: "The wild and the willow" 1:00, 3:05, 5:15, 7:20, 9:30. **PALACE**: "Days of win and roses" 10:00, 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15. **PARISIEN**: "Les scélérats" 12:40, 2:55, 5:10, 7:25, 9:40. **PASSE-TEMPS**: "Monde de Suzie Wong" 4:14, 8:55. "Chantage à Soho" 2:42, 6:00. "Raid contre la greve" 1:02, 6:20. **PLAZA**: "Chanson de l'orphelin" 12:00, 3:25, 6:50, 10:15. "Agent double" 1:15, 5:05, 8:30. **RITZ**: "Les corps sauvages" 12:15, 3:31, 6:47, 10:03. "La terreur des mers" 1:15, 5:07, 8:23. **SAINT-DENIS**: "Parlez-moi d'amour" 12:00, 3:22, 6:34, 10:06. "Marche au crépuscule" 1:20, 5:01, 8:33. **SEVILLE**: "The longest day" Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8:15. Mercredi: 2:00. Samedi: 8:15. Dimanche: 2:00, 7:45. **SNOWDON**: "Two for the seecaw" 8:30. Mercredi, samedi et dimanche: 8:30. **STRAND**: "Pirates of blood river" 11:45, 2:00, 6:20, 9:40. "The wild westers" 10:25, 1:45, 3:00, 8:20, 9:30. **VILLERAY**: "La terreur des mers" 12:15, 3:31, 6:47, 10:03. "Dernier train pour Shanghai" 1:15, 5:05, 8:30. **WESTMOUNT**: "A child is waiting" 1:00, 3:10, 5:25, 7:35, 9:50.

Amherst
Angle Amherst et Ste-Catherine
UN 6-6851

"L'ENFANT A LA VOIX D'OR"
JOSEPHITO
"LA REINE DES BARBARES"
CHELO ALONZO
"ATOLL K"
STAN LAUREL - OLIVER HARDY

ELVIS PRESLEY
SOUS LE CIEL BLEU D'HAWAÏ
ASTAIRE REYNOLDS PALMER HUNTER
MON SEDUCTEUR DE PERE
FRANCAIS & RIVOLI
AV. 8-5513 271-2210

LES FAUSSES HONTES
AHUNTSIC
DU. 8-4700

LA TERREUR DES MERS
LE DERNIER TRAIN DE CHANGHAI
MERCER ELECTRA VILLERAY BEAUBIEN
CL. 5-6224 LA. 2-9177 DU. 8-5577 2296 Beaubien E. 721-6060

REQUIEM
de BRAHMS avec
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
LE CHOEUR DES ETUDIANTS DE L'UN. DE MONTREAL
DONALD GRAMM, basse, soliste
ANITA VALKKI, soprano, soliste
offert par
LA PRESSE
EN L'EGLISE NOTRE-DAME (Place d'Armes)
Prix du billet: \$2.00, \$3.00, \$4.00 et \$5.00, taxe comprise
POUR RESERVATIONS, TELEPHONEZ WE. 2-7186

SIEGES RESERVES
AU GUICHET OU PAR COURRIER
1er spectacle pour le public
METRO GOLDWYN MAYER
et
CINERAMA
PRESENTENT
HOW THE WEST WAS WON
TECHNICOLOR
Spectaculaire, excitant et captivant au possible
EN SOIRÉE, 8:30 p.m., lun. à ven.: Orch. et loges \$24.50, balc. \$1.75; sam. et dim.: Orch. et loges \$24.50, balc. \$1.80. EN MATINÉE, 2:00 p.m., mer. et jeudi: Orch. et loges \$17.75, balc. \$1.20, sam. et dim., 1:00 p.m.: balc. \$1.50. SPECTACLES ADDITIONNELS, sam. et dim. 4:45 p.m.: Orch. et loges \$24.50, balc. \$1.80
RESERVATIONS AV. 8-5603
GUICHET OUVERT, 10 p.m. à 10 p.m. - LE DIMANCHE, midi à 10 p.m.
1430 Bluary, Montréal - Inf. AV. 8-7102

Inscrit à l'Académie pour 5 prix dont celui du MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
DARRYL F. ZANUCK'S
THE LONGEST DAY
42 étoiles en vedette
Comédies téléphoniques acceptées!
THEATRE SEVILLE
2155 O., Ste-Catherine - WE. 2-1139
Soirées à 8.15
2 DERNIERES SOIREES

VERSION FRANÇAISE
SOUTH PACIFIC
COLOR DE LUXE
HORAIRE: Lundi au vendredi incl. 1:30 hrs et 8:30 hrs (Ouverture des portes à 12:30 hrs et 7:30 hrs) Dimanche: représentation continue 12:30 hrs - 3:20 hrs - 6:10 hrs - 9 hrs.
PRIX D'ADMISSION: Matinée du lundi au samedi \$1.00 taxe incl. Soirée et dimanche \$1.25 taxe incl.
CHAMPLAIN & **CREMAZIE**
LA-1-685 1816 St-Cath. E. DUB-4210 8610 St-Denis

Marx
PANIQUE A L'HOTEL
A GRANADA & PAPINEAU
CL. 5-2428 LA. 1-6853

PROPOSE POUR 7 PRIX DE L'ACADEMIE dont celui du MEILLEUR FILM DE L'ANNEE!
MUTINY ON THE BOUNTY
en Ultra Panavision TECHNICOLOR
Marlon BRANDO
Trevor HOWARD
Richard HARRIS
Ce soir à 8 h. 30
Prix spécial pour tous les étudiants
Toute représentation (mat. et soirée) \$1.25
Billets aussi en vente dans tous les magasins Miracle Mart
ALOUETTE
11, EXTREME A L'EST - V. 1132

UN FILM DE NOTRE EPOQUE
LES SCÉLÉRATS
POUR ADULTES
MICHELE MORGAN
ROBERT HOSSEIN
PERRETTE PRADIER
UN 1-2697
4e SEMAINE
HORAIRE: 12:40 - 2:55 5:10 - 7:25 - 9:45
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE

L'histoire grandiose de l'HAWAII moderne!
HESTON MIMMIEUX
GEORGE FRANCES JAMES
CHAKIRIS NUYEN DARREN
COLUMBIA PICTURES presents a JERRY BRISLER PRODUCTION
DIAMOND HEAD
3e SEMAINE! **LOEW'S**

Proposé pour 5 PRIX DE L'ACADEMIE
JACK LEMMON and Lee REMICK
"Days of Wine and Roses"
3e SEMAINE **PALACE**

Un film qui touche à la gachette de la violence en chacun de nous
GIG YOUNG "JEAN-PIERRE AUMONT"
A L'AFFICHE **CAPITOL**

7e SEMAINE!
Inscrit pour: MEILLEUR ACTEUR, MEILLEUR DIRECTEUR, MEILLEUR SCÉNARIO!
Un divorce à l'italienne
Divorce **Italian Style**
HORAIRE: 12:15, 2:30, 4:45, 7, 9:15
TROIS HISTOIRES D'AMOUR TRÈS DIFFÉRENTES
Boccaccio '70
COLOR 25e SEMAINE
HORAIRE: 12:10 - 2:45 - 5:40 - 8:30
Informations 866-2844

AU JOUR LE JOUR

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
ZUBIN MEHTA, directeur artistique
AU PLATEAU DEMAIN, 8 h. 30 p.m.
FESTIVAL DE MUSIQUE RUSSSE
SERGE BORIS
FOURNIER • GUTNIKOV
Brilliant jeune chef français, assistant de Leonard Bernstein, Philharmonique N.Y.
Sensationnel violoniste soviétique, 1er Grand Prix, Concours Tchaïkovsky de Moscou, 1962.
PROGRAMME: Concertos de Tchaïkovsky et Khatchaturian
Ouverture "Roméo et Juliette"
Billets: \$5, \$4, \$3, \$2 taxes inc.
Maintenant en vente au 1476 ouest, Sherbrooke.

SAVOY
CHATEAU
ROSEMOUNT
Rock HUDSON - Jane WYMAN
MAGNIFICENT OBSESSION
By the author of "The ROBE"
JAMES STEWART
GRACE KELLY
REAR WINDOW
TECHNICOLOR

AUJOURD'HUI - AUX CINES UNITED
LUCERNE "THE COUNTRY GIRL", Bing Crosby, Grace Kelly, Technicolor, William Holden, "THE BRIDGES AT TOKO-RI", en Technicolor.
YORK AUX DEUX CINES **VAN HORNE**
"THE MANCHURIAN CANDIDATE", Frank Sinatra, Laurence Harvey, Janet Leigh, "TARAS BULBA", Panavision et couleurs, Tony Curtis, Yul Brynner, Christine Kaufmann. Dernier spectacle complet à 7:30 p.m.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement.

EN GRANDE PRIMEUR
L'ENFANT A LA VOIX D'OR QUI A CHARMÉ LE MONDE ENTIER!
JOSEPHITO
que vous avez adoré dans "Ecoute Ma Chanson". Voyez-le maintenant dans son plus grand succès
La Chanson de l'Orphelin
EN COULEURS
aussi à l'affiche
AGENT DOUBLE
CANADIEN • LAVAL • PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

DIRECTEMENT DE POLOGNE
et pour la première fois à Montréal
75 VOIX D'HOMMES ET DE GARÇONS
MARDI SOIR, 2 avril
THEATRE ST-DENIS
"Je n'oublierai jamais l'émotion que j'ai ressentie alors que j'écoutais le merveilleux chœur de voix d'hommes et de garçons de Poznan."
DAVID OISTRAKH, violoniste
BILLETTS: \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$4.00, \$5.00
Taxes incluses
En vente au St-Denis: à Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke ouest; Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine Est et 2140 de la Montagne; Forin Television, 47 Rue D. Salen d'Hollogerie, 6940 St-Denis; Charlebois Bijouterie, 2115 Jean-Talon E., Ind. Ciger Store, 506 McGill.

Théâtre NATIONAL **Cinéma LA SCALA**
STE-CATHERINE coin Beaudry • LA. 1-4751 PAPINEAU coin Beaubien • 721-5107

8e semaine **En grande primeur** 2e semaine
Un film qui, pour la première fois, présente le plus délicat problème social qui soit!
LE TROISIEME SEXE
Adultes seulement
Le drame d'une mère qui, durant toute sa vie, a repoussé les propositions malhonnêtes d'un homme sans scrupule et enduré les pires souffrances pour sauvegarder son honneur. Ira-t-elle jusqu'à sacrifier son fils bien-aimé plutôt que de laisser souiller l'honneur d'une jeune fille?
LES BRACELETS D'OR
le monument du cinéma indien
EN SUPERBE TECHNICOLOR

MINUIT ACTUALITE
CLUB des ARTS
avec **RAYMOND LEVESQUE**
et **Benoît Marleau**
SPECTACLES:
Du mardi au jeudi: à MINUIT
Vendredi et samedi: 10 hrs p.m. et MINUIT
Dimanche: 10 hrs p.m.
PERMIS DE BOISSON
Pas de frais de couvert
2080 Crescent - 844-0448

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
525 ouest, Sainte-Catherine
VI. 5-7149

IRMA LA DOUCE
Comédie chantée de Breffort et Monnet
Demain soir à 9 h. (demi-tarif syndiqués)
30ème REPRESENTATION

Le Théâtre-Club
Présente
Le Marchand de Venise
COMEDIE DE SHAKESPEARE

"d'une haute tenue artistique, admirable, d'un goût et d'une mesure auxquels on n'atteint pas aisément."
Jean Béraud, La Presse
"d'une présentation visuelle impeccable qui fait honneur aux dix années du Théâtre-Club."
Jean Hamelin, Le Devoir
"Du très bon théâtre, admirablement mis en scène."
Rudol Tessier, Photo-Journal
Ce soir relâche
SAMEDI 2:30 et 8:45
DIMANCHE 7:30
Nombre limité de représentations
UN. 1-3339
A LA COMEDIE-CANADIENNE

ELYSEE CINÉMA D'ESSAI
35 & MILTON W. MTL. V12-6053
Une exclusivité
Un film drôlement drôle
Le couple d'amoureux
Les plus fantasistes
LA NOTTE
(La Nuit)
Plaque David Di Donatello pour le MEILLEUR réalisateur
Marcello MASTROIANI Jeanne MOREAU Monica VITTI Réalisé par M. ANTONIONI
J.P. CASSEL
T. DORLEAC
un film de N. Carboneux

Représentations: TOUS LES SOIRS, 8 h. 30, dim. incl. Matinées: mer. et sam., 3 h. - Dimanche, 2, 5, 8:30 p.m.
8 THE BEST OF 8
DERNIERS JOURS
DIX ANS DU PLUS PRESTIGIEUX DIVERTISSEMENT AU MONDE
TOUTE LA DIFFÉRENCE EST LA... AU CINÉMA VOUS ASSISTEZ
MAIS A CINERAMA VOUS PARTICIPEZ
ENFANTS, 10 ANS, ADMIS AUX MATINÉES DE 2 HEURES
JEU. 2 h. SAM. 5 h.
CINERAMA IMPERIAL MAT.
1430 BLEURY, MTL - INF. AV. 8-7102 EXTRAS

DERNIERE SEMAINE
TOUS LES SOIRS 9 HRES
L'AUBERGE DES MORTS SUBITES
DE **FELIX LECLERC**
Rés.: 861-4803 ou UN. 6-3611 Poste 63

ST-DENIS & BIJOU
Dans son 1er film.
DALIDA
chante ses succès mondialement connus. EN COULEURS
Parlez-moi d'Amour
JACQUES SERNAS - RAYMOND BUISSE
Une action mouvementée dans un climat dur, impitoyable.
Bernard BLIER
Juliette MAYNIEL
Jacques RIBOROLLES
MARCHE dans **OU CRÈVE..**

DIRECTEMENT DE PARIS
CANADIAN CONCERTS & ARTIST INC. et GERARD THIBAUT PRODUCTION présentent:
SUR LA SCENE DU THEATRE ST-DENIS
du 16 au 28 avril
L'OPERETTE A SON MEILLEURE

VISA POUR L'AMOUR
le plus récent succès de Francis Lopez
AVEC **ANNIE CORDY** **LUIS MARIANO**
JACQUES MAREUIL ET ROGER BONTemps
ARDISSON ET ROGERS
et la distribution complète de Paris
40 PERSONNES EN SCENE 10 décors - 18 tableaux 25 musiciens
Chansons • Rythme • Danse • Comédie • Romance
COMMANDES POSTALES DES MAINTENANT!
Dates: SOIRS (8 h. 30) les 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 avril SOIRS (7 h. 30) les 21 et 28 avril. MATINÉES (2 h. 30) les 20, 21, 27 et 28 avril
Prix des billets (taxe incl.) SOIRS: \$2, \$3, \$4, \$5, \$6; MATINÉES (dimanches) \$1.50, \$1.75, \$2.50, \$3, \$4, \$5; (samedis): \$1.50, \$2, \$2.50, \$3, \$4.
Veuillez adresser votre commande par la poste, en indiquant dates, nombre de billets, prix, accompagnés d'un chèque ou mandat-poste payable à CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC., 1822 Sherbrooke ouest, Montréal. Incluez une enveloppe-retour affranchie.

Sachez utiliser un fond de teint

Le fond de teint ne doit pas zacher la peau, mais la recouvrir d'un invisible voile.

Il ne doit pas non plus en changer la teinte, mais seulement l'aviver. Choisissez-le de même ton, mais légèrement plus soutenu pour donner l'effet de profondeur.

Vous pouvez ne pas en user si vous avez la peau grasse.

Je vous mets en garde contre une erreur que vous commettez souvent: pour camoufler un défaut de grain ou de teinte (pores trop dilatés, peau luisante, boutons, teint blême), vous avez tendance à appliquer des couches de fond de teint.

Résultat: vous asphyxiez votre peau dont les défauts s'accroissent et cela sans profit pour votre apparence, car les fards trop denses craquent et se décomposent facilement et rapidement.

Prenez plutôt le courageux parti de supprimer toute couche couvrante pendant quelques semaines, le temps de normaliser et d'assainir votre peau. Ce qui est toujours possible avec une hygiène correcte.

Vous pourrez ensuite vous farder plus légèrement.

Mouvements santé et beauté

Après un bain ou une douche, profitez de ce que l'eau chaude a assoupli vos muscles pour dérouiller les régions qui fatiguent particulièrement.

Si votre travail vous tient assise, faites des redressements du buste.

S'il vous tient debout, faites des mouvements qui activent la circulation des jambes; de même pour vos bras si vous portez de lourds paquets.

"La modération et le travail sont les médecins de l'homme".

(J.-J. Rousseau)

VENTE DE FIN DE SAISON

commençant le 19 mars à 9 hres chez

J.E. McComber INC.

qui vous offre des aubaines dont vous réaliserez l'importance en comparant la qualité et non seulement le prix



MOUTON DE PERSE TEINT NOIR
uni ou garni de vison

MOUTON DE PERSE GRIS NATUREL
uni ou garni de vison

MOUTON DE PERSE TEINT BRUN
garni de vison pastel

CASTOR CANADIEN NATUREL

CHAT SAUVAGE RASE

SEAL HUDSON (rat musqué teint noir)

OTER-PHANTASY (rat musqué rasé et teint)

TOUS CES MANTEAUX REDUITS A

\$395

RAT MUSQUE NATUREL (un seul) Réduit à... **\$13500**

MOUTON RASE (agneau traité) Réduit à... **\$13500**

CASTOR CANADIEN NATUREL (un seul) Réduit à... **\$24900**

RAT MUSQUE TEINT VISON Réduit à... **\$24900**

MOUTON DE PERSE TEINT NOIR Réduit à... **\$32500**

MOUTON DE PERSE GRIS NATUREL Réduit à... **\$34900**

RAT MUSQUE, (teint pastel) Réduit à... **\$34900**

LOUTRE CANADIENNE Réduit à... **\$79500**

PHOQUE D'ALASKA teint mat Réduit à... **\$145000**

VISON (pastel) Réduit à... **\$177500**

Superbes choix de CAPES, ETOLES et JAQUETTES de VISON

J.E. McComber INC.

3633 Avenue du PARC - VI. 5-1167

au sud de l'avenue des PINS



ELLE PREFERE UN CHAPEAU AU CASQUE D'ACIER. — Elle ne veut pas du tout du couvre-chef infroissable des soldats allemands, mais aime bien ce canotier melon sorti des mains des modistes allemandes. Cette jeune fille d'Aachen, Renée Tietgen, regut, il y a quelques jours, l'ordre de se présenter à l'armée pour remplir son service militaire. Il y avait sûrement erreur dans les dossiers du gouvernement, car Renée n'est pas un garçon, mais une très jolie fille, et l'ordre fut révoqué. Il fallut bien se rendre à l'évidence.



Laissez passer LES PRIORITAIRES!

Nous connaissons tous l'existence des véhicules prioritaires qui s'annoncent de loin au moyen de puissants avertisseurs spéciaux, timbres et autres signaux sonores ou lumineux. Lorsqu'un tel véhicule s'approche, on remarque en général du "flottement" dans le comportement des automobilistes. Ils hésitent à s'arrêter et à se ranger.

La plupart du temps, chacun se contente de regarder autour de soi pour voir ce que font les autres, et de ralentir à tout hasard. Or, tout le monde devrait immédiatement se ranger et s'arrêter.

Mais quels sont ces véhicules? Ceux de la police et des pompiers et aussi les ambulances, lorsqu'ils sont en mission d'alerte. S'ils reviennent de cette mission, ils ne peuvent demander impérieusement le passage et ils doivent observer les signaux de circulation.

Donc, s'ils sont en mission, ces véhicules disposent de la priorité générale et toutes les autres voitures en circulation ont le devoir de s'arrêter immédiatement et de libérer le passage dès que leur conducteur voit ou entend les signaux spéciaux.

De leur côté, ces véhicules peuvent franchir les feux rouges, mais leurs conducteurs doivent évidemment s'assurer qu'il n'en résulte pas de danger pour les autres usagers.

Certains particuliers affirment qu'en cas d'urgence absolue, ils peuvent obtenir une priorité semblable à celle d'une ambulance à condition de klaxonner comme des forcenés tout en agitant un mouchoir par une des fenêtres de leur voiture. Mais aucune exception de ce genre n'est prévue.

Toutefois, il est possible qu'en pareille occurrence, un tel comportement puisse faire comprendre rapidement aux agents comme aux autres automobilistes qu'il y a un cas d'urgence. Mais la loi ne prévoit pas qu'une voiture particulière puisse se dispenser de marquer l'arrêt aux feux rouges ou aux endroits pourvus d'un "STOP".

IMPORTANT

MATELAS

N'oubliez pas de REPLACER VOTRE PRÉSENT MATELAS PAR UN...



Le meilleur au monde!

BLUE RIBBON



Mobiliers d'élégance raffinée

pour un chic intérieur

Que votre intérieur soit moderne ou traditionnel... que vous préférerez des lignes simples ou une création originale... "vous serez ravie par notre choix de meubles d'une précieuse beauté pour salon, chambre à coucher et salle à manger... en bois rares et choisis, ravissants tissus décorateur... réalisés à la main par des artisans d'une habileté inégalable". Venez et parcourez à loisir nos quatre étages complets de meubles merveilleusement présentés aux galeries de décoration de St. Hubert Furniture.

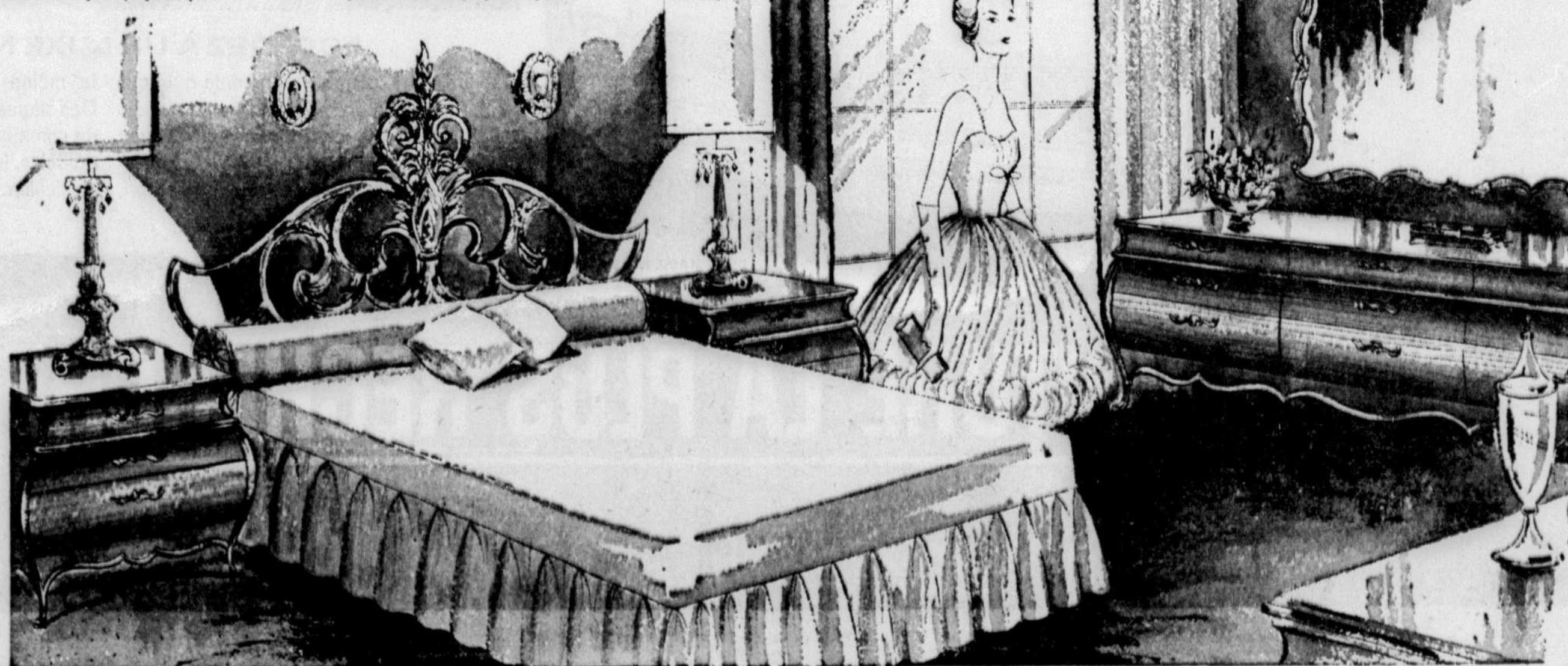
St. Hubert furniture CO. LTD.

CR. 4-3644

6330, rue ST-HUBERT

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 p.m.

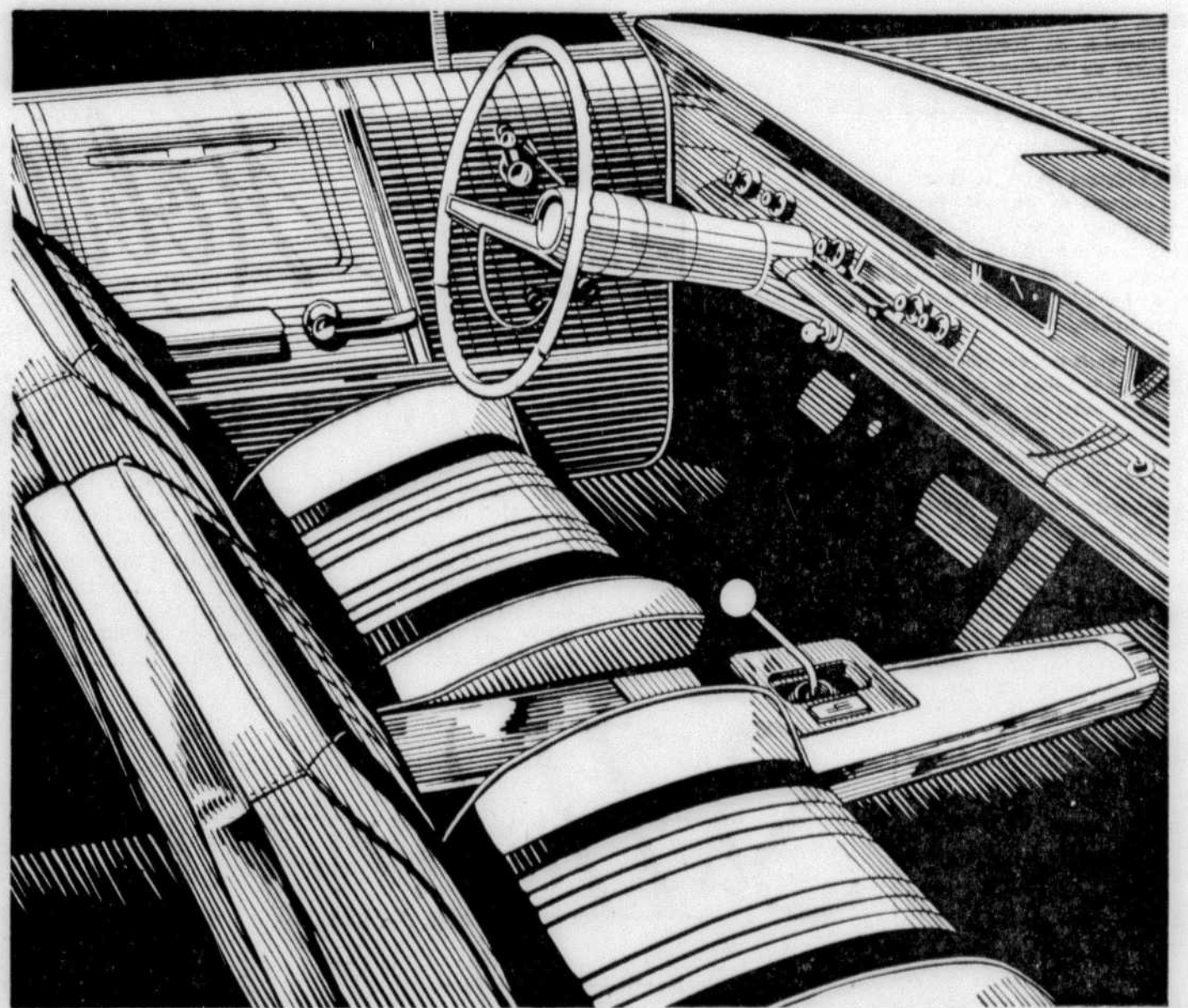
Jeu et vendredi jusqu'à 10 p.m.



LE MOUILLAGE DU LIT
SOULAGE
SANS MEDICAMENT
GARANTI EFFICACE
Procédé en service
à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Paris
TRAITEMENT \$1295 COMPLET
POUR INFORMATIONS GRATUITES
Ecrivez à
REFLEX SYSTEMS
CASE POSTALE 16
LONGUEUIL



La Pontiac *surclasse et dépasse toutes les autres!*



ACCÉDEZ À UN LUXE NOUVEAU

Aucune autre voiture ne présente quoi que ce soit de comparable à l'élégance luxueuse de l'intérieur de la Pontiac. Aucune voiture n'offre le même assortiment éblouissant de couleurs le même moelleux confort,

la même série d'équipements pratiques. Des sièges avant séparés et un élégant bloc de commande central, livrables sur certains modèles, lui donnent un cachet sportif bien particulier.

LA VOITURE LA PLUS RECHERCHÉE

M. Rasminsky dépose son rapport annuel

Les efforts de tous sont requis pour améliorer notre balance des paiements

OTTAWA. (PC) — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a lancé hier un appel au gouvernement, à l'industrie et à la masse ouvrière leur demandant de faire tout en leur pouvoir pour maintenir la tendance à l'amélioration que connaît actuellement la balance canadienne des paiements. Dans son rapport annuel, M. Rasminsky fait remarquer que, l'année dernière, le déficit des comptes courants du Ca-

nada, (le surplus des importations sur les exportations) a été réduit à \$850.000.000, alors qu'il s'était élevé à \$980.000.000 en 1961. De plus, le gouverneur de la banque centrale a souligné le fait que cette réduction du déficit a eu lieu pendant que le Canada enregistrait une période d'expansion économique, alors que normalement, si l'on se fie à l'expérience, on aurait dû connaître une hausse du déficit.

"Je crois, a-t-il ajouté dans son rapport, que la dévaluation du dollar canadien, reliée à un certain degré de stabilité des prix qu'il a été possible de maintenir, a joué un rôle très utile pour arriver à cette amélioration de la conjoncture. Si nous savons tirer profit des avantages qui sont nôtres, il est à prévoir que nous en bénéficierons encore plus, surtout à la suite des mesures qui ont été prises en relation avec notre balance des paiements.

Union nécessaire
"Par la même occasion, si nous tenons à ce que ce mouvement favorable se continue, il faudra absolument que le gouvernement, l'industrie et le monde du travail unissent tous leurs efforts afin d'arriver à augmenter la production, l'efficacité et les potentialités de l'économie canadienne.

Ces efforts seront doublement récompensés, car les attributs économiques dont le Canada a besoin pour soutenir de mieux en mieux la concurrence sur les marchés internationaux sont essentiellement les mêmes que ceux sur lesquels il doit compter pour atteindre un degré satisfaisant de croissance et de prospérité sur le plan national.

M. Rasminsky a noté toutefois que, même si l'on a enregistré une diminution sensible du déficit de notre balance des paiements depuis 1959, il reste encore que celui-ci est encore trop élevé quand on considère le chômage élevé et la forte proportion de la capacité de production non utilisée qui affligent le Canada à l'heure présente.

Le gouverneur de la banque centrale s'est dit personnellement très satisfait du rôle qu'a joué la politique monétaire qu'il avait élaborée pour mettre fin à la crise monétaire de notre pays en juin dernier.

La politique, qui "avait pour but immédiat de redonner confiance en la capacité et la volonté du Canada de maintenir son taux de change" établi à 92,5 cents à la mi-mai, tendait également à encourager une hausse des taux d'intérêt afin d'attirer une nouvelle entrée de capitaux.

Hausse de 4%
Le résultat d'ensemble de cette politique est perceptible dans le fait que la réserve d'argent du Canada était le mois dernier de quatre pour cent plus élevée que l'année précédente.

A considérer les choses rétrospectivement, dit M. Rasminsky, je crois que cette politique monétaire a contribué utilement à la solution rapide des difficultés du change de 1962, et que ce faisant elle a contribué à établir les conditions essentielles au progrès constant de l'économie.

Toutefois, il a de nouveau donné l'avertissement, comme il l'avait fait devant la Commission royale d'enquête sur les banques et les institutions financières, qu'il ne faudrait pas s'étonner de voir des fluctuations importantes se produire dans nos réserves de change étranger.

Il a expliqué que c'est là une conséquence décalée de la fixation du taux de change, les pressions du marché ne pouvant s'exercer sur le taux lui-même.

Avantage du taux fixe
M. Rasminsky a dit qu'il croit que le régime du taux fixe devrait permettre au Canada d'avoir des réserves plus élevées que lorsque le taux était flottant.

Les réserves sont actuellement d'environ \$2.600.000.000, alors qu'elles variaient de \$1.800.000.000 à \$2.000.000.000 à l'époque où le taux n'était pas

(exprimée en blé) provenant des quatre pays : États-Unis, 246,2 (357,1 un an plus tôt); Canada, 168 (193,9); Argentine, 30,1 (21,8); Australie, 58,5 (110,4).

M. W. G. Dodge élu président de la I.R.C. Ltd.

M. William G. Dodge a été élu président de l'Industrial Cellulose Research Limited, une filiale de la Canadian International Paper Company. Cette nomination a été annoncée à la suite de l'assemblée annuelle du conseil d'administration de cette entreprise.

M. Dodge succède à M. Douglas E. Read, élu président du conseil d'administration en remplacement de M. Sigmund Wang, F.C.I.C., élu président honoraire.

M. Dodge, avant sa nomination vice-président exécutif de ICR, a fait ses premières armes dans la compagnie à l'emploi de l'International Paper Sales Co. Inc. de Montréal, la succursale de vente du papier journal de la compagnie-mère. M. Read, ancien gérant des usines de contreplaqués de la CIP à Gatineau (Qué.), était à l'emploi du centre de recherches depuis 1954.

M. Wang, président de 1948 à 1960, a rempli des postes administratifs comme membre de l'exécutif de ICR et de l'usine de Hawkesbury de la CIP depuis 1914.

L'Industrial Cellulose Research Limited, comprenant un personnel de quelque 200 hommes de science et techniciens, possède aussi des laboratoires de recherches à Gatineau et à Pointe-aux-Trembles (Qué.) et se place parmi les principaux organismes de recherches du genre au monde.

neis à la disposition de la Banque du Canada.

Coopération internationale

Ce genre de coopération a renforcé "la deuxième ligne de défense" servant à protéger la structure mondiale des taux de change étrangers, a dit M. Rasminsky. Il a ajouté que la première ligne de défense continuerait à être les réserves de change étranger de chaque pays.

A un autre moment, il observe :

"Il ne faut aucun doute qu'il faudra encore de temps en temps recourir à la collaboration internationale pour améliorer le fonctionnement du système de change et pour l'adapter aux circonstances changeantes.

"Une telle collaboration, ajoute-t-il, présuppose des efforts continus de la part de tous les pays, peu importe leur situation soit favorable ou défavorable, pour réaliser et maintenir un équilibre de base dans la balance des paiements.

Pour la première fois, en novembre

L'Exposition nationale canadienne des hommes d'affaires se tiendra à Montréal

Le président de la Canadian Business Equipment Manufacturers' Association a annoncé

que l'exposition de la Canadian National Business se tiendrait cette année à Montréal, M.

Le marché des métaux de Londres

Nouveau record pour l'argent et demande modérée pour l'or

LONDRES. (AFP) — L'ensemble des marchés commerciaux britanniques a suivi une bonne orientation au cours de la semaine dernière. L'argent en particulier a été très ferme, tandis qu'à l'exception du cuivre, les métaux non-ferreux sont demeurés soutenus. La crise du sterling, en général, n'a pas affecté les marchés outre-mer. Les opérations prudentes de couverture qui auraient pu en découler ne se sont pas matérialisées.

Etain

Influencé diversement, l'étain a évolué irrégulièrement. D'une part, la grève qui doit éclater dans les mines de Malaisie le 23 mars prochain encourage des achats de couverture et, après plusieurs semaines de marasme, les cours se sont redressés d'environ 2 à 3 livres par tonne.

Mais, d'autre part, la réunion du Conseil international de l'étain qui se déroule cette semaine à Londres, fait peser un sentiment d'incertitude qui ralentit vivement les transactions. Le Conseil discute en effet de la liquidation des stocks stratégiques américains d'étain, et les négociants prennent le minimum de risques tant que la politique américaine concernant la mise en vente des stocks n'est pas clarifiée.

Un repli se dessine donc en fin de semaine éliminant presque totalement la hausse initiale. Le recul a d'ailleurs été encouragé à certains moments par des informations faisant entrevoir la possibilité d'un compromis entre syndicats et employeurs malais; aux dernières nouvelles toutefois, l'ordre de grève reste maintenu, et les syndicats auraient rejeté la formule de compromis.

Zinc

Des commentaires favorables de presse sur la bonne position statistique du zinc entraînent une hausse d'environ un livre par tonne du métal disponible et à terme. La demande n'est pas très animée, mais les stocks, en baisse ininterrompue depuis mai, baissent encore cette semaine.

L'absence d'offres de métal russe reste un facteur dominant du marché. D'autre part, les dernières statistiques américaines publiées cette semaine, bien que d'importance secondaire pour le marché européen, appuient la tendance. Elle révélaient en effet une augmentation de plus de 13 pour cent des importations américaines de minerai de zinc en 1962 par rapport à l'année précédente, et une baisse d'environ 2 pour cent des stocks de métal pendant le mois de février.

Plomb

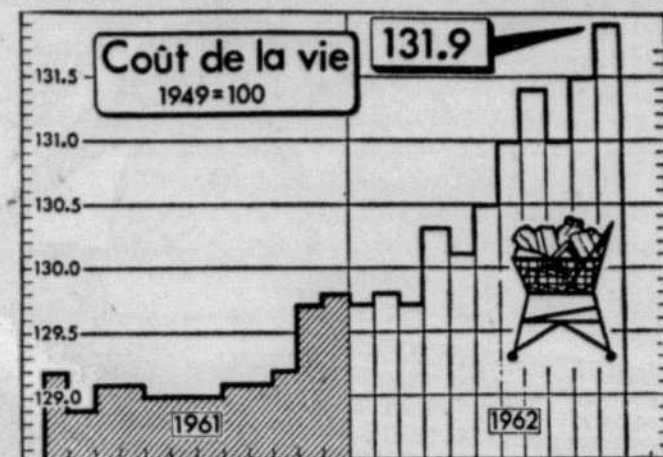
La température plus élémentaire est accompagnée d'une bonne reprise de la demande consummatrice qui avait été ralentie pendant plusieurs semaines par la vague de froid. Le reprise éventuelle d'arrivages de plomb russe empêche cependant la hausse d'être trop accentuée, et celle-ci se limite à environ 10sh par tonne.

Cuivre

Le cuivre bénéficie d'une demande consummatrice un peu plus animée, mais celle-ci ne suffit pas à sortir le marché de sa léthargie, et les cours sont complètement inchangés. Les disponibilités sont encore largement supérieures à la demande, et les producteurs continuent à soutenir le marché journalièrement.

Argent

Très ferme, l'argent métal accentue son mouvement de hausse, et s'établit à un niveau record. En hausse d'un penny, le disponible atteint 110 pence l'once de métal raffiné, et le



A LA HAUSSE — L'indice du coût de la vie au Canada a haussé de nouveau en novembre à un sommet sans précédent depuis la dernière guerre. L'indice a grimpé à 131,9, soit quatre dixièmes de point plus haut que le sommet de 131,5 établi en octobre. Ce graphique indique la tendance de l'indice depuis janvier 1961.

Dans la région de Montréal, en 1962

Les producteurs de lait ont presque doublé leur chiffre d'affaires annuel

"L'année fiscale de 1961-1962 restera pour les producteurs de lait du marché de Montréal celle qui, à date, aura connu les plus grands développements sous tous les rapports", a déclaré M. Ernest Montandon, qui

a assumé la présidence de la Coopérative montréalaise durant cette période marquée au signe du progrès et de l'avancement. En effet, le chiffre d'affaires annuel de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal est passé de \$4.200.000 en 1961 à plus de \$8.000.000 au cours du dernier exercice financier.

Le bilan avait été préparé en collaboration par les comptables de la firme Maheu, Noël et Compagnie de même que par les spécialistes du Service de l'Economie Rurale sous la direction de M. Octave Héneuse. L'administration de la Coopérative, qui est formée de quelque 3.000 producteurs de lait de la région de Montréal, a placé sous la responsabilité d'un secrétaire qui dirige M. Raymond Lancôt depuis six ans.

Le siège social de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal est situé à Ville de Brocard, la même où se trouve le poste de réception centrale le plus moderne de l'Amérique du Nord.

Durant l'année écoulée, on a noté une augmentation considérable du volume du lait manipulé, un accroissement du chiffre d'affaires et une baisse correspondante du coût d'administration.

En 1962, les producteurs en réception centrale ont eu, à plusieurs occasions, 87% de leur quota payé à l'échelle du prix du lait classe 1 et, au cours des douze derniers mois, le pourcentage moyen a été de 84%.

Les producteurs actionnaires de la Coopérative, détenteurs de dix parts payées, ont reçu pour leur lait de surplus en 1962, un prix moyen de \$2,78 pour le lait de 3,4% avec un différentiel de six cents. Ce très bon prix se compare très favorablement avec les prix payés durant la même période par les usines de surplus autorisées à manipuler le lait approuvé par le Service de Santé de Montréal.

M. J. J. McKennirey sera confèrencier à la réunion mensuelle de la P.A.A.M.

M. J. J. McKennirey, directeur, Division de la Petite Industrie, pour le Département du Commerce, sera le confèrencier d'honneur à la réunion mensuelle de la "Purchasing Agents' Association of Montreal", mardi soir le 19 mars 1963, à 6,30 dans la salle Normandie de l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Le sujet de sa conférence sera "La petite industrie et l'achat".

M. Woodrow a estimé que l'industrie dépensera plus d'un demi-million de dollars pour présenter cette exposition; il a aussi affirmé qu'elle sera la plus grande et la plus dynamique de son genre jamais réalisée au Canada.

Les membres responsables du Comité de la "CNBS" pour les bureaux d'affaires de Montréal sont : David P. Gauthier, de Philips Appliances Limited (Organisateur); les membres sont : Ronald A. Clinker, de Roneo Company of Canada Ltd., Gordon Donaldson, de Chubb-Mosler & Taylor Sales Limited, C. Steve Hajdu, de Dictaphone Corporation Limited, David J. Lynne, de Pitney Bowes of Canada Limited, Gordon S. Lyons, de Remington Rand Limited, Yves Saint-Jacques de VisiRecord of Canada Limited, Donald B. Vickery, de Smith-Corona (Canada) Limited, et John A. Weedon, de Mc-Bee Company Limited.

L'exposition sera dirigée par Grant Smednor, gérant général de l'association du programme d'exposition.

Jean Mehling câble de Paris

Le Canada se doit d'élaborer une saine politique monétaire

Dans une récente rubrique de LA PRESSE, Laurent Lauzier, fait justement remarquer à la suite de son voyage en Amérique du Sud, qu'une certaine méfiance se manifeste à l'égard du Canada. L'article du commentateur montréalais s'intitule d'ailleurs, avec éloquentice : les étrangers nous observent.

Il ne paraît pas inutile de reprendre, depuis l'Europe, les principales idées énoncées dans l'article de Laurent Lauzier; et de les reprendre en les transposant à l'échelle des relations canado-européennes.

S'il n'est pas question pour nous de problèmes strictement politiques qui secouent, à l'heure actuelle, la capitale fédérale, le lecteur admettra sans peine que tout cela agisse, ou puisse agir, sur l'économie canadienne. Et cela, justement, en une période où l'Europe, divisée par la querelle du Marché Commun, regarde avec attention ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique.

On constate en effet que les difficultés du gouvernement libéral ont fait l'objet, en France en particulier, de longs commentaires. Les journaux, la télévision, la radio, ont accordé une large place aux échos d'Ottawa. La chose est très nouvelle. Elle est particulièrement importante maintenant, à l'instar où de nombreux regards français se tournent vers le Canada.

En termes plus précis, nos remarques signifient ceci. Le Marché Commun est peut-être menacé, pour de nombreuses années, à vivre en "vase clos". Ou tout au moins à se replier un peu plus sur lui-même, puisque l'Angleterre ne sera pas le septième partenaire. Quant aux relations économiques et financières entre l'Europe et l'Amérique du Nord, elles sont, nous semble-t-il, en train de prendre une orientation nouvelle.

Pendant les années d'après-guerre on peut appeler "de reconstruction de l'Europe", le Vieux Continent appelait de tous ses vœux les capitaux américains. En vain, parce que personne, Outre-Atlantique (mis

nada exige une révision, toute menace "politique" d'instabilité anterieur la confiance européenne. Beaucoup d'industriels hésiteraient à "s'engager" au Canada si, par exemple, le pouvoir politique décidait à Ottawa de mener une politique inflationniste.

Il ressort des statistiques de la Banque du Canada que la masse monétaire A, dans le dernier trimestre de 1962, regagné le "terrain perdu" de Juin à Septembre, pour atteindre à nouveau, ces derniers jours, 15 milliards 600 millions de dollars. Ces quelques lignes ne mettent pas en cause le bien-fondé de ce nouveau développement de la monnaie.

Elles posent simplement la question suivante : sous l'impulsion de partis politiques nouveaux venant au pouvoir, quelle serait la politique monétaire ?

Si l'on préfère le dilemme peut être présenté sous une autre forme. A l'instant où les financiers européens considèrent à nouveau le dollar canadien avec intérêt, avec la confiance qu'on accorde aux monnaies fortes, ne vont-ils pas hésiter si l'on substitue à une politique monétaire de prudence des objectifs "d'expansion rapide à tout prix" ?

Evidemment, la politique économique du Canada intéresse d'abord le pays lui-même. Elle poursuit par PRIORITE des objectifs nationaux (plein emploi par exemple). Une politique économique constitue cependant UN TOUT. L'opinion des étrangers, pour irritante qu'elle puisse paraître, est à prendre en considération. C'est elle, en partie au moins, qui déclenche les arrivées de capitaux "non nationaux".

Jean MEHLING

Fondation prochaine d'une nouvelle société minière

TORONTO. (PCF) — Mme Viola MacMillan se propose de fonder une nouvelle compagnie de prospection minière, valant \$5.000.000. Ce groupe portera le nom de Lady Mac Mines Ltd., et a ajouté Mme MacMillan, on souscrira d'abord 1.000.000 d'actions de \$1 chacune.

Cette compagnie sera financée par des fonds privés canadiens, britanniques et américains. Mme MacMillan sera présidente de cet organisme.

Elle a ajouté qu'elle espère avoir, cet été, cinq équipes de prospecteurs; il y en aurait une dans chacune des provinces

suivantes : Québec, Nouvelle-Ecosse, Ontario et Colombie-Britannique. On en enverra probablement une en Arizona, et une autre dans le Nevada, aux États-Unis.

Mme MacMillan et son mari ont amené à la production, entre autres, Violam et Kam-Kolia. Actuellement, Mme MacMillan a des intérêts dans un gisement de nickel et de cuivre du nord du Québec.

Mme MacMillan a fait ces déclarations devant les participants au congrès de l'Association des prospecteurs et exploitants miniers.

COMPAGNIE D'HUILE MAJEURE
offre
1 STATION DE SERVICE A LOUER
avec **FONDS DE COMMERCE A VENDRE**
CAPITAL REQUIS \$10.000
Pour informations appeler après 6.30 p.m.
RA. 5-1384

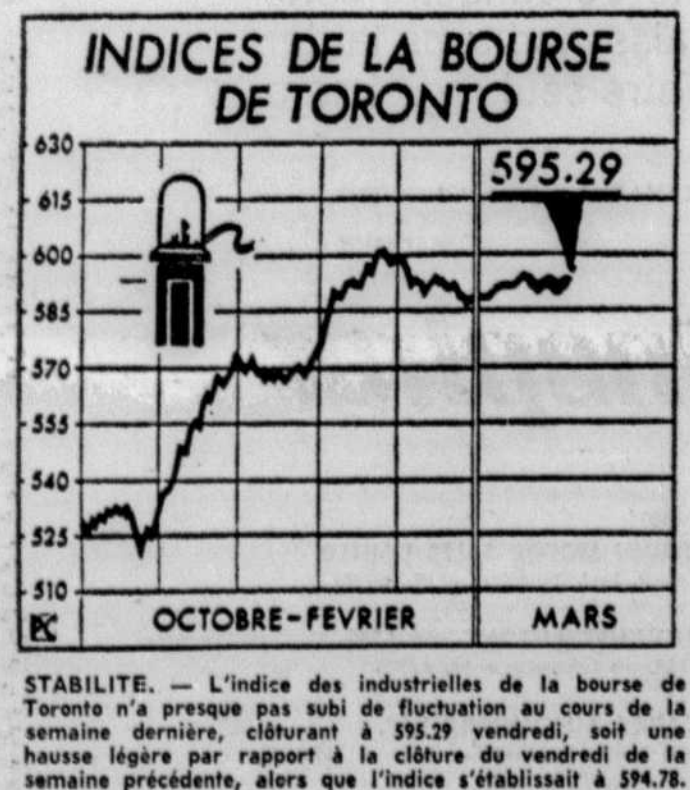
SITUATION D'AVENIR REPRESENTANT en PHARMACIE

Warner-Chilcott Laboratories Company Limited offre situation intéressante et prometteuse à un jeune homme comme représentant de confiance en pharmacie. Cette situation exige une formation universitaire d'au moins deux ans ou l'équivalent et, si possible, une certaine expérience. Notre système d'entraînement préparera parfaitement le candidat à faire connaître l'emploi de nos produits de confiance à la profession médicale et aux pharmacies dans la région de Montréal. Le candidat choisi recevra un excellent salaire avec boni. En outre, nous fournissons une auto de la compagnie, les dépenses de déplacement et de généreux avantages marginaux.

Pour une entrevue à Montréal, veuillez écrire à :
Case 8130 La Presse
Discretion assurée.

Si vous recherchez un bureau de PREMIER CHOIX dans le bas de la ville, venez visiter...

CLEGG BUILDING
468 rue St-Jean, Mil
Ouvert aux visiteurs
• Intégrallement climatisé
• Eclairage fluorescent — Plafonds insonorisés — Parquets en carreaux.
• A peu près 6.000 pi. car. par étage (subdivision consentie)
• Services comprennent nettoyage, ascenseur
• Chambre forte et espace d'entreposage disponibles aux locataires (Voisin du Pigeonhole) Parking rue Notre-Dame
Renseignements :
Kerr Steamships Limited.
468, rue St-Jean, Montréal — Tél. 288-2251



STABILITE. — L'indice des industrielles de la bourse de Toronto n'a presque pas subi de fluctuation au cours de la semaine dernière, clôturant à 595,29 vendredi, soit une hausse légère par rapport à la clôture du vendredi de la semaine précédente, alors que l'indice s'établissait à 594,78.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

INDICE	OCTOBRE-FEVRIER	MARS
INDUSTRIELLES	594,78	595,29
COMMERCE	594,78	595,29
INDUSTRIELLES	594,78	595,29
COMMERCE	594,78	595,29

Les changes étrangers

Service de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Cours nominaux)

Pays, unité monétaire	En monnaie canadienne
Afrique française (A.F.E.F.)	4.400
Allemagne, 100 francs	2.700
Argentine, 100 pesos	2.700
Australie, 100 dollars	2.700
Autriche, 100 schillings	2.700
Belgique, 100 francs	2.700
Bermudes, 100 dollars	2.700
Birmanie, 100 kyats	2.700
Bolivie, 100 bolivianos	2.700
Brazil, 100 cruzeiros	2.700
Bulgarie, 100 lev	2.700
Ceylan, roupie	2.700
Chili, escudo	2.700
Colombie, peso	2.700
Costa-Rica, colon	2.700
Danemark, couronne	2.700
Egypte, livre	2.700
Equateur, sucre	2.700
Espanne, 100 pesetas	2.700
Etats-Unis, dollar	2.700
Finlande, marks	2.700
France, franc	2.700
Grec, 100 drachmes	2.700
Guatemala, quetzal	2.700
Haiti, gourde	2.700
Honduras (Rep.), lempira	2.700
Honduras (Brit.), dollar	2.700
Hongrie, forint	2.700
Inde, roupie	2.700
Indonésie, 100 roupies	2.700

Les indices hebdomadaires des valeurs mobilières

(1956 = 100)

Nombre de valeurs comprises	7 mars	28 fév.	7 fév.
Valeurs de portefeuille			
Indice général	110	131,7	129,9
Industrielles	76	128,4	126,8
Services d'utilité publique	20	131,1	129,6
Financières (1)	14	140,3	144,9
Bancaires	6	140,1	135,1
Titres miniers			
Indice général	24	92,1	90,9
Or	16	109,8	109,5
Métaux	8	82,4	80,7
Autres indices			
Uranium	6	91,4	90,8
Pétrole et gaz primaires	8	62,1	60,9

(1) Comprend les valeurs des sociétés de banque, d'investissement et de prêts.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Propriétés résidentielles, commerciales et industrielles
Taux d'intérêt courants
ROYAL TRUST
630 quest, boul. Dorchester, Montréal 849-4741

service
MOTEURS - GÉNÉRATEURS
TRANSFORMATEURS - RÉGULATEURS
NEUFS - REMIS AU POINT
RÉPARATIONS - REMONTAGE
BOBINES - COMMUTATEURS
CONSEILS EN GÉNIE
THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.
QUEBEC - MONTREAL - SHERBROOKE
UNE COMPAGNIE CANADIENNE

Les timbres

Oeuvres de maîtres



ONT PARU LE 4 MARS: Deux nouveaux timbres de France reproduisant des œuvres de maîtres ont été mis en vente le 4 mars dans les bureaux de poste de la République. Un timbre de 0,50 F, que l'on voit ici à gauche, représente une œuvre du peintre Delacroix intitulée "La lutte de Jacob avec l'ange". Dessiné et gravé par Gandon, son format est de 36 x 48 mm vertical et ses couleurs: violet, brun rouge, bleu, vert foncé, vert clair et bistre. L'autre a une valeur de 1 franc et représente un vitrail de l'église Ste-Foy de Conches, dans l'Eure. Dessiné et gravé par Combet, son format est identique au premier et ses couleurs varient entre le violet, le jaune, le bleu, le noir, le rouge, le bistre et le vert.

Journée du timbre



POSTE GALLO-ROMAINE: Cette année, c'est à l'histoire romaine que la France emprunte l'illustration de son timbre en l'honneur de la Journée du Timbre. Piel a dessiné et gravé ce char romain en s'inspirant d'une fresque ancienne. Le timbre, d'une valeur de 0,20 avec surtaxe de 0,05 F au profit de la Croix-Rouge française, paraît aujourd'hui même. Ses couleurs seront un mélange de bistre violacé et de bistre clair. Son format: 22 x 36 mm horizontal.

Hors-programme pour le lycée Louis-le-Grand

Ceux qui possèdent le programme des émissions de timbres à paraître en France cette année devront en ajouter un autre, prévu pour le 20 mai.

Le ministre des Postes et Télécommunications françaises, M. Jacques Marette, a en effet décidé d'émettre le

20 mai 1963 un timbre-poste, hors-programme, qui sera consacré au lycée Louis-le-Grand, à l'occasion du 4e centenaire de cet établissement.

Les timbres inversés trouvent bons acheteurs

Quatre timbres canadiens de 1959 sur lesquels l'aigle et la feuille d'érable cana-

Quand la rue Ste-Catherine devient un champ de course

On parle ou on a parlé de l'île Sainte-Hélène pour présider des courses d'automobiles; pourquoi pas la rue Ste-Catherine? On pourrait embaucher des conducteurs comme Gilles Riendeau, 19 ans, qui n'a pas craint dans la nuit de vendredi à samedi d'y lancer son bolide à 80 milles à l'heure... avec une auto-patrouille à ses trousses.

Le jeune Bouchervillois, qui comparait samedi matin devant le juge René Thibierge à la suite de cette équipée, a mis le tout sur le compte de "sa nervosité", en plaçant le jeune homme était au volant d'une auto stationnée rue Ste-Catherine et s'est lancé à fond de train en direction de l'est, brûlant au passage les feux

diennes étaient imprimés à l'envers se sont vendus \$1,650 en fin de février chez l'encanteur Harmer, à Londres.

A la même vente, un bloc de quatre timbres argentins

imprimés à l'envers entre 1899 et 1900 a réalisé \$4,200.

Un timbre des Etats-Unis avec le centre inversé et représentant une locomotive avec un nuage de fumée a été adjugé pour le même prix.

et leur histoire

Naissance d'une nation

Peu de pays se sont développés aussi rapidement et d'une façon si marquante que la Rhodesie — et le contraste ne peut être mieux illustré ailleurs que sur ce timbre d'un penny faisant partie d'une série émise par la Rhodesie du Sud en juin



1940 pour marquer le Jubilé d'Or de la Compagnie du Sud-Afrique britannique (British South Africa Company).

C'est un timbre qui nous fait revivre l'époque où l'Angleterre édifiait son empire. Un immigré anglais, Cecil Rhodes, partait pour l'Afrique du Sud où il comptait s'établir comme fermier. Probablement né sous une bonne étoile, Rhodes amassait rapidement une fortune dans la ruée du diamant de Kimberley et devenait plus tard premier ministre de la colonie du Cap.

Rhodes avait toujours rêvé d'étendre l'influence britannique vers le nord — En mai 1890, une colonie de pionniers formée de 180 Européens et d'environ autant d'indigènes s'ébranla de la ferme de Rhodes située dans le Kimberley pour gagner sous la garde d'un détachement de police, la région du Mashonaland.

En septembre, ils atteignaient l'emplacement de ce qui allait devenir la capitale fédérale de Salisbury et y érigeaient un fort. Le timbre montre la cérémonie de la levée du drapeau. Aujourd'hui, l'édifice du Parlement occupe l'endroit même où l'on trouvait le fort et Salisbury est devenue une ville moderne qui compte près de 200,000 habitants, dont 84,000 environ sont des Européens.

Le pays qui bénéficie tellement du travail de Rhodes a justement reçu son nom de l'immigré qui allait y faire fortune. Le nom de Rhodesia a été utilisé pour la première fois en 1895. Mais, fait curieux, il n'est pas apparu sur les timbres de ce territoire avant 1909, soit sept ans après la mort de Rhodes, et encore ne le vit-on qu'en surimpression sur le dessin courant montrant le blason de la Compagnie britannique d'Afrique du Sud.

Cette compagnie avait été établie en 1889 pour "susciter la civilisation, implanter le gouvernement et contrôler la traite des esclaves". Son autorité dura jusqu'en 1923, alors que le territoire fut divisé en deux parties, la Rhodesie du Nord et la Rhodesie du Sud, désignations qui ont duré jusqu'à ce jour.

CPM: Le Cercle des Philatélistes de Montréal tiendra, demain, 19 mars, une réunion régulière à son local du 4242 rue Papineau. Visiteurs et membres sont les bienvenus.

rouges de l'intersection Frontenac, en voyant s'approcher une auto patrouille...

Le tribunal l'a condamné, séance tenante, à \$100 d'amende ou à défaut un mois de prison.

Un autre automobiliste au eu maille à partir avec la justice, accusé par la police provinciale d'ivresse au volant. Oscar Richard, 31 ans, qui a plaidé non coupable, aurait dépassé sur la voie élevée du boulevard Métropolitain une auto de la police provinciale et poursuivi son chemin en zigzaguant "anormalement". Intrigués, les policiers l'ont arrêté et constaté que ses facultés étaient affaiblies.

Le procès a été fixé au 22 mars prochain et le juge a exigé un cautionnement de \$300 pour sa remise en liberté.

Matinée symphonique

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL. Chef d'orchestre: Roland Leduc. Matinée pour la jeunesse, samedi, au Plateau.

PROGRAMME: Ouverture de "Don Giovanni" — Mozart. 1er mouvement du Concerto 2, en si bémol, pour piano — Beethoven. Soliste: Anne-Marie Gendron. "Oh! How pleasing to the senses" — Haydn. Soliste: Marguerite Charbonneau. "La Mer" — Debussy.

par Claude Gingras

C'est Roland Leduc, directeur du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, qui dirigeait la Matinée symphonique de samedi dernier. C'est également lui qui faisait les commentaires, et c'est avec plaisir que j'ai constaté que l'ancien commentateur de "Radio-College" n'avait rien perdu de sa verve ni de son érudition.

M. Leduc a expliqué — si cela peut se faire — le contenu musical des deux œuvres symphoniques au programme, et l'exécution qu'il anima tout de suite après correspondait bien à ses explications. Il a vraiment fait sentir le drame réel de Don Juan et a fait émerger toutes les beautés orchestrales que recèle le poème debussyste. (L'excellence de la direction de Roland Leduc me faisait me demander: au fait, qu'est-il advenu de l'Orchestre du Conservatoire?...).

Excellente idée d'avoir appris à ces jeunes à reconnaître le son de chaque instrument, mais le commentateur aurait dû présenter aussi les deux autres œuvres. Ces jeunes ne connaissent certainement pas très bien l'oratorio "Les Saisons", de Haydn, et ils ne savent visiblement pas ce que c'est qu'une cadence de concerto puisqu'ils ont applaudi juste avant celle-ci.

Anne-Marie Gendron, pianiste de 13 ans, a fait beaucoup de fausses notes mais cela ne diminue en rien l'opinion que j'ai d'elle: voilà une jeune artiste très douée, qui a de la technique, de l'assurance et du style.

Marguerite Charbonneau a chanté correctement mais d'une façon un peu trop impersonnelle et d'une voix blanche l'extrait précité de l'oratorio de Haydn.

L'orchestre a très bien accompagné les deux solistes.

MUSIQUE

Du Trio Baroque à la guitare flamenco de Montoya

LE TRIO BAROQUE
Au Redpath Hall
Vendredi soir
PROGRAMME
Trio en sol — Calivano
Ricercar et Canzona — Frescobaldi
Trio en sol mineur — Vivaldi
Trio en la — Sammartini
Sonata — No 8 en sol — Valentino
No 8 en sol — Valentino
Trio en la — Albinoni
Soliste: Mario Duchesne, flûte
Soliste: Melvin Berman, hautbois
Soliste: Kelsey Jones, claveciniste

par Jean Vallerand

Le Trio Baroque de Montréal avait consacré son troisième récital de la saison à des compositeurs italiens. La vogue que connaît actuellement la musique baroque aura démontré qu'aux dix-septième et dix-huitième siècles, comme à toutes les époques de l'histoire de la musique, les compositeurs baroques avaient au moins en commun la science de l'écriture et la passion de vouloir exprimer quelque chose; c'est encore ce qui rend le moins génial d'entre eux intéressant. Calivano (c. 1733) et Valentino (c. 1714) n'ont pas la taille de Frescobaldi, Vivaldi ou Sammartini, mais leur musique est sincère. La Sonata pour hautbois de Valentino est une charmante pièce de virtuosité que Melvin Berman a jouée avec beaucoup de fini. Le Ricercar et la Canzona de Frescobaldi sont de toute évidence des œuvres d'orgue; leur écriture où abondent les valeurs longues convient assez mal au clavecin. La déformation ne va toutefois pas jusqu'à camoufler le souffle puissant qui passe dans cette musique.

Le meilleur moment de la soirée fut celui de l'exécution du Trio en fa de Sammartini. Les interprètes y ont atteint une parfaite maîtrise du dialogue et la sonorité de l'ensemble, généralement très uniforme dans ce genre de musique concertante, a été renouvelée par l'emploi de la flûte à bec au lieu de la flûte traversière. Une soirée agréable, manquant de substance, mais qui a mis en valeur les qualités remarquables du Trio Baroque de Montréal.

CARLOS MONTAYA
solistes flamenco
Au Her Majesty's
Dimanche soir
Récital consacré au répertoire du folklore flamenco et comportant surtout des compositions de Montoya.

Le flamenco est un univers à part, un univers en soi. On y pénètre comme on pénètre dans une philosophie. Le flamenco est plus qu'un folklore, c'est un besoin vital, comme le boire et

le manger, comme l'air que l'on respire. Ce folklore est à la fois chorégraphique, vocal et instrumental. Son expression la plus profonde est certes au niveau du répertoire vocal, au niveau des cantilènes du "cantaor". La guitare flamenco est surtout un instrument d'accompagnement; elle soutient le chanteur, ponctue ses discours; elle soutient les danseurs, provoque leurs improvisations. Mais elle a peu à peu acquis son autonomie, elle s'est graduellement détachée de la fiesta flamenco en raison même de l'importance qu'y prenaient les intermèdes, les zones d'attente qu'elle peuplait de son impatience; elle est devenue instrument de concert.

Elle n'y est pas tout à fait à sa place, pas autant en tout cas que dans le contexte même du rituel flamenco global. Elle est toutefois défendue et illustrée par quelques interprètes dont Carlos Montoya est l'un des plus connus. Carlos Montoya est un grand virtuose, son vocabulaire technique est immense; c'est à juste titre qu'on le considère comme un maître du flamenco. Mais son récital de dimanche soir au Her Majesty's m'a semblé froid. Je n'y ai pas retrouvé, en dépit de l'incomparable maîtrise technique de l'interprète, ce climat quasi religieux qui est propre au folklore flamenco. En s'installant sur une scène de spectacle pour un récital, je trouve que la guitare

flamenco est quelque peu "désacralisée". C'est du moins l'impression que j'ai eue hier soir. J'admire l'instrumentiste, je ne suis pas ému.

Service parfait

Le voyageur règle la note au portier de l'hôtel. Il ne peut pas s'empêcher de faire la remarque: "Cela ne m'est encore jamais arrivé au cours de mes voyages. Hier soir, j'ai mis mes chaussures sales devant la porte, et ce matin je les ai retrouvées telles que." — "Oh ce n'est pas étonnant, Monsieur," dit le portier, "tout notre personnel est très honnête!"

En crème, bâton ou à bille!

RABAIS 40%
Offre limitée!

Déodorant de Tussy

Rég. 1.25 **75¢** CH.

Un simple geste suffit pour supprimer les effets désagréables de la transpiration. Vous restez "vous-même" durant toute la journée sans que le chaleur ou la fatigue puisse altérer votre charme. Choix de 3 modèles: en crème, pot de 2 on. — en bâton, 2 1/2 on. — modèle à bille: 1 1/2 on.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — PARFUMERIE (701) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais sur produits de beauté de Tussy

Rég. 3.75 à 5.75 **\$2 à \$3** CH.

Cinq merveilleux produits qui adoucissent et assouplissent votre épiderme durant l'hiver.

A. Crème hydratante pour peau sèche ou sensible. A base de vitamine A. 2 on. Rég. 3.75! **Ch. \$2**
B. Lotion hydratante avec vitamine A. 2 on. Rég. 3.75! **Ch. \$2**
C. Lotion identique à B. 4 on. **Ch. \$3**
D. Crème hormonale "Beauty Plus" pour peau terne. 4 on. Rég. 4.75. **Ch. 2.50**
E. Crème identique à D. 2 on. Rég. 3.75. **Ch. \$2**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

FILMS
SERVICE COMPLET DE FINITION
EN 8 HEURES

50% SUR ROULEAU BLANC & NOIR	ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5	35¢
	ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	60¢
	ROUL. DE 20 POSES 3 1/2 x 4 1/2	1.00
IMPRESSION INDIVIDUELLE 05¢		
ROUL. DE 8 POSES 3 1/2 x 5	3.00	30% SUR ROULEAU KODACOLOR
ROUL. DE 12 POSES 3 1/2 x 3 1/2	4.00	
IMPRESSION INDIVIDUELLE 30¢		
EKTACHROME 120-620-127 ou 135 (20 POSES) 115 AVEC MONTURES		

N.B. A ces prix, ajoutez 5¢ pour la poste et 4 ou 6¢ pour la taxe de vente. Pour tout autre renseignement, écrivez-nous. Enveloppes de retour gratuites. Satisfaction garantie ou argent remis.

ENVOYEZ VOS PHOTOS A:
PHOTO POSTE INC.
CASE POSTALE 1153, QUÉBEC, P.Q.

Le MEILLEUR endroit où aller pour obtenir de l'argent au moment même où vous le désirez

Appelez "Beneficial" pour obtenir de l'argent deux fois plus rapidement. Liquidiez les factures impayées, réglez toutes vos dépenses, etc. etc. Chez "Beneficial" nous aimons dire "Oui!" Appelez... dès maintenant!

BENEFICIAL
FINANCE CO. OF CANADA

Prêts Jusqu'à \$1000—Votre prêt peut être garanti par une assurance-vie 30 mois pour rembourser des prêts de plus de \$500.

MONTREAL (9 Bureaux)
• Chambre 1, Deuxième étage, 1850 Rue Ontario Est (angle Cartier)..... LA 6-5931
• Chambre 118, Edifice York, 1500 Rue Ste Catherine, Ouest à l'angle de la rue Guy..... WE 2-4131
• Premier étage, Edifice Drummond, 1117 Ste Catherine O..... V1 4-8961
• Deuxième étage, 3872 Rue Ontario Est, Coin Bourdonnière..... LA 5-2563
• Deuxième étage, 1287 Rue St. Denis (angle Ste Catherine Est)..... UN 6-7415
• 379 Rue Jean Talon Est (angle St. Denis)..... 274-9291
• Deuxième étage, 5787 Rue St. Hubert..... 274-9291
• 3102 Rue Masson (coin Sieme Avenue Rosemont)..... RA 2-4645
• 1387 Rue Mt. Royal, Est..... LA 6-4948
• DRUMMONDVILLE—100 Rue Marchand (coin de rue Mariot)..... GR 8-1256
• GRANBY—145 Rue Principale, Deuxième étage..... FR 2-3275
• JOLIETTE—518 Rue Mansou, 2ième étage..... PL 3-7444
• LACHINE—1350 Rue Notre Dame (au dessus du Marché Duomo)..... ME 7-2334
• LONGUEUIL—35-A Rue St. Charles, Ouest, 2ième étage..... OS 7-2328
• SOREL—34 Rue Du Roi, Deuxième étage..... RI 3-7901
• ST. HYACINTHE—1626 Rue Des Cascades..... PR 4-6411
• ST. JEAN—192 Rue Richelieu (au dessus de Woolworth's)..... FI 7-2328
• ST. JEROME—Deuxième étage, 26 Rue Legault..... GE 2-4375
• ST. LAURENT—2ième étage, 997 Blvd., Desarès, En Face Du Centre d'Achats Morgate..... RI 7-7571
• SHERBROOKE—Edifice Continental, Angle Des Rues King et Wellington..... LO 2-7631
• VALLEYFIELD—237-B Rue Victoria, Deuxième étage..... FR 3-5450
• VERDUN—2ième étage, 3993 Wellington..... PO 7-5258
• VICTORIAVILLE—2ième étage, 43 Rue Notre Dame Est..... 752-4558
• VILLE EMARD—2385 Rue Johnson, au-dessus de Magasin de Meubles Brûllet..... PO 7-5436

Ouvrez le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

VINCENT
Collection de timbres neufs des colonies anglaises avec quantité de haute dénomination. Aubaine: \$160.
Toujours situé au 2e étage
294 ouest, Ste-Catherine, UN. 1-7037

Simpson MONTREAL

Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.

Nouveau maquillage pour un regard plus séduisant!
Accentuez la beauté de vos yeux grâce à MAX FACTOR

Pour augmenter la profondeur et l'éclat de votre regard, soulignez le contour de vos paupières avec le traceur liquide "Hi-Fi", puis ombrrez-les délicatement avec l'ombre-poudre iriscente qui vous est offerte en trois ravissantes teintes. Enfin, vos yeux auront un attrait irrésistible, en appliquant du "Mascara Wand" sur vos cils.

Egalement un nouveau maquillage qui, suivant les caprices de votre imagination, dessine et accentue vos sourcils tout en leur donnant plus d'expression. Il s'applique très facilement et sèche en un clin d'oeil! Choix de 6 nuances assorties ou s'harmonisent à la teinte de vos cheveux.

A. Ombre-poudre iriscente	1.50	B. Pinceau pour traceur	\$1
C. Maquillage pour sourcils	1.50	D. Traceur liquide "Hi-Fi" pour souligner le tour de vos yeux	1.95
E. Maquillage pour les cils	\$2		

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — PARFUMERIE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Choix de vêtements de base réputés!

Simpson MONTREAL

Gothic et DAISY
BAS PRIX!
2.50 à \$9 CH.

Pour obtenir cette silhouette mince si en vogue ce printemps, quoi de mieux que ces confortables vêtements de base au soutien ferme!

A. Soutien-gorge coussiné "Daisy Fresh" en coton broadcloth coussiné. Tailles AA — 32 à 36 et A — 32 à 36... **Ch. 2.50**
B. Soutien-gorge "Gothic" en broadcloth coussiné avec sous-bras élastiques pour un meilleur ajustement. Tailles: A — 32 à 36, B — 32 à 38 et C — 32 à 40. **Ch. 2.50**
C. Gaine-culotte "Daisy Fresh" en élastique powernet avec décor à pois jaunes. Panneau avant en latex satin. Tailles: P.M.G. et T.G. **Ch. \$7**
Egalement disponibles: modèles à **\$5 et \$9**
D. Gaine "Daisy Fresh" assortie. Tailles: P.M.G. et T.G. **Ch. \$5**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — LE SALON DU CORSET (741), AU QUATRIEME

Pour une silhouette uniformément gracieuse
Fameuse corselette "Sarong"

Cette fameuse corselette met en vedette un panneau avant en batiste de coton, un panneau arrière en satin élastique et chaque côté en tissu leno! Le buste est en délicat nylon brodé — Choisissez, selon votre taille, la longueur pour stature courte, ou stature moyenne: bonnets: B, C et D, tailles 34 à 42.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — LE SALON DU CORSET (741), AU QUATRIEME



PAR MARCEL DESJARDINS

Le R.P. Bauer prédit une série mondiale du hockey

Au Canada, on estime qu'il y a 180.000 joueurs de hockey. En Europe, on prétend que le nombre se chiffre à 800.000.

Dans des pays d'outre-mer, une certaine catégorie de joueurs pratiquent notre jeu national pendant quatre heures par jour, deux le matin, deux l'après-midi, pendant six mois par année. Les autres six mois, ils jouent au soccer.

Les progrès du hockey dans des pays européens tels que la Russie, la Tchécoslovaquie, la Suède sont renversants, fantastiques. Ils dépassent les prédictions de tous ceux qui, pourtant, nous avaient prévus du développement de notre sport national chez ces peuples. Leurs prédictions ont été surpassées.

Ces quelques faits réels, ces quelques constatations, le R. P. Dave Bauer nous en faisait part vendredi soir dernier au cours d'une conversation téléphonique de Kingston.

Il les transmettait dans l'espoir qu'ils amèneront les Canadiens à réfléchir, à penser que les temps ont changé, qu'il faut voir la situation en adultes, qu'il est devenu plus nécessaire que jamais d'être objectifs dans nos vues sur le sujet, de cesser d'être négatifs.

Le père Bauer à qui a été confiée la tâche de former l'équipe de hockey qui représentera le Canada aux Jeux Olympiques de 1964 à Innsbruck, en Autriche, venait tout juste de revenir de Stockholm où il a assisté aux premières rencontres du tournoi mondial.

"Dans deux ans, certaines équipes européennes seront de force à figurer dans la Ligue Américaine.

"Donnez-leur quelques autres années et elles pourront rivaliser avec celles de la Ligue Nationale," affirme-t-il.

Ce n'est pas sa prétention que ces clubs joueront dans la Ligue Américaine ou dans la Ligue Nationale, mais il est convaincu qu'un circuit professionnel est à la veille d'être organisé en Europe et qu'un jour viendra où le champion de la L.H.N. se mesurera probablement à celui d'outre-mer pour le titre de champion du monde.

"Je crois, j'espère du moins, qu'au Canada, on se rend enfin compte de l'opposition formidable que nos clubs rencontrent à ce tournoi mondial ou à celui des Jeux Olympiques. Je pense qu'il y a la part de toutes les organisations de hockey dans la formation des clubs que nous enverrons outre-mer. Je suis sûr qu'on est maintenant convaincu que l'instructeur du club doit passer son temps autrement qu'à chercher à obtenir de l'argent pour défrayer les dépenses du voyage de l'équipe pendant les semaines précédant le départ," ajoute-t-il.

"Certaines organisations devront cesser leurs manèges hypocrites pour prétendre qu'elles ne peuvent rien faire lorsque demande leur est faite d'aider ces équipes en joueurs," a-t-il ajouté.

"Cessons de critiquer et de ridiculiser, et agissons"...

"Cessons de ridiculiser et de critiquer nos clubs qui se rendent outre-mer et pensons et agissons. Ouvrons les yeux et voyons la situation en réalistes.

Le père Bauer, qui aurait sans doute joué pour le Boston s'il n'eût embrassé la prêtrise, prétend que nous avions dans le Trail un excellent club à Stockholm. Ce que trop d'entre nous se refusent à admettre c'est l'amélioration du calibre de jeu des équipes européennes.

La Russie et la Suède ont de nouvelles moissons de joueurs. La première avait un tournoi un club composé de joueurs de 23, 24 et 25 ans. Il y en avait quelques-uns aussi de 19 et 20 ans. On peut s'imaginer la valeur que prendra cette équipe au cours des prochaines années. Elle est possiblement la mieux équilibrée à Stockholm, la meilleure à prendre part au tournoi.

"Le père Bauer ne savait pas à ce moment que la Russie allait remporter les honneurs du tournoi."

Mais elle a probablement péché par excès de confiance dans son match perdu contre la Suède. Les deux buts comptés par cette dernière étaient du type chanceux. Trois fois, les Russes ont lancé sur le poteau du filet au cours de la même rencontre.

Si la Russie avait à son avis un club extrêmement bien organisé, la Suède alignait la meilleure ligne d'attaque de toutes celles dans le tournoi. La plus brillante au monde dans le hockey amateur. Ses trois membres sont de grands et robustes athlètes très efficaces, très habiles joueurs.

Les Tchèques ont déçu le père Bauer. Ils ont négligé de renouveler leur équipe au cours des dernières années. Mais les bons jeunes joueurs fourmillent dans ce pays. Ce n'est qu'une question de temps avant que ce peuple ne produise de grands hockeyeurs. Ils ont été vivement déçus par leur joute nulle contre le Canada et cela les a amenés à fournir une décevante performance contre les Russes.

Par ailleurs, cette même partie nulle contre les Tchèques avait affecté les Canadiens et les avait mal préparés à leur joute contre les Suédois.

Mais ce qu'il y a d'important à retenir c'est en premier lieu le progrès fantastique du hockey dans certains pays européens depuis dix ans et la nécessité pour nous de voir la nouvelle situation bien en face et d'agir en conséquence.

Ce n'est toutefois plus de l'amateurisme. Le père Bauer nous signale qu'un joueur suédois a payé son impôt annuel sur un revenu de \$50.000. Un autre a reçu en cadeau un poste d'essence et une automobile. Un autre, lui a-t-on dit, reçoit un salaire de \$8.000.

C'est ce qui l'amène à nous parler de l'éventualité d'une ligue professionnelle en Europe d'ici quelques années.

Mais sa préoccupation personnelle ce n'est pas ce qui va se produire en Europe comme sa tâche de former l'équipe qui ira représenter notre pays aux Jeux Olympiques de l'an prochain. Il désire un club d'une valeur exceptionnelle. Il veut également une équipe qui représentera tout le pays, y compris l'élément d'expression française bien entendu. Il déclare qu'il a en vue trois joueurs canadiens-français dont il ne veut dévoiler les noms pour le moment de crainte que cela nuise à son travail de recrutement. Il est heureux de voir que certains magnats de la Ligue Nationale lui ont promis leur coopération.

"La tâche est formidable mais elle en vaut la peine," nous dit-il en terminant.

Johnston empêche le Canadien de rejoindre le Chicago au 2e rang

par André TRUELLE
envoyé spécial de LA PRESSE

BOSTON. — Incroyable, véritablement incroyable, à moins d'en avoir été témoin. Le gardien Eddie Johnston a empêché le Canadien de rejoindre les Black Hawks de Chicago en deuxième place, hier soir, devant 13.999 spectateurs le tenant à une joute nulle de 2-2 au profit des Bruins.

Par moments, on se serait cru à Chicago tant la foule était enthousiaste et démonstrative à l'endroit de ses favoris. Ils menaient par 2-0 au milieu de la joute et le public réagissait comme si les Bruins bataillaient pour une place dans les éliminatoires. Johnston, qui a été blessé au nez par un lancer de Don Marshall, à la deuxième période est revenu plus fort que jamais après un court repos, même si le Canadien est parvenu à niveler le pointage. L'ancien gardien de l'organisation du Tricolore a été crédité de 20 arrêts dans l'engagement final.

Et pendant la punition à Ted Green, dans les dernières minutes de jeu, Johnston a bloqué au moins six lancers de Richard, Moore, Provost, Béliveau et Laperrière. En plus, Henri Richard, avec le filet entièrement à lui au-dessus d'un Johnston étendu sur la glace, n'a pu faire mieux qu'atteindre le poteau.

Les joueurs du Canadien ont regagné leur vestiaire en secouant la tête, se refusant encore de croire que leur rendement dans les trente dernières minutes de la joute n'avait pas pu leur procurer la victoire. "Johnston a été merveilleux", a reconnu Schmidt. "Il ne lui

Un os pour Fontinato...

On rencontre des partisans du Canadien partout au Québec, mais il s'en trouve un à St-Antoine-des-Laurentides, qui mérite une mention spéciale. Dans une lettre signée par M. Roger Mayer, maire du village de St-Antoine-des-Laurentides, qui nous raconte :

"Dans une conversation amicale parlant sport, cette semaine, un partisan de Lou Fontinato, joueur des Canadiens, M. Paul Bohémier, de St-Jérôme, faisait savoir au maire Roger Mayer, de St-Antoine-des-Laurentides, que si Lou Fontinato avait besoin d'un os pour continuer sa carrière avec les Canadiens, ce dernier serait prêt à le lui fournir."

reste plus qu'à être régulier. S'il réussit, nous n'aurons pas de problème de ce côté l'an prochain.

Johnny Bucyk a permis aux Bruins de prendre les devants 1-0 alors que le Canadien éprouvait de la difficulté à contrôler la rondelle, vers la fin du premier vingt.

Puis Doug Mohs a mis à profit une échappée de Jean-Guy Gendron avec seulement Jacques Lafrenière à la défense. Charlie Burns était alors au banc des punitions.

Heureusement que Dickie Moore a déjoué Johnston pendant l'absence de Bob Leiter, permettant au Canadien de reprendre espoir.

But controversé
Ce n'est qu'au milieu de la période finale que Robert Rousseau a nivelé le pointage, sur un but controversé.

Rousseau a fait une passe de la main à Marshall. Un peu plus tard, Marshall a remis le disque à Rousseau qui a enregistré son 19e but. Les Bruins ont protesté.

Mais l'arbitre Frank Udvari a expliqué à Milt Schmidt que la passe de Rousseau n'avait pas été intentionnelle. C'est ce but qui a permis au Canadien d'annuler.

Il est vrai que par la suite les Montréalais ont tout fait sauf marquer un but, bourdon-

nant sans cesse dans le territoire des Bruins.

Ces derniers ont eux aussi raté quelques rares occasions de compter. Gendron a été le plus frustré quand Jean-Claude Tremblay a arrêté la rondelle sur la ligne rouge, Jacques Plante étant hors de position. Irwin Spencer a lui aussi été privé d'un but après être arrivé seul devant Plante.

Changements

Toe Blake a fait plusieurs changements dans son alignement.

CANADIENS — But : Plante. Défenses : Talbot, Harper, J.-C. Tremblay, Laperrière. Avants : Béliveau, Rousseau, G. Tremblay, Richard, Moore, Provost, Backstrom, Geoffrion, Marshall, Hicke, McCreary, Berenson.

BOSTON — But : Johnston. Défenses : Green, Boivin, Mohs, Westfall, Godfrey. Avants : Leiter, Gendron, Francis, Kennedy, Williams, Bucyk, Gilbert, Toppazzini, Burns, Hicke, Spencer.

Arbitre — Udvari. Juge de lignes : Armstrong, Atanas.

Première période
1-Boston : Bucyk (26), Williams, Westfall, 15:40
Punitions : G. Tremblay, 1:30
Green, 11:50

Deuxième période
2-Boston, Mohs (76), 7:38
Gendron, 14:36
3-Canadiens, Moore (23e), 14:36
(Provost, Richard)
Punitions : Burns 5:51, Leiter, mineure et mauvaise conduite 12:46, Moore 7:47

Troisième période
4-Canadien, Rousseau (19e), 7:50
(Marshall, Backstrom)
Punition : Green 16:50

Arrêts
PLANTE : 9 11 11-31
JOHNSTON : 12 6 20-38

Il n'a utilisé Bernard Geoffrion, de retour au jeu après sa suspension de cinq joutes, qu'en deux occasions à la 1ère période.

Par la suite, Geoffrion a joué régulièrement avec Béliveau et Gilles Tremblay. Don Marshall a remplacé Moore en plusieurs occasions et Berenson qui a raté un but à son seul lancer vers Johnston.

Keith McCreary n'a joué que pendant les punitions à son club. Le Canadien avait douze avants en uniforme. Jean Gauthier, blessé à la jambe gauche, a assisté à la joute comme spectateur.

Plusieurs blessés.

Plusieurs joueurs soignent des blessures plus ou moins graves et le physiothérapeute Bill Head avait accompagné l'équipe.

Richard soigne une blessure à l'aine, Gilles Tremblay souffre de contusions aux côtes et au bras droit, Jean-Guy Talbot est blessé à une main, Rousseau, Moore et Harper se plaignent de maux divers.

Le Canadien rentrera à Montréal aujourd'hui.

Ses chances de terminer en tête sont à peu près nulles, mais il pourrait bien déloger Chicago du deuxième rang.

Les Hawks jouent demain contre Détroit, samedi à Montréal et le lendemain à Boston. Le Canadien visite Toronto mercredi, reçoit les Hawks samedi et clôture sa saison à New York.

NOTES... Moore a été coupé près de l'oeil droit pendant un jeu de puissance, mais il est resté sur la glace où il a laissé de nombreuses tâches de son sang... Jean-Guy Gendron a été l'une des vedettes des Bruins, avec Johnston... Gendron retournera à Montréal après la saison... Il travaillera probablement pour Henri Richard... les Bruins alignaient le jeune Jeannot Gilbert, 22 ans, de Grande Baie... Gilbert a joué pour la même équipe que Jean-Claude Tremblay à Port-Alfred, mais une année après le départ de Jean-Claude... il a fait un séjour à Barrie, puis à Niagara chez les juniors... il a ensuite porté les couleurs du Clinton, dans la Ligue de l'Est des États-Unis où il a été nommé la recrue de l'année... Cette saison, il était à Kingston... Gilbert était très nerveux à sa première joute contre Chicago... il dit Schmidt... "Il a mieux fait ce soir"... Gilbert a joué contre Charlie Burns et Jerry Toppazzini... Les journalistes Red Fisher, Pat Curran et André Truelle ont failli manquer la joute... Leur avion n'a pu atterrir à Boston après deux vaines tentatives et l'appareil s'est posé à Hartford, Connecticut... Un autobus les a reconduits à Boston où ils sont arrivés moins d'une heure avant la joute...

Liston quitte Miami en compagnie d'un admirateur

Le combat remis encore une fois!



SONNY LISTON et son nouvel ami, MIKE ZWERNER (téléphoto UPD)

MIAMI BEACH. (UPI) — La question de l'heure dans le domaine de la boxe, ce n'est pas de savoir qui de Sonny Liston ou de Floyd Patterson remportera le combat, mais plutôt on se demande si le combat aura lieu, tel que prévu, à Miami, le 10 avril prochain.

Au cours de la fin de semaine, les chances de voir le combat remis encore une fois n'ont pas diminué, loin de là. Jack Nilon, l'aviseur légal de Liston, a dit que le match devrait être remis à cause d'une blessure au genou subie il y a quelques temps par le champion.

Liston, qui boitait légèrement et laissait voir un embonpoint inquiétant, est arrivé à Chicago hier afin de se reposer durant une semaine et de placer son genou malade sous les soins d'un médecin.

Et dire que tout ceci est causé par l'amitié éprouvée par Liston pour un petit bonhomme de Miami Beach. Aujourd'hui, Liston célèbre les succès, mais le monde où il a vécu de mauvais souvenirs ne lui inspire plus confiance.

Surpris, puis amusé, Sonny baissa la tête et sourit. Une amitié sincère venait de naître. "Ils allèrent un peu plus vite".

Depuis ce jour, on a constaté, à voir la défroque du

prisonnier qu'il a portée à maintes reprises.

Seuls les enfants lui inspirent confiance. Peut-être parce que, dans leur naïveté, ils savent encore juger un homme par son apparence seulement, parce que leur innocence enfantine voile à leurs yeux la lourdeur possible d'un passé peu reluisant...

Le petit Mike Zwerner est âgé de 11 ans. C'est un enfant à tête noire, mais d'une autre race, d'une autre foi, d'une autre couleur que Sonny.

Mais, et que pourrait-on y faire ? Sonny demeure son idole.

Le premier matin de son entraînement de course à pied au terrain de golf de Miami Beach, Mike attendait Sonny. Gène, sans dire le moindre mot, il se mit à courir aux côtés de Liston.

Après un quart de mille de ce silence religieux, le petit bonhomme releva la tête, et en accompagnant ses mots d'un rire espiègle, il dit :

"Hey Sonny, allons un peu plus vite !"

Surpris, puis amusé, Sonny baissa la tête et sourit. Une amitié sincère venait de naître. "Ils allèrent un peu plus vite".

Depuis ce jour, on a constaté, à voir la défroque du

Voir COMBAT en page 39



CAMARADES CELEBRONS NOTRE VICTOIRE !
— Le capitaine B. Majorov, de l'équipe de hockey nationale de Russie, brandit deux trophées à la

suite de la victoire remportée hier sur le Canada, au compte de 4-2, triomphé qui leur a valu leur deuxième championnat mondial du hockey.

Téléphoto PA

Dénouement imprévu à Stockholm

La Russie remporte le championnat mondial

STOCKHOLM. (PC) — A l'issue de la pire performance jamais fournie par une équipe canadienne dans le cadre d'une compétition mondiale au hockey, Art Potter, président de l'Association de Hockey Amateur du Canada, a tiré la conclusion suivante :

"Il s'impose que nous stimulons l'orgueil national dans le hockey canadien".

Potter et tous les personnages qui étaient reliés de près ou de loin aux Smoke Eaters de Trail, n'avaient que d'éloges pour l'esprit de combativité des Smokies à la suite de la défaite de 4-2 que les Canadiens venaient d'encaisser aux mains des Russes, les nouveaux titulaires du championnat mondial.

Toutefois, tous ont été unanimes à dire que le Canada ne remporterait jamais un autre championnat mondial à moins qu'il ne soit représenté par la crème de ses joueurs. Même à cela, il faudra que ces joueurs aient amplement le temps de s'exercer ensemble afin de présenter une parfaite cohésion avant de participer au championnat.

Le Canada s'est classé quatrième durant la compétition qui vient de se terminer, soit la pire performance fournie par un club canadien depuis 1920, alors que les premiers Jeux Olympiques d'hiver ont été présentés à Anvers, Belgique. Les Falcons de Winnipeg avaient alors remporté la médaille d'or du hockey.

Le Canada devrait déléguer ses meilleurs joueurs comme le font la Suède et la Russie.

La Russie a remporté son deuxième championnat mondial par la mince marge d'un

but entre le nombre de buts comptés et le nombre de buts alloués. C'est la première fois qu'un pays est couronné champion par une marge si faible, même si différents systèmes ont été utilisés afin de déterminer les vainqueurs en cas d'égalité.

La Russie et la Suède ont conservé une fiche identique de six victoires et une défaite en sept parties pour 12 points.

Hier, la Russie a défait le Canada par deux buts (4-2), obtenant ainsi la marge nécessaire.

Seuls les résultats entre les cinq premières équipes étaient réunis pour la compilation. La Russie a compté 14 buts et en a alloué six pour un écart de huit tandis que la Suède avait un dossier de 12 buts contre cinq pour une différence de sept.

La veille du dernier jour du tournoi, l'équipe nationale suédoise avait une fiche intacte de six victoires. Mais contre la Tchécoslovaquie, les Suédois ont perdu 3-2. Leurs adversaires les ont tout simplement battus à la passe et sur le coup de patin.

Ironie du sort, pour la première fois dans le tournoi, les 16.000 personnes présentes au match Canada-Russie, ont encouragé les Canadiens, espérant une victoire de ces derniers.

Bobby Kromm, le pilote des Smokies, s'est plaint du manque de collaboration de la CAHA. "Nous avons lancé plusieurs cris d'alarme, mais ils n'ont pas été entendus. Nous n'avions tout simplement pas le personnel pour remporter le championnat", a-t-il affirmé à l'issue de l'échec aux mains des Russes.

"Nous avions deux bons gardiens de but. Notre principale faiblesse était de ne pas compter sur trois bonnes lignes d'attaque. Par surcroît, notre corps défensif était nettement inférieur à ce qu'il aurait dû être", a ajouté Kromm.

Il a commenté que les Russes n'auraient pas dû marquer leurs deux premiers buts si ses hommes avaient été vigilants. "Ils les ont réussis. Ils ont conservé l'initiative du jeu par la suite", a conclu l'instructeur de l'équipe de l'ouest canadien.

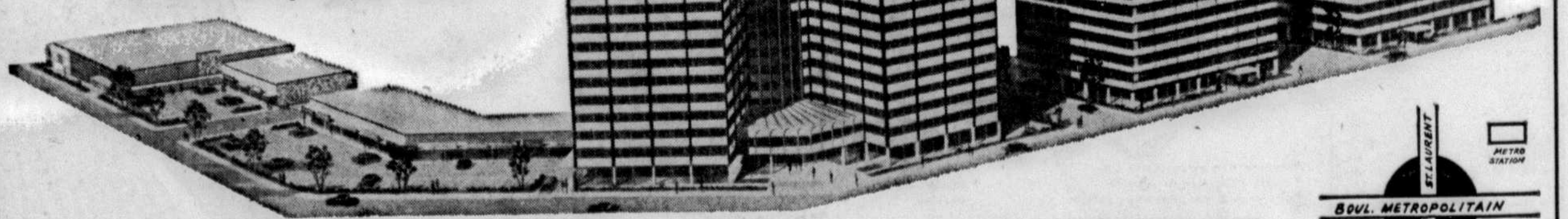
Ce qu'il y a de mieux en fait de bureaux dans le centre stratégique de Montréal

La Place Crémazie offre l'atmosphère idéale pour un commerce florissant. Un ensemble de 14 étages de locaux à bureaux climatisés ultra-modernes, au cœur même de la nouvelle section commerciale la plus prometteuse de Montréal — St-Laurent et boulevard Crémazie. Considérez ces avantages exclusifs que vous offre Place Crémazie; vous pourrez vous y installer à partir de mai.

- Relié directement par le boul. Métropolitain à l'aéroport, l'autoroute et la route transcanadienne.
- 14 étages — 24.000 pi. ca. par étage.
- 7 ascenseurs très rapides.
- Service professionnel gratuit d'aménagement.
- Situé tout près du terminus du futur métro.

- Garage de 2 étages — capacité 1.000 autos.
- Pas d'ennuis de circulation comme au centre de la ville.
- Climatisation centrale.
- Divisions intérieures et garnitures électriques gratuites selon les exigences du locataire.

Location : \$3.50 du pied carré
Pour tout autre renseignement, tél. : 389-1373



PLACE CREMAZIE



Verdun prend les devants en battant Rosemont 6-2

par Jacques DOUCET

La série finale de la Ligue Métropolitaine a débuté sur une note de rudesse, hier après-midi, au Centre Sauvé, alors que les Maple Leafs de Verdun ont pris une avance de 1-0 dans cette série quatre de sept en disposant du Rosemont à un compte de 6-2 devant une foule record de 6,532 spectateurs.

Jacques Brunelle a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts tandis que Brian Elwell, Jean Castonguay, Peter Wright et Marcel Bélanger en ont réussi un chacun.

Jean Falta et Jean-Guy Lam

bert ont compté les buts du Rosemont.

La stratégie d'André Savard a été évidente dès la première mise au jeu. Ses Leafs ont commencé à malmenier les équipiers du Rosemont afin de les intimider. Et la tactique leur a réussi, si bien qu'à maintes reprises les joueurs du Rosemont n'ont osé chercher la rondelle dans les coins de peur de recevoir un bâton dans les reins, un coup de genou ou un coup de coude.

Mauvais jugement

L'arbitre Bill Roberts peut se compter chanceux.

En effet, si le Rosemont avait manifesté le moindre geste de résistance aux durs coups portés par les porte-couleurs du Verdun, les batailles générales auraient été très nombreuses.

L'arbitre Bill Roberts a fermé les yeux sur la majorité des infractions et les Maple Leafs ont tiré avantage de la situation.

Il a imposé 13 punitions, dont neuf au Verdun. Mais souvent sa décision de punir un joueur a été douteuse tandis qu'en d'autres occasions il a laissé passer des infractions flagrantes.

Ce n'est que vers la fin du match que les équipiers du Rosemont ont remis coup pour coup et à 15:44 de la troisième période, une bagarre générale est venue près d'éclater lorsque Robert Delorme, du Rose-

mont, s'est attaqué à Réal Cyr et à Gerry Rodriguez, du Verdun. Encore là, Roberts a manqué en n'infligeant qu'une seule punition majeure à Rodriguez.

Le record précédent d'assistance au Centre Sauvé était de 6,147 spectateurs. Hier, la majorité des 6,532 personnes présentes n'ont pas goûté la façon dont Roberts a jugé le match, autant du côté des Maple Leafs que de celui du Rosemont.

St-Jean déçu

A l'issue de l'échec, Jacques St-Jean, instructeur du Rose-

mont, s'est dit déçu de la façon dont ses protégés avaient joué.

"J'ignore si ce relâchement est dû à la dure série qui vient de se terminer contre le St-Jérôme ou si mes joueurs croyaient que Verdun serait un adversaire facile à battre.

"Ils ont joué avec nonchalance durant les trois quarts du match et vous savez comme moi que pour vaincre le Verdun, il faut batailler sans répit. Cette joute nous coûtera peut-être la série car si nous perdons la joute de mardi à Verdun, les Leafs auront un avantage de 2-0", a-t-il dit.

Quant à André Savard, ce dernier s'est dit d'avis que ses joueurs éliminèrent le Rosemont en quatre parties consécutives.

Le Rosemont ne présente pas, à mon avis, une équipe aussi bien équilibrée que le National et nous avons eu raison du National en six joutes. Je ne vois pas comment nous pourrions subir la défaite aux mains du Rosemont", a-t-il déclaré.

PREMIERE PERIODE

1 - Verdun, Elwell, (Bendford, King) 8,31
2 - Verdun, Castonguay, (Elwell, Nétu) 8,41
3 - Rosemont, J. Falta, (M. Falta, Blanchette) 14,03
Punitions: Stanowski, 2,4; Hélu, 12,2.

DEUXIEME PERIODE

4 - Verdun, Wright, (Brunelle, King) 3,54
5 - Verdun, Brunelle, (King, Elwell) 10,04
Punitions: Elwell 7,43; Hélu 10,05; Stanowski et Blanchette 12,15.

TROISIEME PERIODE

6 - Verdun, Brunelle (sans aide) 3,15
7 - Rosemont, Lambert, (J. Falta, M. Falta) 3,12
8 - Verdun, Bélanger, (Wright) 6,23
Punitions: Gino, 5,43; Cyr 7,51; Cameau, 11,35; Delorme, mineure, Cyr, mineure et Radisson, mineure 13,44; St-Germain 17,00.

ARRÊTS:

PARENT 5 7 9-24
MONETTE 7 11 5-23

LES COMPTES DES SERIES

Guénette, St-J. 8 12 20
Morin, Ros. 8 6 14
Bernard, Ros. 8 6 14
Wright, Verd. 8 6 14
Rouveau, St-J. 4 10 14
Berr, Verd. 3 4 11
Gagnon, St-J. 2 4 8
Corbin, Lac. 2 3 7
Malette, Nat. 2 3 7



A L'ISSUE D'UN TRIOMPHE... les vainqueurs se félicitent et s'encouragent mutuellement. On voit ici JACQUES BRUNELLE, à gauche, qui a marqué deux buts, échanger des propos avec DONALD MONETTE, qui a brillé devant le filet des Maple Leafs de Verdun et BRIAN ELWELL, l'étoile de la joute, à droite. En plus de compter un but, Elwell a fourni deux passes et brillé à la défensive. Verdun a vaincu le Rosemont, 6-2.

photos Michel Giroux, LA PRESSE

Alex McKellar critique l'arbitre Bill Roberts

Le président Alex McKellar, de la Ligue Métropolitaine de hockey, a été dégoûté de la façon avec laquelle l'arbitre Bill Roberts a officié lors de la joute entre les Maple Leafs de Verdun et le Rosemont, hier au Centre Paul-Sauvé.

"Roberts a sévi à tort et à raison. Il a passé l'éponge sur des infractions flagrantes et imposé des punitions fort douteuses.

"Le travail d'un arbitre est extrêmement important dans une joute et un arbitre qui se comporte de la façon dont Roberts s'est comporté hier, n'est pas de nature à aider la cause du hockey junior. Nous obtenons de très fortes assistances, aujourd'hui, mais si les arbitres se mettent à mal officier, nous perdrons en quelques joutes les gains réalisés.

"Je n'ai qu'un seul conseil à donner aux arbitres: 'Qu'ils lisent le livre des règlements de l'Association de Hockey Amateur du Québec, et qu'ils l'appliquent à la lettre.

"S'ils voient un joueur commettre une infraction contre un adversaire, qu'ils sévisent. Ainsi, ils éviteront de perdre le contrôle de la partie et les dangers de voir un joueur être blessé ou de déclencher une émeute seront de beaucoup diminués", a-t-il dit.

Puis, tard hier soir, nous avons rejoint l'arbitre Roberts pour lui demander ses commentaires sur la déclaration du président.

"M. McKellar a droit à son opinion. Je n'ai aucun commentaire à livrer. On ne peut plaire à tout le monde. Du haut des estrades, on ne peut voir la joute de la même façon que l'arbitre qui se trouve sur le glace avec les joueurs. Cela ne m'empêchera sûrement pas de dormir. Après 18 ans passés

Revers du Boisclair

Le Canadien National a pris une avance de 2-1 en finale de la Ligue Transportation en triomphant du Boisclair, 8-6.

Paul Despatie a scellé l'issue du match en comptant deux buts à la troisième période. Antérieurement, le CNR avait pris les devants, 6-2 avant de subir une poussée de quatre buts du Boisclair.

Willie Pawchuk a aussi compté deux buts pour les vainqueurs. Les autres ont été réussis par Richard Pélouquin, Rémi Lesage, Jack Armstrong et Richard Cusson. André Morin, Jean Desautels, Denis Comtois, Michel Tremblay, Yves Trotter et Paul Marion ont marqué les buts du Boisclair.

La série 4 de 7 se poursuivra mercredi soir au centre Paul-Sauvé.

comme arbitre, je crois être capable de juger moi-même si

l'abats de la bonne besogne ou non".

En triomphant du Coutu

Lethbridge couronné champion canadien

LETHBRIDGE, Alberta. (PC) — Les Nationaux de Lethbridge ont décroché le championnat senior de ballon-panier du Canada pour la 3e fois d'affilée en triomphant du Montréal-Coutu, 85-65 dans la joute finale d'un tournoi à la ronde.

Les deux équipes n'avaient pas subi la défaite avant le match d'hier.

Le vétéran Jack Lilja, qui s'aligne avec un club champion pour la quatrième fois en cinq ans, a dirigé l'offensive des vainqueurs avec 15 points. Gordon Fester, avec 11 points et Harry Blacker, avec 11, ont également brillé. Dans le camp

du club montréalais, John McKibbin a été le plus efficace avec 22 points. Don McRae et Gine Rizak ont compté respectivement 16 et 13 points.

L'instructeur Bob Hamilton, des Nationaux, rencontrera les autorités de l'association canadienne du ballon-panier amateur aujourd'hui afin de choisir quelques joueurs qui renforceront l'équipe lors des Jeux Pan-Américains au Brésil le mois prochain.

Hamilton serait intéressé à aligner deux ou trois joueurs du Montréal-Coutu et deux des Buffaloes de Winnipeg.

Début des éliminatoires dans la Ligue St-Viateur

La Ligue de Hockey Amicale St-Viateur, présentera ce soir deux demi-finales décisives au Centre Sportif Paul Sauvé.

Dans la première joute, à 8.00 p.m., le Deschênes sera opposé au Montréal Forged et dans la deuxième rencontre, le Billet fera face au club O'Keefe.

Le Montréal Forged et le Billet dirigés respectivement par les frères Jean et Richard Vanier sont favoris pour passer en finale.

Chez le Deschênes, l'instructeur Robert Danis est optimiste et prévoit pour son club une victoire d'équipe. Il compte sur l'expérience de plusieurs de ses joueurs dans la ligue pour déjouer l'adversaire.

Dans la deuxième rencontre, entre le Billet et le O'Keefe, Richard Vanier du Billet, croit que son club continuera sa série de victoires jusqu'au triomphe final, le 25 mars, lors du festival. Le gérant du O'Keefe, Georges Molini, ne s'en fait pas outremesure car il sait que son club est efficace dans les moments critiques.



AUJOURD'HUI

Aucune joute.

HIER

Ligue Américaine

Pittsburgh 2, Buffalo 11
Hershey 3, Providence 7
Cleveland 3, Québec 4
Springfield 1, Rochester 4

Ligue de l'Est

Sudbury 4, Hull 3

Ligue Junior de l'Ontario

Peterborough 1, Canadien Jr 4
(Canadien Jr mène 3-1-1, série semi-finale 4 de 7).

Ligue Métropolitaine

Verdun 6, Rosemont 2
(Verdun mène 1-0, série finale 4 de 7)

Ligue Provinciale Jr

Québec 6, Shawinigan 5
(2-2, semi-finale 4 de 7).
Trois-Rivières 2, Victoriaville 7
(Victoriaville gagne la semi-finale, 4-0).

SAMEDI

Ligue Américaine

Baltimore 4, Hershey 3
Buffalo 4, Pittsburgh 2
Cleveland 4, Springfield 1

LIGUE AMERICAINE

Division Est

G P N P C Pts
Hershey 33 26 7 244 214 73
Providence 34 27 5 210 185 73
Québec 30 27 11 183 201 71
Baltimore 30 27 11 203 225 67
Springfield 28 31 8 240 221 64

Division Ouest

G P N P C Pts
X - Buffalo 40 29 9 229 203 65
Cleveland 29 31 6 243 234 64
Rochester 33 9 223 240 71
Pittsburgh 19 42 4 189 273 42
X - Champion.

LIGUE DE L'EST

G P N P C Pts
Kingston 38 19 6 253 186 82
Sudbury 24 25 12 263 272 60
St. Louis 19 35 9 273 275 47

Les Citadelles dans la lutte

SHAWINIGAN. (PC) — Les Citadelles de Québec ont nivelé les chances 2-2 en semi-finale de la Ligue Provinciale Junior en triomphant des Cataractes de Shawinigan, 6-5.

ANNONCE

AU PREMIER SIGNE DE

RHUME

OU DE GRIPPE

Prenez des Capsules

Buckley's pour le Rhume

Soyez avisé - soignez promptement les symptômes du rhume avec ce remède éprouvé, genre ordonnance. Pour un soulagement rapide et efficace en cas de maux dus au rhume, mal de tête, enrouement, sensation fébrile due à la grippe, procurez-vous des Capsules à la Canelle Buckley's pour le Rhume, 48¢. 42-IF

Trouvez-vous ? Prenez

BUCKLEY'S MIXTURE

7%

D'INTÉRÊT POUR FONDS DE 360 JOURS

EN PLUS, PROTECTION COMPLÈTE D'ASSURANCE-VIE SANS FRAIS POUR VOUS.

6%

D'INTÉRÊT POUR FONDS DE 180 JOURS

5 1/2%

sur comptes en dépôt

PRUDENTIAL FINANCE

Corporation Limited

Montréal, 1255, rue University • Téléphones UN, 6-6572
Montréal, 6234, rue St-Hubert • Téléphones 274-5565
Sherbrooke, 138, rue Wellington • Tél. LO, 9-9008
Québec, 20, rue St-Jean • Téléphones 529-0085

J'aimerais recevoir GRATUITEMENT sans obligation de ma part vos

☐ BROCHURE SUR COMPTES EN DÉPÔT

☐ LIVRET PRUDENTIAL "COMMENT PUIS-JE GAGNER D'AVANCEMENT À 6% ET 7% SUR FONDS À COURTE ÉCHEANCE".

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Telephone _____

BUREAUX DANS TOUT LE PAYS

LA CLEF MAGIQUE DE **ŠKODA**

VOUS APPORTE LE BONHEUR

Verrouille la porte, protège le réservoir à essence, protège le coffre et PRESTO ils s'ouvrent au simple tour de VOTRE poignet. C'est Škoda... tout se trouve à l'intérieur de l'auto. Tous les petits détails ont leur importance dans la conduite d'une auto. Škoda a pensé à tout. Quelle voiture!

VENEZ VOIR ET FAIRE L'ESSAI DE

★ L'OCTAVIA - COMBI

★ LA FELICIA

★ L'OCTAVIA

ŠKODA

CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE AUTORISÉ

Garage Beuchemin, 80 Mississauga, Mississauga, P.Q.
Garage Bouchard, 91 rue Lavelle, Hull, P.Q.
Garage Bouchard, 91 rue Lavelle, Hull, P.Q.
Garage Bouchard, 91 rue Lavelle, Hull, P.Q.
Garage Bouchard, 91 rue Lavelle, Hull, P.Q.
Garage Bouchard, 91 rue Lavelle, Hull, P.Q.
Garage Bouchard, 91 rue Lavelle, Hull, P.Q.
Garage Bouchard, 91 rue Lavelle, Hull, P.Q.
Garage Bouchard, 91 rue Lavelle, Hull, P.Q.
Garage Bouchard, 91 rue Lavelle, Hull, P.Q.

SKODA CARS LIMITED

VENTE - SERVICE - PIÈCES "SKODA"

4753, rue Papineau (entre Mt-Royal et Gilford) Tél.: 525-2577

Les préférés en Australie

PENFOLDS

PORTO - BRANDY - SHERRY

EN VENTE DANS LES COMMISSIONS DE LIQUEURS

c'est l'affaire de chacun

c'est l'affaire de tous

c'est une vraie bonne affaire

obligation d'épargne du QUÉBEC

Pour la première fois dans l'histoire du Québec;

- obligations d'épargne de \$50, \$100, \$500, \$1000 et \$5000
- en vente dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières
- remboursables en tout temps à leur pleine valeur plus l'intérêt couru
- montant limite par personne: \$15,000

INTÉRÊT JUSQU'À 5 1/2% (moyenne: 5.30%)

obligations d'épargne du QUÉBEC

Des libéraux molestent des pacifistes

QUEBEC. (par D.C.) — Des manifestants anti-nucléaires ont vu leurs pancartes déchirées par un groupe de libéraux lors de l'assemblée de Lester Pearson au Manège militaire hier après-midi à Québec.

Les libéraux ont foncé sur les manifestants, qui, pour la plupart, étaient des étudiants et des étudiantes de l'université Laval: ils ont arraché les pancartes, les ont déchirées et les ont piétinées.

Les manifestants se sont également entendus traiter de communistes par des partisans libéraux.

"Etes-vous des libéraux?" leur a-t-on demandé.

"Des nationalistes", ont-ils répondu.

"Vous êtes des communistes", ont rétorqué des libéraux.

Un libéral a apostrophé les manifestants en leur reprochant:

"Vous venez d'avoir des bourses du gouvernement."

Les manifestants semblaient être des partisans du Nouveau parti démocratique. Ironie du sort, dans le discours de M. Pearson, il n'était question que de l'attitude anti-nucléaire des libéraux.

Un des manifestants qui avait pénétré dans le manège avec sa pancarte s'est retiré après avoir été menacé d'expulsion.

Parmi les manifestants se trouvait Gilles Vignault, le chansonnier québécois.

Les pancartes anti-nucléaires portaient les inscriptions suivantes:

"Si tu prépares la guerre, tu l'auras."

"Le racket de la protection. USA."

"World War IV. Homo belliscus. 1er siècle après Pearson."

"Pearson, l'homme à deux visages."



Québec aura son aciérie dans quatre ans au plus

par Louis CLICHE

Arborant un optimisme qui dissimulait à merveille la fatigue d'une tournée de deux semaines en Europe, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, a mis le pied à Dorval, hier midi, en affirmant que "le Québec est à la veille de plonger tête première" dans un programme sidérurgique.

"Je suis plus convaincu que jamais que nous aurons bientôt une industrie sidérurgique de base entièrement intégrée" a-t-il prédit.

Pressé de questions par les journalistes désireux de connaître la proximité de ce "bientôt", le ministre a précisé qu'il faudrait

— René Lévesque

"quatre ans tout au plus". M. Lévesque a expliqué qu'il fallait deux années à un pays possédant une tradition dans le domaine de l'acier pour tirer les plans de cette industrie et qu'un laps de temps identique était nécessaire à sa construction.

"Naturel..."

Le député de Montréal-Laurier rentrerait au pays après avoir piloté un comité de cinq membres à travers la France et la Belgique dans le but d'étudier sur place les problèmes techniques et financiers suscités par le projet d'une sidérurgie québécoise.

Interrogé sur l'accueil qui lui avait été réservé par les patrons de l'acier des différents pays qu'il a visités, M. Lévesque a rétorqué que l'on considérait comme "naturel" l'éta-

blissement d'un complexe sidérurgique sur les rives du St-Laurent et que l'on s'était même montré surpris de l'absence d'une telle industrie chez nous. Le ministre a également souligné que la délégation avait visité les industries sidérurgiques les plus modernes qu'il soit ainsi que d'autres, plus anciennes, et qu'ils avaient conféré avec plusieurs industriels, ingénieurs et représentants des milieux gouvernementaux.

A un journaliste qui voulait savoir si l'on avait porté un intérêt particulier aux sidérurgies utilisant principalement l'électricité dans la transformation du minerai de fer, M. Lévesque a répondu qu'il n'avait pu visiter une telle industrie mais que les Norvégiens avaient mis au point un procédé à base d'électricité et qu'il possédait

Voir LEVESQUE en page 2



LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION

5¢

Montréal, lundi 18 mars 1963 / saint Cyrille de Jérusalem, évêque.

IMPRIMERIE ET PUBLICATION 700, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE • 79^e ANNÉE, No 131 • 4 CAHIERS • 44 PAGES

M. Pearson: le refus des armes nucléaires est un acte de lâcheté

par Dominique CLIFT

QUEBEC — Le chef libéral, M. Lester Pearson a décrit hier la Confédération comme un gage de notre indépendance vis-à-vis des États-Unis et le refus des armes nucléaires comme un acte de lâcheté.

Autres nouvelles de la campagne en page 13

Dissolution de l'«équipe de vérité»

OTTAWA — Le parti libéral fédéral a annoncé hier la dissolution de l'«équipe de vérité» qu'il avait créée dans le but de faire relever systématiquement tout ce qui, selon l'optique des libéraux, serait erroné dans le contenu des discours électoraux de M. Diefenbaker.

C'est à Toronto, samedi après-midi, qu'on aurait pris cette décision, lors d'une conférence entre M. Pearson et les "stratèges" de son parti. Les libéraux avaient déjà admis que la création de cette équipe, dont M. Keith Davey, chargé de la campagne électorale libérale, avait pris l'initiative, était entourée de freins de publicité. De plus, l'impopularité de l'«équipe de vérité» les avait plongés dans l'embarras. Néanmoins, M. Pearson s'est dit satisfait du travail de Mlle Judy LaMarsh, qui dirigeait l'équipe.

L'Etat du Québec doit reprendre la "clé" de la fiscalité (Johnson)

Le leader de l'Opposition à l'Assemblée législative, M. Daniel Johnson, a déclaré cet après-midi dans la métropole que "ceux qui veulent construire un Québec fort pour faciliter son émancipation politique placent la charnière devant les boeufs".

M. Johnson qui s'adressait aux étudiants de l'école des Hautes études commerciales, estime que le Québec ne peut être maître de ses destinées s'il ne touche que 20 pour cent des impôts sur les compagnies et le revenu personnel.

Le chef de l'Union nationale a de nouveau réclamé la convocation des États généraux pour refaire la constitution canadienne.

"Si je n'étais pas convaincu

Voir JOHNSON en page 2

Amendes de \$25,000 à trois raffineries

par Jean DENECHAUD

Trois importantes raffineries qui avaient admis leur culpabilité en vue de restreindre, par l'établissement d'un monopole, la liberté du commerce, ont été condamnées chacune, ce matin, par le juge Benjamin Robinson, de la Cour supérieure, siégeant au Cour du Banc de la Reine, au paiement d'une amende de \$25,000.

Le tribunal a émis également une ordonnance prévenant pour l'avenir toute nouvelle violation de la loi dans ce domaine.

Les trois entreprises scieries sont: Atlantic Sugar Refineries Ltd. Canada and Dominion Sugar Co. Ltd. et St-Lawrence Sugar Refineries Ltd. Depuis le début du procès, Atlantic Sugar Refineries avait obtenu par lettres patentes de changer son

nom en celui de Acadia Atlantic Sugar Co. Ltd.

Les accusations avaient été portées en vertu de la législation contre les monopoles et mentionnaient que les trois entreprises avaient délibérément limité la concurrence entre elles au détriment du public.

Une enquête avait eu lieu en vertu de la loi sur les monopoles et les plaintes avaient été portées à la suite d'un rapport du ministre de la Justice, il y a deux ans, à l'effet qu'il s'était produit des pratiques restrictives du commerce.

Avant le prononcé des condamnations, le juge Robinson a affirmé qu'en les imposant il considérait que le sucre comportait une première commodité à la disposition de toutes les ménagères et de la population en général.



PAR RICHARD DAIGNAULT

Les Acadiens vont-ils évoluer seuls ou avec les Canadiens français?

Les Canadiens s'interrogent...

MONCTON, N.B. — "Nous allons bientôt repenser complètement notre patriotisme. Devrons-nous, en d'autres mots, faire route commune, dorénavant, avec les Canadiens français, ou tenter d'évoluer séparément en tant qu'Acadiens?"

"C'est là, très sûrement, la croisée des chemins à laquelle nous sommes rendus."

La question est posée, ici, au Nouveau-Brunswick, car bien qu'ils soient d'origine française comme nous, les Acadiens ont une histoire différente de la nôtre. Isolés de la colonie française de Québec, même à l'époque de la Nouvelle-France, ils ont été arrachés brutalement de leur terre, dispersés et persécutés par les Anglais.

Au moment du traité de paix entre l'Angleterre et la France, les droits de religion et de langue étaient assurés pour les Québécois, mais les Acadiens étaient abandonnés.

Et c'est ainsi qu'on lit dans les textes de l'époque réglementant les conditions de paix: "Accordé, sauf pour les Acadiens."

Ce "détail" que la grande majorité d'entre nous n'ont même pas noté, en étudiant l'histoire du Canada, ou que nous avons oublié très rapidement en sortant de l'école, m'a

été souligné par un des chefs de file acadiens.

"Accordé, sauf pour les Acadiens."

On le voit bien, la France demandait les mêmes conditions pour les Québécois comme pour les Acadiens.

lettre qu'il a fait parvenir à M. C. A. Edwards, président de la Fédération de la fonction publique du Canada, qui, avec les chefs d'autres associations de fonctionnaires fédéraux, avait demandé aux chefs des différents partis politiques leurs opinions au sujet de la négociation collective.

Interrompant une séance du cabinet à sa résidence officielle, M. Diefenbaker a remis aux journalistes une copie de la

Dief promet aux fonctionnaires le droit de négocier

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé aujourd'hui que le gouvernement accepte le principe de la négociation collective pour ses 150,000 fonctionnaires.

Interrompant une séance du cabinet à sa résidence officielle, M. Diefenbaker a remis aux journalistes une copie de la

lettre qu'il a fait parvenir à M. C. A. Edwards, président de la Fédération de la fonction publique du Canada, qui, avec les chefs d'autres associations de fonctionnaires fédéraux, avait demandé aux chefs des différents partis politiques leurs opinions au sujet de la négociation collective.

Mais devant une situation impossible elle sacrifiera les Acadiens pour sauver les Québécois de l'assimilation totale.

"Accordé, sauf pour les Acadiens."

Sauf, évidemment, que les Acadiens sont plus vivants que jamais: sauf, évidemment, qu'ils constituent près de la moitié de la population du Nouveau-Brunswick: sauf, évidemment, qu'ils ont leur drapeau et leur hymne national: sauf, enfin, qu'ils ont leur place dans le Canada, pour toujours.

Mais voilà: comment ceux

Voir CANADIENS en page 2

Le Canada anglais compte beaucoup de séparatistes même s'ils s'ignorent

— Gérard Pelletier

par Richard DAIGNAULT

VANCOUVER. — Le nationalisme est la doctrine de ceux qui croient que l'Etat doit être fondé sur une seule nation et une seule culture et, à ce compte, il y a plus de nationalistes au Canada anglais qu'il y en a au Canada français.

C'est ce qu'a déclaré Gérard Pelletier, rédacteur en chef de LA PRESSE, au cours d'une conférence samedi soir à l'Université de la Colombie-Britannique.

La conférence, entendue par quelque 300 professeurs et invités, a suscité beaucoup d'attention à Vancouver où les Québécois lui ont accordé une bonne place en première page de leurs éditions du matin.

"Les gens qui proclament que tous les Canadiens devraient parler une seule langue, les politiciens qui déclarent que si le Canada doit devenir une puissance mondiale on ne devra plus parler de Canadiens anglais et de Canadiens français mais de Canadiens tout court, les extrémistes qui ont écrit 'Speak white' sur les murs des mess d'officiers durant la dernière guerre parce que les conversations en français les irritaient, tous ces gens sont des nationalistes, même s'ils ne le savent pas."

"De plus, ils sont séparatistes."

Les séparatistes du Québec croient que le Canada français ne peut, dans les cadres de la Confédération, conduire à bon port l'épanouissement de sa propre culture, a déclaré M.

Pelletier. D'après eux, les Canadiens français doivent former une nation indépendante.

"Quelle est alors la différence entre leur position et celle de plusieurs Canadiens anglais qui veulent que le Canada soit une nation strictement d'expression anglaise et qui jugent embêtante la présence d'un Canadien français?"

Les séparatistes forment une minorité bruyante au Québec, a dit M. Pelletier, mais il n'est pas certain que les séparatistes canadiens-anglais ne soient pas de beaucoup plus nombreux.

Au fond, a continué M. Pelletier, ce que la majorité des Canadiens français désirent n'est autre chose que l'Etat biculturel envisagé par les Pères de la Confédération, une association commune, moderne et libre de tous les préjugés du nationalisme du 19^e siècle, une entité politique au sein de laquelle les deux groupes culturels seraient sur un pied d'égalité.

Voir M. PELLETIER en p. 2

Des tribunaux du travail pour les services publics

Le premier ministre Jean Lesage et ses ministres MM. Pierre Laporte, des Affaires municipales et Bernard Pinard, de la Voirie, qui accueillent ce matin à Québec une délégation de l'Union des municipalités, ont annoncé que le gouvernement provincial se prépare à fonder des "tribunaux du travail" permanents pour la question de salaire et de conditions de travail dans les services publics seulement.

Les conseillers juridiques du gouvernement doivent cette semaine rencontrer les membres du Conseil supérieur du travail pour discuter du nouveau projet de loi. La création de tribunaux du travail permettrait d'uniformiser l'interprétation de la législation à travers la province, selon le premier ministre. On croit qu'elle sera utile notamment pour les municipalités et aux hôpitaux et autres institutions de ce genre.

Sorel: fin d'une grève de sept mois

SOREL. — La grève des quelque 900 ouvriers, membres de l'Union des ouvriers du fer et du titane, contre la compagnie Québec Iron and Titanium qui durait depuis sept mois et demi a pris fin samedi "par une victoire complète et totale des grévistes". "Les cinq points majeurs qui faisaient l'objet du litige ont été entièrement concédés par la compagnie," a déclaré M. Marcel Pélipin, secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux.

Cette grève, qui avait débuté le 28 août dernier, s'est soldée par

un contrat de deux ans accordant une augmentation horaire de 26 cents et divers bénéfices marginaux aux employés. "C'est plus qu'un progrès, c'est un changement complet de convention collective," a ajouté M. Pélipin au cours d'une assemblée générale des grévistes, samedi, qui ont voté à l'unanimité une proposition autorisant les représentants du syndicat à signer la nouvelle convention collective. Cette signature a eu lieu hier après-midi, mais il faudra probablement attendre encore deux ou trois semaines avant la reprise normale des activités.

Dans les journaux de New York

Les typos seraient privés de leurs secours de grève

NEW YORK (PA, AFP, UPI) — Les typos risquent de perdre leur droit au fonds de grève de leur union s'ils ne réussissent pas à en venir à une entente rapide avec les journaux, a-t-on laissé entendre aujourd'hui. Elmer Brown, a dit que l'Union internationale qu'il préside envisage sérieusement de mettre un terme à l'aide accordée aux typos new-yorkais du local no 6 si ces derniers n'en viennent pas prochainement à un accord avec les propriétaires de journaux.

Les termes de l'accord "auraient dû être ratifiés par tous les membres" a ajouté Brown. "Le moment est venu pour un compromis et un accord en vue de ramener tout le monde au travail."

Avec les pressions qu'exerce le syndicat sur le local no 6, non seulement les dirigeants de l'Union internationale, mais également ceux de toutes les autres unions, Brown prévoit que l'accord sera ratifié d'ici quelques jours.

Le Syndicat des typographes avait voté hier contre l'acceptation du projet de convention collective sur lequel ses représentants et ceux des propriétaires de neuf journaux new-yorkais en grève étaient tombés d'accord.

Les employés de bureau et ceux chargés de remettre en opération les haut-fourneaux reprennent cependant le travail ce matin.

M. Jean Marchand

Prendant la parole à l'issue de l'assemblée de samedi, M. Jean Marchand, président de la CSN, a déclaré que les travailleurs de Sorel venaient de livrer un combat extraordinaire.

"La compagnie, a-t-il dit, s'était placée dès le début sur le plan de la force que représentent ses millions. Il nous a fallu la suivre sur ce terrain avec comme seules armes la solidarité totale et le désir de vaincre. Les travailleurs de la QIT ont réussi à vaincre les puissants intérêts américains représentés par la Chemical Copper et la New Jersey Zinc."

La CSN a mis toutes ses ressources à la disposition du syndicat et la présente victoire est donc une du mouvement ouvrier dans son ensemble.

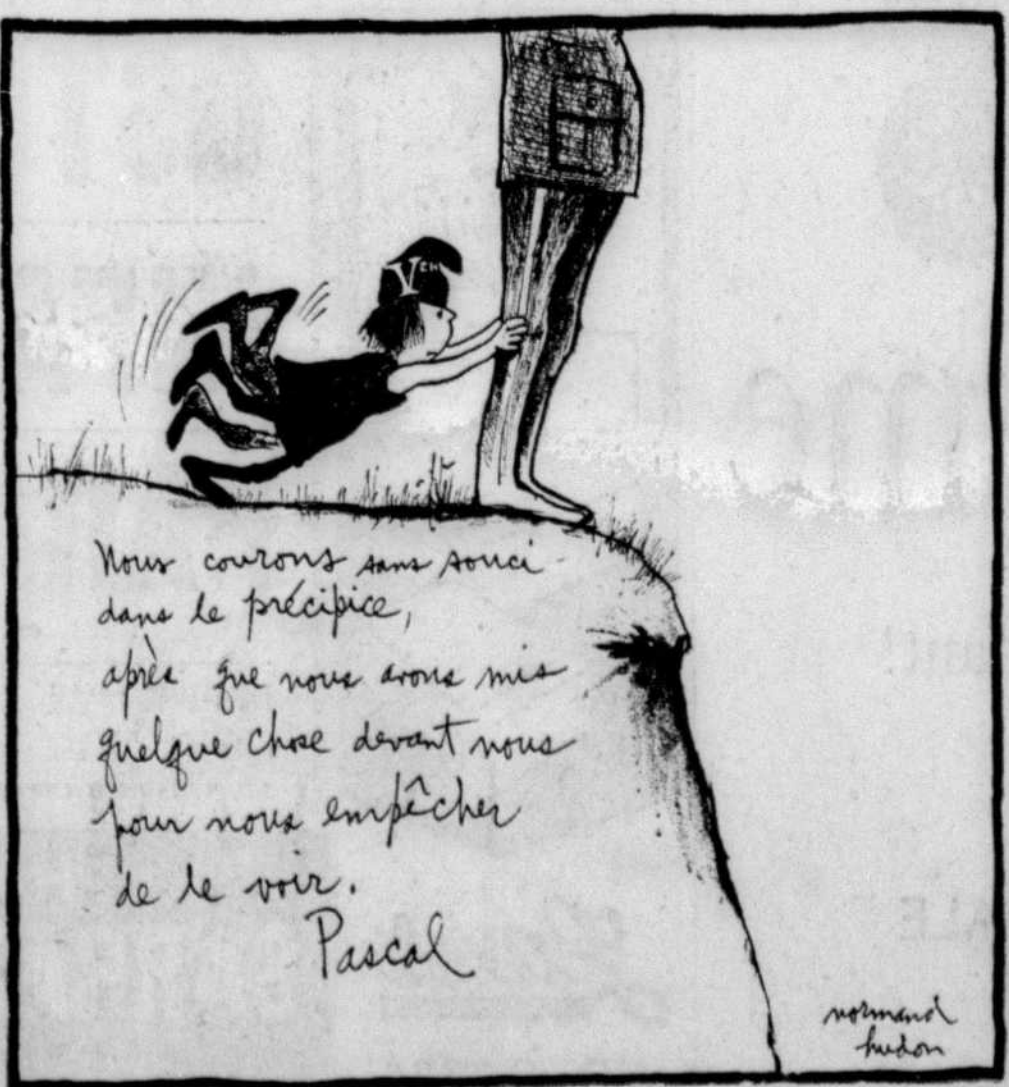
Le syndicalisme aura réussi une autre fois à faire reculer les puissances de l'argent!"

Le nouveau contrat

M. Pélipin, qui dirigeait le comité de négociation depuis plusieurs semaines, a exposé les points saillants du nouveau contrat de travail dont l'enjeu "était plus le respect des droits de la personne humaine que des questions monétaires." Les salaires, qui s'échelonnaient

Voir SOREL en page 2

Voir LES TYPOS en page 2



SOMMAIRE

Années classées / 24 à 33	Les Tribunaux / 22
Aviation / 6	Loisirs et récréation / 34
Comiques / 33	Mots croisés / 40
Courrier de Pauline / 16	Radio et télévision / 40
Décès, Naissances, etc. / 41	Spéc. et Concerts / 10, 11 et 22
Editorial / 8	Sports / 35 à 39
Finance / 20, 21	Vie féminine / 14 à 17
Hérosisme / 16	Vie mondaine / 15
Les timbres / 22	Votre médecin / 5

LA MÉTÉO

MIN. : 15 — MAX. : 30 — ENSOLEILLE, FROID.
VOIR DÉTAILS EN PAGE 2

Le MLF demande :

Intégration du classique aux commissions scolaires

par Guy FERLAND

Au terme d'une journée d'étude fort animée tenue samedi à l'Université de Montréal, le Mouvement laïque de langue française a demandé la nationalisation des collèges classiques qui acceptent une participation aux fonds publics, par leur intégration aux commissions scolaires. Selon le président du MLF, M. Jacques Mackay, l'esprit de la résolution n'est pas de déposséder les collèges de leurs biens et immeubles, en leur versant en retour une indemnisation, mais plutôt de les placer sous un contrôle démocratique, pour qu'ils rendent compte des subventions qui leur sont versées.

Ce qu'il s'agit de faire, a déclaré M. Mackay, c'est de placer les collèges privés sous un contrôle public et démocratique. Dans notre esprit, cela équivaut à la nationalisation. Le mot nationalisation peut s'entendre dans un sens plus large que celui d'étatisation, qui s'applique à la nationalisation de la Shawinigan. Le mot nationalisation implique le contrôle public.

La résolution adoptée par le MLF précise que l'intégration des collèges classiques assurerait le respect des structures confessionnelles existantes. Quelqu'un a demandé comment alors, cette intégration pourrait garantir les droits des neutres. Ce à quoi le président du MLF a répondu en citant le dernier paragraphe de la résolution, mentionnant que "le MLF réitère sa demande de création de commissions scolaires neutres permettant le développement d'un pluralisme nécessaire dans une société moderne."

Le mot nationalisation a provoqué une longue discussion avant que la résolution ne soit finalement adoptée. M. Robert Demers a proposé de demander seulement l'intégration des collèges aux commissions scolaires afin de les placer sous un contrôle démocratique, puisque de toute façon c'est cela que le MLF désire.

Me Paul Lacoste a déclaré que la nationalisation était peut-être acceptable idéologiquement, mais discutait pratiquement. Selon lui, il est irréaliste de parler de nationalisation sans parler d'indemnisation, ce qui représenterait des sommes astronomiques. Il a alors proposé que les collèges se transforment en institutions semi-publiques, sur lesquelles le gouvernement aurait officiellement droit de regard. "De cette façon, a-t-il ajouté, nous pourrions obtenir ce que nous demandons sans heurter l'opinion publique."

M. Mackay a répondu qu'il n'appartenait pas au MLF de faire les compromis pratiques qui peuvent s'imposer, mais bien aux politiciens, et que le rôle du Mouvement était de proposer des positions idéologiques valables.

M. Lacoste a répliqué : "Je voudrais m'élever fermement

contre une certaine attitude qui prévaut au sein du MLF, à savoir qu'il n'y a qu'une position idéologique valable, la position radicale. Je me demande en vertu de quel principe on ne peut favoriser l'institution semi-publique plutôt que la nationalisation. Quelle formule est la plus opportune ?"

Quinze membres du MLF sur cent environ ont voté pour l'amendement qui proposait d'élever le mot nationalisation de la résolution.

Cette résolution souligne "que les collèges classiques, en tant que secteur privé, d'une part, n'ont pas d'obligation envers la population scolaire, et d'autre

part, entravent le développement d'un secteur public auquel seul incombe le devoir d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur."

"Que les pouvoirs publics n'exercent pas de contrôle suffisant sur l'administration des collèges, bien qu'ils en assurent en grande partie le financement;

"Que les collèges classiques ne sont pas obligés de rendre leurs bilans publics;

"Que les commissions scolaires constituent déjà des corps publics assurant une organisation de l'enseignement dans une perspective démocratique."

"Les collèges ne peuvent garder leur caractère d'institutions privées"

-- M. René Hurtubise

dans certains pays d'Europe", a-t-il ajouté.

Voici les modalités d'intégration qu'envisage le professeur Hurtubise : là où il existe un collège classique, la commission scolaire de la place pourrait avoir recours à la communauté religieuse qui possède le collège pour dispenser l'enseignement. Mais c'est la commission qui nommerait les professeurs, le recteur et le directeur des études. En plus de financer le tout par les moyens à sa disposition, la commission verrait encore à verser un loyer à la communauté propriétaire des lieux, à moins que l'on envisage l'achat ou une autre solution qui pourrait être révélatrice à l'étude.

Quant aux collèges qui refuseraient l'intégration, ou à ceux que les commissions scolaires ne jugeraient pas opportuns d'intégrer, ils deviendraient des institutions semi-publiques qui devraient s'aligner sur la formule du Collège St-Paul, de Montréal, dont la charte de 1961 assure la représentation des parents et des professeurs au sein du conseil d'administration, et le contrôle efficace du gouvernement sur le budget.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

1967. "Il ne suffit plus à une communauté nationale d'être maîtresse de sa langue, de ses écoles et de son droit civil, explique le chef de l'UN. Il faut en outre qu'elle soit maîtresse de son économie."

"A quoi bon le droit de garder sa langue si, par le jeu des forces économiques dont les leviers nous échappent, il en faut une autre pour travailler et gagner sa vie ? Le français tend alors à devenir un simple idiome folklorique, une langue du dimanche que l'on garde chez soi, mais qu'il faut mettre de côté le lundi matin en entrant au bureau, à l'usine ou à l'atelier", a dit M. Johnson.

M. Johnson a dit reconnaître la nécessité d'une planification économique démocratique mais non coercitive, dont la clé serait la fiscalité. "C'est cette clé de la fiscalité que l'Etat du Québec ne possède plus et qu'il devra reprendre à la faveur d'une constitution nouvelle, s'il veut modeler notre économie en fonction de nos intérêts nationaux et culturels", a-t-il expliqué.

La Bible vous parle
Ce qui, pour les hommes, est impossible est possible pour Dieu. (Lc 18, 27).



LA SAINT-PATRICE — Malgré la pluie, les Irlandais de Montréal n'en ont pas moins célébré leur fête nationale, la Saint-Patrice, hier. Le défilé rue Sainte-Catherine. Parapluies et imperméables ont fait à cette occasion leur sortie.

photo LA PRESSE

CANADIENS

SUITE DE LA PAGE 1

qui devaient mourir sont-ils toujours vivants ? Cette irréelle réalité acadienne, comment peut-on la comprendre, de façon rationnelle, en tracer l'évolution, en mesurer les énergies mystérieuses ?

J'ai posé la question à un professeur d'université, un Canadien français natif de l'Ontario, qui a vécu dans la province de Québec, et qui depuis environ 15 ans enseigne chez les Acadiens.

Voici ce qu'il m'a dit : "Je me suis moi-même souvent posé les mêmes questions et je crois qu'on ne peut répondre qu'en invoquant une image."

"On peut comparer la survie acadienne à une source d'eau. On ne sait trop d'où elle vient ; elle coule toujours, elle prend de l'ampleur. Les efforts qu'on a tentés pour l'endiguer ont toujours été vains."

Reste tout de même que le fait le plus important dans l'évolution acadienne, au 19^e siècle, fut la décision des Canadiens anglais d'accepter une situation de fait : les familles acadiennes revenues au Canada s'installaient en dépit des conditions les plus inhumaines.

Malgré que la Constitution canadienne, pacte entre Canadiens anglais et Canadiens français, les ignorait totalement et ne leur donnait aucun droit à l'école française, les Acadiens, petit à petit, obtinrent l'école bilingue, la radio et la télévision françaises, et bien des institutions culturelles et économiques qui forment aujourd'hui les cadres de leur société.

Leur bilinguisme — et je crois qu'aucune minorité au Canada n'est plus bilingue — leur a permis de gagner leur vie dans un monde très anglosaxon, qui les acceptait à cette condition, et de survivre en tant qu'Acadiens.

"La clef de notre survie, c'est notre bilinguisme", me disait un chef acadien.

Dans ce contexte historique, dont j'ai tenté de faire comprendre le sens, l'Acadien n'a jamais entretenu aucune amitié spéciale pour le Canadien français. Il le trouve bruyant, arrogant, suffisant, et assez souvent il se sent gêné en sa présence de parler le français.

Je parle ici de l'Acadien qui vit dans l'intimité quotidienne avec le Canadien anglais et qui craint continuellement que les bruyants Canadiens français lui

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 1

des chiffres précis à cet effet. "Il ne s'agit pas d'improviser, c'est une question d'étude," a-t-il dit.

A un autre journaliste qui s'interrogeait sur le sort de l'entreprise privée en matière de sidérurgie, le principal artisan de la nationalisation de l'électricité a rétorqué que la province aurait besoin des investissements étrangers mais que "le contrôle demeurerait au Québec. Nous ferons ce que la Seico a fait," a-t-il dit.

Election fédérale
Interrogé sur l'éventualité de sa participation à la présente campagne électorale en vue des élections fédérales du 8 avril prochain, M. Lévesque a répondu :

"J'ai été absent deux semaines et je ne sais trop ce qui se passe. Qu'y a-t-il de neuf ?"

"De toute façon, chacun est libre d'y participer. Mais si jamais l'on attaquait notre œuvre au Québec il ne serait normal que nous nous défendions."

SOREL
SUITE DE LA PAGE 1

avant la grève entre \$186 et \$508 par mois, seront au cours de la première année de \$220 à \$528 et pour la deuxième année de \$256 à \$550. Trois semaines de vacances par an seront accordées après dix ans de services, et la semaine de travail sera de 40 heures au cours de la deuxième année (42 heures au cours de la première).

Les grévistes ont obtenu gain de cause en ce qui concerne les sous-traitants : à l'avenir l'employeur ne pourra confier de sous-traitants à l'extérieur de l'entreprise que si cette initiative n'entraîne aucune mise à pied chez son propre personnel.

La nouvelle convention prévoit également l'établissement d'un comité de relations humaines, formé à part égale de représentants des deux parties.

Serment des trois nouveaux ministres
OTTAWA (PC) — Les trois nouveaux ministres ont prêté serment avant la réunion du cabinet tenue ce matin à Ottawa. Ce sont le ministre des Forêts, M. Martial Asselin, et les ministres sans portefeuille, MM. Théogène Ricard et Frank McGee.

Les autres syndicats
Par ailleurs, deux succursales de la Guilde des journalistes ont approuvé hier le prolongement de leurs présents contrats, comme le demandaient les typographes, de sorte que les ententes expireront simultanément avec celles des neuf syndicats de métiers.

De leur côté, les clicheurs en grève ont ratifié hier une entente avec les éditeurs et le syndicat des photographeurs a autorisé ses chefs à déclencher la grève s'ils ne peuvent en arriver à un accord satisfaisant avec les journaux d'ici 4 heures cet après-midi.

Déception
Les propriétaires de journaux ont qualifié de "regrettable" la décision des typographes, alors que tout semblait indiquer qu'ils

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

respecter les engagements qui sont pris. Et ce n'est pas trahir la paix que d'équiper le pays d'armes défensives.

"Je suis pour la paix. Ayant moi-même fait la guerre, je suis contre la guerre. Je sais qu'il n'existe pas de plus grande tragédie. J'ai travaillé toute ma vie à rapprocher les peuples, et de toutes mes forces j'ai crié "non" à la guerre."

"Mais je sais aussi que la paix est une chose qui se construit ; qu'elle est le fruit d'efforts patients et d'une constante vigilance."

"La paix ne s'achète pas par des actes de lâcheté. Ce n'est pas en fermant les yeux à la réalité qu'on la trouve."

M. Pearson a déclaré que dans la crise gouvernementale actuelle le Québec avait un rôle de premier plan à jouer. Il s'est dit confiant que les électeurs de la province comprendront le danger dans lequel "se trouvent nos institutions parlementaires".

"Je leur demande de penser à l'occasion qu'ils ont donné à

LES TYPOS
SUITE DE LA PAGE 1

Au cours d'une assemblée assez mouvementée, les typographes ont rejeté le projet de contrat, par un vote de 1,621 contre 1,557, malgré les recommandations de leurs chefs, anéantissant ainsi les espoirs qu'on commençait à former à New York pour une reprise de la publication des quotidiens après 100 jours de grève.

Les conditions de règlement avaient été proposées par le maire Robert Wagner, qui avait réussi après de longs efforts à amener les représentants syndicaux et patronaux à se mettre d'accord. Le président du Syndicat international des typographes, M. Elmer Brown, s'était déclaré en faveur des propositions du médiateur.

Service complet de blancherie !
Attention spéciale aux CHEMISES, DRAPS,

TAIES D'OREILLIERS et NAPPEES BRODEES

Luxor

MO. 9-3524

Etre battus plutôt que de tromper l'électorat (Picard)

par Jacques GUAY

KENOGAMI. — "Nous préférons être battus par l'électorat plutôt que de l'avoir trompé", a déclaré hier à Kenogami, le leader québécois du Nouveau parti démocratique, dans la campagne en cause, M. Gérard Picard.

M. Picard a fait un long exposé de la doctrine du Nouveau parti à quelque deux cents personnes qui ont écouté attentivement. "Je ne fais pas de monologues, a-t-il souligné, je tiens à faire réfléchir les assemblées, à engager le dialogue."

"Trois des quatre partis engagés la lutte en espérant que leurs chefs changeront" a affirmé également le leader néo-démocrate en s'efforçant de démontrer les dissensions qui existent dans les autres partis. "Seul le Nouveau parti sait où il va. Seul le Nouveau parti a la même politique partout au Canada. Seul le Nouveau parti a un programme clair et précis adopté en congrès."

A l'aide d'exemples, M. Picard a surtout voulu faire comprendre la planification prônée par le NPD. Il a également af-

firmé "nous ne sommes pas communistes. Nous sommes opposés au communisme non par peur mais par convictions. Nous croyons aux libertés religieuses et démocratiques et nous acceptons la véritable entreprise privée."

"La grande entreprise, a-t-il noté, se foute de la personne humaine. Aussi l'Etat doit-il intervenir davantage que dans le passé."

M. Picard a également rappelé la doctrine du Nouveau parti en ce qui concerne les armes nucléaires et le "pacte confédératif à renégocier entre les deux nations qui ont bâti le Canada."

Le maire de Kenogami, M. Alonzo Gravel, a salué en M. Picard "celui qui nous représentera au prochain parlement canadien". Il a également loué le candidat néo-démocrate de Lapointe, M. Henri Vachon "un véritable chef ouvrier qui ne s'improvise pas homme politique et qui connaît nos problèmes".

Désignant les candidats néo-démocrate de Lapointe, de Chi-

laurier, à King et à St-Laurent de diriger le Canada dans la voie de l'intégrité, de l'unité nationale, de la sécurité et de la prospérité."

M. Pearson a ensuite rappelé quelques-unes des mesures que son parti se proposait d'adopter pour permettre aux Canadiens français d'occuper la place qui leur revient au Canada :

— une école d'administration bilingue à Ottawa ;

— des hauts postes dans l'administration fédérale ;

— une enquête sur le biculturalisme.

Le chef libéral a fait remarquer qu'il n'avait pas attendu d'être à Québec avant de parler de ces problèmes, mais qu'il l'avait fait plus tôt au cours de ses visites dans les provinces anglophones.

Laurent, à King et à St-Laurent de diriger le Canada dans la voie de l'intégrité, de l'unité nationale, de la sécurité et de la prospérité."

M. Pearson a ensuite rappelé quelques-unes des mesures que son parti se proposait d'adopter pour permettre aux Canadiens français d'occuper la place qui leur revient au Canada :

— une école d'administration bilingue à Ottawa ;

— des hauts postes dans l'administration fédérale ;

— une enquête sur le biculturalisme.

Le chef libéral a fait remarquer qu'il n'avait pas attendu d'être à Québec avant de parler de ces problèmes, mais qu'il l'avait fait plus tôt au cours de ses visites dans les provinces anglophones.

Laurent, à King et à St-Laurent de diriger le Canada dans la voie de l'intégrité, de l'unité nationale, de la sécurité et de la prospérité."

M. Pearson a ensuite rappelé quelques-unes des mesures que son parti se proposait d'adopter pour permettre aux Canadiens français d'occuper la place qui leur revient au Canada :

— une école d'administration bilingue à Ottawa ;

— des hauts postes dans l'administration fédérale ;

— une enquête sur le biculturalisme.

Le chef libéral a fait remarquer qu'il n'avait pas attendu d'être à Québec avant de parler de ces problèmes, mais qu'il l'avait fait plus tôt au cours de ses visites dans les provinces anglophones.

Laurent, à King et à St-Laurent de diriger le Canada dans la voie de l'intégrité, de l'unité nationale, de la sécurité et de la prospérité."

M. Pearson a ensuite rappelé quelques-unes des mesures que son parti se proposait d'adopter pour permettre aux Canadiens français d'occuper la place qui leur revient au Canada :

— une école d'administration bilingue à Ottawa ;

— des hauts postes dans l'administration fédérale ;

— une enquête sur le biculturalisme.

Le chef libéral a fait remarquer qu'il n'avait pas attendu d'être à Québec avant de parler de ces problèmes, mais qu'il l'avait fait plus tôt au cours de ses visites dans les provinces anglophones.

Laurent, à King et à St-Laurent de diriger le Canada dans la voie de l'intégrité, de l'unité nationale, de la sécurité et de la prospérité."

M. Pearson a ensuite rappelé quelques-unes des mesures que son parti se proposait d'adopter pour permettre aux Canadiens français d'occuper la place qui leur revient au Canada :

— une école d'administration bilingue à Ottawa ;

— des hauts postes dans l'administration fédérale ;

— une enquête sur le biculturalisme.

Le chef libéral a fait remarquer qu'il n'avait pas attendu d'être à Québec avant de parler de ces problèmes, mais qu'il l'avait fait plus tôt au cours de ses visites dans les provinces anglophones.

Laurent, à King et à St-Laurent de diriger le Canada dans la voie de l'intégrité, de l'unité nationale, de la sécurité et de la prospérité."

M. Pearson a ensuite rappelé quelques-unes des mesures que son parti se proposait d'adopter pour permettre aux Canadiens français d'occuper la place qui leur revient au Canada :

— une école d'administration bilingue à Ottawa ;

— des hauts postes dans l'administration fédérale ;

— une enquête sur le biculturalisme.

Le chef libéral a fait remarquer qu'il n'avait pas attendu d'être à Québec avant de parler de ces problèmes, mais qu'il l'avait fait plus tôt au cours de ses visites dans les provinces anglophones.

Laurent, à King et à St-Laurent de diriger le Canada dans la voie de l'intégrité, de l'unité nationale, de la sécurité et de la prospérité."

M. Pearson a ensuite rappelé quelques-unes des mesures que son parti se proposait d'adopter pour permettre aux Canadiens français d'occuper la place qui leur revient au Canada :

— une école d'administration bilingue à Ottawa ;

— des hauts postes dans l'administration fédérale ;

— une enquête sur le biculturalisme.

Le chef libéral a fait remarquer qu'il n'avait pas attendu d'être à Québec avant de parler de ces problèmes, mais qu'il l'avait fait plus tôt au cours de ses visites dans les provinces anglophones.

Laurent, à King et à St-Laurent de diriger le Canada dans la voie de l'intégrité, de l'unité nationale, de la sécurité et de la prospérité."

Robert H. Lacour O.D.

Optométriste-Ophtalmiste

Diplômé de PARIS

et de l'Université de Montréal

EXAMEN de la VUE — VERRES de CONTACT

(LUNETTES)

LUNDI - MARDI - MERCREDI 9 A.M. A 6 P.M.

SAMEDI 9 A.M. A 1 P.M.

BUREAU LE SOIR

LUNDI - JEUDI - VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

4693 rue DELORIMIER

LA. 3-3354

Votre auto est devenue tacot?



un prêt plan-à-Terme

c'est de l'argent comptant pour tout achat important!

Empruntez à faible intérêt, de façon pratique et rationnelle! Pour financer le paiement d'une auto, d'un appareil de TV, d'une lessiveuse, de frais médicaux, d'impôts ou de toute dépense raisonnable... renseignez-vous sur ce que vous coûtera un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale. Vous serez étonné de son intérêt peu élevé! Vous pouvez emprunter jusqu'à \$3,600 et rembourser ce prêt par versements échelonnés sur 36 mois. Et le paiement du solde est garanti par une assurance-vie. Demandez la brochure sur le prêt plan-à-Terme à toute succursale de la Banque Royale.



BANQUE ROYALE

Luxor

MO. 9-3524

VITAMINES A PRIX COUPÉS

LES VERITABLES VITAMINES, PAS DES IMITATIONS

SURBEX	ABBOTT avec VITAMINE C en 100 Rég. \$8.35	5⁵⁹
OSTOCO	FROSST 50 cc. Rég. \$4.25	3⁴⁹
INFANTOL	HORNER 16 oz Rég. \$6.25	4³⁹
PARAMETTE	AYERST	3⁹⁹

en 125, rég. \$6.00 — PRIX COUPE

MALTEVLOV avec B12 REG. 3.60	Prix coupe 2.88	PARAMETTE Sirop, 16 oz 5.50	Prix coupe 3.74
PARDEC en 130 REG. 7.50	Prix coupe 5.59	PARDEC 16 oz REG. 3.00	Prix coupe 2.25

LIVRAISON GRATUITE EN VILLE. PAS DE COMMANDES POSTALES!

"Les PHARMACIES professionnelles"

SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

921, St-Catherine - V. 3-9622 - St-Denis et Mont-Royal - V. 4-1711 - 6511, St-Hubert - CR. 3-8233

A Saint-Michel (2)

De l'urbanisme... ou quoi?

par Thomas DUHAIME

Le seul mot ANNEXION a déjà eu le don d'attirer 250 contribuables à une réunion du conseil municipal de St-Léonard. Si le maire Maurice Bergeron et ses collègues décident, soudainement, de convoquer les propriétaires de St-Michel pour discuter ouvertement le cas de l'immeuble construit sur la ligne de la 7e Avenue et de la rue Bon-Air, et de cette autre maison qui obstrue le prolongement en ligne droite de la 8e Ave, toujours dans la rue Bon-Air, il y aurait raison de croire que la vaste salle des délibérations s'emplit à craquer et qu'une qu'une foule non moins

anxieuse de contribuables se masserait dans les corridors de l'hôtel de ville et bloquerait même les larges escaliers débouchant sur le hall d'entrée.

Comme il est à peu près certain qu'une initiative aussi louable ne sera jamais prise et que les mêmes "erreurs" pourraient être répétées avant longtemps, puisque deux autres demandes de permis de construction dans ce fameux coin-là viennent d'être déposées sur la table du conseil municipal, lundi dernier, nous allons tenter ici d'apporter quelques éclaircissements autour de cette "histoire".

TERRAIN DE JEU

Au lieu d'une série de

maisons contiguës, l'aménagement d'un parc et d'un vaste terrain de jeu (201-032 pieds carrés) avait été projeté, au tout début (9 février 1961), à la suite d'une résolution du conseiller La-gasné.

Au pis aller, les résidents des 7e et 8e avenues et de la rue Bernardin réclamaient la construction de duplex semi-détachés de préférence à des maisons contiguës, et cela en raison des normes et principes de l'urbanisme, ce secteur, à l'époque, ne comportant que des maisons unifamiliales.

Une requête en ce sens, gonflée de 200 signatures, avait alors été prise en considération par le conseil mu-

Voir URBANISME en page 4

Demande de soumissions pour 279 wagons de métro

par Raymond MASSE

Le comité exécutif de la Cité de Montréal demande des soumissions en vue de la construction de 31 trains — de neuf voitures chacun — destinés aux deux lignes initiales de métro dont le conseil municipal a approuvé l'aménagement en novembre 1961.

La décision a été prise et annoncée samedi après-midi, à l'hôtel de ville.

Interrogé par les chroniqueurs municipaux, M. Lucien Saulnier, président des commissions, a souligné que les appels d'offres seront lancés à travers le monde concernant ces 279 premières voitures.

"Les manufacturiers canadiens sont les bienvenus mais les manufacturiers de l'extérieur du pays peuvent aussi soumissionner", a noté M. Saulnier.

"Dans la mesure du possible, nous favoriserons l'industrie canadienne", ajouta-t-il, en mentionnant que les consultants des pays où se trouvent des manufacturiers susceptibles d'être intéressés seront mis au courant de la décision de l'administration de Concordia.

"La décision que nous prendrons sera la meilleure dans l'intérêt des contribuables de Montréal", commenta encore le président.

La Ville publiera des avis officiels dans des journaux la semaine prochaine, puis également dans des "publications de génie".

Les manufacturiers désirant formuler des offres ont jusqu'à midi, le jeudi 20 juin, pour ce faire.

Autres soumissions

M. Saulnier a d'autre part, révélé qu'il est possible que la Ville en vienne à demander d'autres soumissions en vue de la construction de sept autres trains (là aussi neuf voitures par train) puis de six autres

trains, advenant que l'on décide de prolonger les deux lignes dont l'aménagement est déjà décidé.

En réponse à une question, M. Saulnier a admis que le prolongement d'une ou des deux lignes "peut être reliée à l'exposition universelle tenue en 1967".

Enfin M. Saulnier a expliqué qu'un esthéticien est appelé à jouer un grand rôle dans la construction des voitures. Il a

fait remarquer que l'administration veut non seulement de bonnes mais de belles voitures.

Les voitures des lignes ouest et nord-sud — les deux premières lignes — auront des roues munies de pneumatiques.

Un rapport précise en effet que "la voie sera aménagée spécialement pour permettre le roulement et le guidage des voitures par l'intermédiaire de roues munies de pneumatiques".

"Et cette voie comportera outre les rails d'une voie ferrée classique: deux pistes, placées extérieurement à la voie ferrée près des rails et à leur niveau, supportant les roues porteuses; deux barres latérales de guidage, placées extérieurement aux pistes et à un niveau plus élevé, sur lesquelles viendront prendre appui les pneumatiques des roues de guidage à axe vertical installées aux quatre angles du bogie".

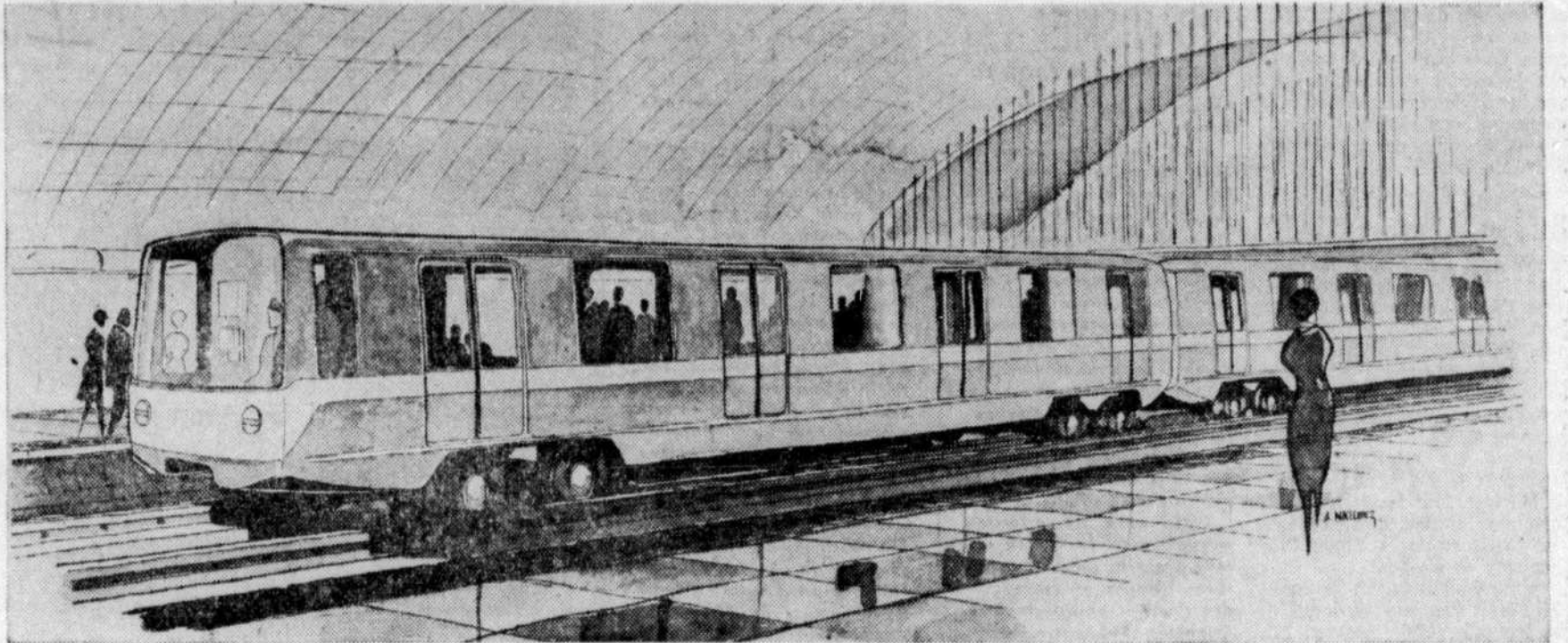
Enfin, selon ce que M. Saulnier a dit, si l'on en vient à décider d'acquiescer des trains additionnels aux 31 pour lesquels des soumissions sont d'abord demandées, la commande pourra être accordée au manufacturier choisi à la suite de ce premier appel d'offres.

auto, près de la maison de ses parents.

Jean-Paul Thifault, 10 ans, de Repentigny, mort hier à l'hôpital Maisonneuve, après avoir été heurté par un autobus, boul. Petite-Assomption, la semaine dernière.

Mlle Marguerite Aubry, 45 ans, rue des Prairies, à Québec, brûlée vive dans l'incendie de son domicile, samedi soir.

Lucie Lemay, 2½ ans, fille de M. et Mme Adrien Lemay, de Pointe-Gatineau, morte dans l'incendie de la maison de ses parents, samedi.



Une rame du métro dans une station.

L'accueil du printemps À LA FEMME 63

Dans le cadre de son édition quotidienne, le journal LA PRESSE publiera demain, une section complète consacrée à la mode du printemps. Et comme la mode n'est pas seulement "une affaire de femmes" les hommes y trouveront leur compte. La mode du printemps est tellement riche, tellement variée, qu'il est difficile de la résumer dans quelques colonnes de textes même appuyés par plusieurs illustrations. Notre rédactrice, Mlle Marie BOURBONNAIS a tenté de tirer les grandes lignes d'une foule de styles qui se rencontreront dans la belle saison. Des styles qui tantôt viennent de Paris ou de Londres, d'Italie ou de New York, quand ils ne sont pas adaptés par nos fabricants qui s'inspirent de toutes les capitales. Ne manquez pas de voir dans LA PRESSE de demain, L'ACCUEIL DU PRINTEMPS à la Femme 63.

13 morts, dont 8 dans une collision

Une collision entre deux autos survenue sur "la route de la mort", près de Drummondville, vers 3 h. samedi matin, a produit une des pires tragédies qu'ait connues la province tristement célèbre route no 9.

Huit personnes ont perdu la vie dans ce terrible accident qui n'a laissé aucun témoin. Il semble qu'une auto filant à vive allure et transportant cinq jeunes gens qui se rendaient à une nocé à Sherbrooke ait emprunté une voie à sens unique, mais à rebours, pour aller heurter de face un autre véhicule transportant trois autres personnes.

La fin de semaine a connu quelques autres tragédies de la route et enregistré deux mortalités causées par des incendies. Voici la liste des morts de cette dernière fin de semaine :

22 ans; Normand Beaulieu, 24 ans; Marcel Beaulieu, 20 ans;

A Anjou

La Ligue municipale s'oppose à l'annexion

(par T.D.) — La Ligue municipale d'Anjou vient d'adopter une "attitude non équivoque au sujet des projets d'annexion de l'administration Drapeau-Saulnier", selon un communiqué remis aux journaux par cet organisme.

Ce groupement politique, comme il se définit lui-même, a fait parvenir une protestation au premier ministre Jean Lesage et au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, s'élevant contre toute tentative d'annexion à Montréal et visant la ville d'Anjou.

Jean-Eudes Roy, 20 ans, de St-Honoré de Temiscouata; Régent Bosse, 22 ans, de Notre-Dame-du-Lac, tués dans la collision de deux véhicules sur la route no 9, près de Drummondville, dans la nuit de vendredi à samedi.

Emile Preto, 41 ans, 2093 rue Gamache, Jacques-Cartier, tué dans la collision de deux automobiles à Laprairie, samedi soir.

Robert Bourgeois, 14 ans, de Ste-Thérèse de Blainville, mort dans un hôpital de la métropole, après avoir été heurté par une

auto, près de la maison de ses parents.

Jean-Paul Thifault, 10 ans, de Repentigny, mort hier à l'hôpital Maisonneuve, après avoir été heurté par un autobus, boul. Petite-Assomption, la semaine dernière.

Mlle Marguerite Aubry, 45 ans, rue des Prairies, à Québec, brûlée vive dans l'incendie de son domicile, samedi soir.

Lucie Lemay, 2½ ans, fille de M. et Mme Adrien Lemay, de Pointe-Gatineau, morte dans l'incendie de la maison de ses parents, samedi.

OPTOMETRISTES

VI. 2-3241, local 676

Au septième

Examen de la vue

Verres de contact

L.-A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D.

J.-L. Phoenix, O.D.

Simpson
MONTREAL

Situation normale à Verdun

(J.L.) — La situation est tout à fait normale à Verdun. Les 400 professeurs de cette commission scolaire sont retournés à leur classe ce matin.

C'est le désir des professeurs et des commissaires d'écoles d'oublier le plus rapidement possible le conflit qui les a opposés vendredi dernier.

On apprendait ce matin que le personnel de la direction des études et celui du secrétariat ont travaillé ferme en fin de semaine pour préparer les chèques de paiement d'arrérages de salaires. Le directeur des études, M. J.-D. Ducharme communique que 102 professeurs des écoles secondaires Marguerite et Richard pourront recevoir ces chèques dès aujourd'hui. La Commission scolaire Voir A VERDUN en page 7



— AVANT DE VOUS RELEVER, VOUS PERMETTEZ QUE JE PASSE

FAITS divers

On fouille les ruines de la maison d'un vieillard

Tôt ce matin, des policiers devaient fouiller les ruines de la maison de M. Henri Deneault, 70 ans, dans le 8e rang, à Arthabaska. On est sans nouvelles du vieillard depuis que les flammes ont détruit sa maison, hier.

Conférences sur la pollution des eaux

Une biologiste experte en pollution des eaux inaugure ce soir à Lachine une série de conférences à laquelle participeront également M. Gustave Prévost, président de la Régie d'épuration des eaux du Québec, et M. O. Denstedt, professeur à McGill.

Lors d'une conférence de presse, Mme Ruth Patrick, présidente du département de limnologie (étude des lacs) à l'Académie des Sciences de Philadelphie, a déclaré que la pollution des eaux est devenue un problème si crucial que des mesures urgentes s'imposent; la solution la plus impérieuse est une campagne d'éducation auprès des industriels.

Les produits chimiques évacués par les industries sont en effet la cause majeure de la pollution des eaux, celle aussi qu'il est le plus difficile de contrecarrer car les facteurs biologiques n'ont alors que peu d'effets.

Il faut aussi savoir que cha-

Voir POLLUTION en page 7

Plusieurs raisons ont amené sur les lieux le chef de l'escouade provinciale des homicides, le sergent d'état-major Richard Masson. Vu que le septuagénaire avait la réputation d'être un homme très à l'aise et qu'il a été, l'an dernier, victime d'un hold-up, on peut avancer l'hypothèse que le feu aurait camouflé un meurtre.

Le caporal Frank Wilmot assiste le sergent d'état-major Masson dans la recherche d'indices qui pourraient confirmer les hypothèses émises.

Au cours de la nuit dernière, les autos-patrouilles de la police de Montréal étaient avisées de rechercher une auto-taxi avec trois suspects à bord, en rapport avec cette affaire.

Vol de fourrures

Un vol de fourrures d'une va-

leur de quelque \$1.800 a été perpétré chez Mme Omer Gervais, 10639 boul. des Ormes. Des marchandises pour une valeur indéterminée ont aussi été volées au même endroit.

Hold-up de \$400

L'EPIPHANIE. (P.C.) — Deux jeunes gens dont l'un armé et le visage caché derrière un mouchoir, (comme dans les "Western"), ont fait irruption, samedi soir, dans une mercerie de l'Épiphanie. Ils en sont repartis après avoir raffé le contenu du tiroir-caisse, soit \$400, en présence du propriétaire et de son épouse, M. et Mme Albert Dufresne, qu'ils ont pris soin de bien ligoter avant d'accomplir leur forfait.

Vol de véhicules en stationnement

Plusieurs vols ont été commis

Voir FAITS DIVERS en page 7

La police saisit pour \$50,000 de fourrures

Dans les entrepôts d'un fourreur-grossiste du bas de la ville, les limiers de la Sûreté municipale ont découvert en fin de semaine une forte quantité de fourrures, d'une valeur de près de \$50,000, d'une valeur de près de \$50,000.

Une partie du stock comprend des peaux prêtes à être façonnées, l'autre des étoles et des manteaux.

"Nous ignorons au point ac-

et si le présumé receleur n'en aurait pas acquis légitimement une certaine partie. Nous procédons actuellement à l'inventaire et à l'identification systématique de ces fourrures. Si nous découvrons qu'elles proviennent de récents cambriolages, nous opérerons les arrestations qui s'imposent." a commenté ce matin le lieutenant-député Marc Brodeur, qui dirige l'enquête.

M. Louis-Philippe Baillargeon, 24 ans et sa femme, Mme Denise Baillargeon, 21 ans, du 5814 rue St-Hubert; Mme Raymond Olivier, 44 ans, du 1469 boul. St-Joseph; Reynald Beaulieu,

aux 4 librairies Pilon

ESTAMPES en caoutchouc

VOS COMMANDES SERONT REMPLIES AVEC SOIN!

PRIX VARIES SUIVANT GRANDEURS

Vaste choix de

- DATEURS
- NUMEROTEURS manuels ainsi que
- TAMPONS ENCREURS dans les couleurs rouge, noire, violette, bleue ou verte.

LA PLUS GRANDE TRIMME DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

750, Beaubien CR. 4-4487 8559, St-Laurent DU. 1-4561 800 E., Mt-Royal LA. 4-3081 851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

STATIONNERS INC.



CHEVY II

POUR LIVRAISON IMMEDIATE

TOUS LES MODELES — TOUTES LES COULEURS

AUCUN COMPTANT

Si vous avez un échange

- jusqu'à 36 mois pour payer.
- garantie 24,000 milles.

Pour une meilleure transaction voyez

PAC Park Avenue Chevrolet Ltée

3421 AV. DU PARC près Sherbrooke VI. 9-5661

SPECIAL

VAPORISATEUR - HUMIDIFICATEUR HANKSCRAFT

avec bouchon-godet à médicaments. Nouveau contenant de grande capacité, assez pour fonctionner durant 10 à 12 heures. Courant alternatif 110 à 120 volts.

PRIX COURANT \$9.95 SPECIAL \$6.45

Livraison gratuite, jour et nuit — VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

PARFAITEMENT propres

... tels sont mes articles de lingerie lavés et livrés en un rien de temps par Jolicoeur.

Composez LA. 1-2161

Jolicoeur

depuis 1907

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS

90 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

ROCKLAND



M. Muffler est un AS dans son domaine. Il vous installe un silencieux en moins de 15 MINUTES sur n'importe quelle marque d'auto et vous le garantit pour 1 AN. C'est sa spécialité.

CR. 3-1561

YEUX VERRES EXAMINES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue St-Catherine ouest
Pour rendez-vous téléphoner
VI. 9-7071

A LOUER
SALLE D'EXPOSITION
ou bureaux
Bates Road (Côte-des-Neiges)
1600 p.c. avec vitrines au niveau
de la rue - 3000 p.c. disponibles
pour espace à bureaux.
RE. 9-1981 - Soir: RE. 7-6984

HOMME de SERVICE pour BRULEURS à L'HUILE
Position permanente pour homme d'expérience. Le candidat doit être bilingue, en bonne santé, et être un travailleur consciencieux.
Excellentes conditions de travail, bon salaire, boni, assurance, plan de pension et autres bénéfices. Camion fourni.
POUR RENDEZ-VOUS APPELER:
CR. 4-5531, AVANT MIDI

UN ORGANISME NATIONAL REQUIERT UN AGENT DE PERSONNEL
Attributions: Etre responsable du recrutement et de l'embauchage de personnel senior et intermédiaire de la planification et de l'opération de programmes d'entraînement.
Aptitudes: Degré universitaire, expérience de 2 ou 3 ans dans des fonctions connexes, connaissance des 2 langues. Toute demande adressée à:
SERVICE DU PERSONNEL
CASE POSTALE 6100, MTL 3
SERA TRAITEE CONFIDENTIELLEMENT

SECRETAIRE DE DIRECTION
FONCTIONS: rédiger les procès-verbaux d'assemblées d'un comité d'une importante institution d'enseignement, faire la correspondance et transmettre aux intéressés les décisions qui en découlent.
QUALIFICATIONS: minimum 11e, connaissance supérieure du français écrit, connaissance suffisante de l'anglais. Femme, célibataire de préférence. Quelques années d'expérience connexe dans milieu administratif. Veuillez appeler:
SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITE DE MONTREAL
Tél. RE. 3-9951, Poste 367

IMPORTANT VENDEUR G.M. DEMANDE VENDEUR EXPERIMENTE POUR AUTOS USEGEE
SALLE DE MONTRE INTERIEURE.
CANDIDAT DOIT ETRE TRAVAILLANT ET ASSIDU.
Voir M. R. Doucet
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
Centre du Cadillac usagé à Montréal
1888 Papineau
Entre Ontario et Lafontaine

REPRESENTANTS
Demandés dans Montréal et quelques régions de la province, pour vendre outillage et divers accessoires aux garages et stations de service. Produits reconnus et en grande demande. Possibilité de revenu en commission de \$10,000 à \$25,000 par année. Si qualifié écrire à
CASE POSTALE 7999, LA PRESSE

QUE DOIS-JE FAIRE pour éviter LA CALVITIE?



IL N'Y A qu'un seul moyen possible. Il faut savoir comment s'y prendre. En fait de cheveux, les connaissances de la clinique Thomas sont basées sur plus de 40 années d'expérience. Plus de 8,000 de traitements ont été donnés à date. Aussi, les spécialistes Thomas savent se servir des moyens électriques modernes et des méthodes de thérapeutique qui combattent les causes de la chute anormale des cheveux, les pellicules et la menace de calvitie. Toutes ces pellicules qui vous causent des démangeaisons disparaissent et votre cuir chevelu reprend sa vitalité. Bientôt, vous réaliserez que vous avez évité de devenir chauve.

CONSULTEZ AUJOURD'HUI MEME le spécialiste Thomas, qui vous montrera en quoi consiste ce fameux traitement de confiance. La consultation et l'examen sont gratuits. Les traitements se font en privé. Vous êtes toujours le bienvenu, donc, venez.

FAITES VOUS-MEME VOTRE EXAMEN I
☐ Chute normale? ☐ Pellicules? ☐ Cheveux dans le peigne?
☐ Démangeaisons? ☐ Cheveux trop gras? ☐ Cheveux trop secs?

DAMES ET MESSIEURS RECUELES AUX TRAITEMENTS EN VILLE: 1010 OUEST, RUE ST-CATHERINE (637, Edifice Carré Dominion) Tél. UN. 6-3041
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT (309, Edifice Lombank) Tél. 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedi: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS
45 BUREAUX PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES DU MONDE
REGULAR - CHOCOLATE COATED - JUNIORS

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3
dans des véhicules en stationnement en fin de semaine. Pour sa part, la compagnie Romeo Button Holes, dont l'établissement est situé au 2116 boulevard St-Laurent, a porté une plainte concernant le vol de 150 manteaux de printemps pour dames d'une valeur de \$2,000, dans un camion qui était en stationnement à l'intersection des rues St-Dominique et Prince-Arthur.

Un vol de quelque 500 lampes de télévision représentant une somme de \$1,500 a par ailleurs été commis dans une camionnette appartenant à David Radio et TV, du 55, avenue St-Jacques. Le vol a été commis à l'arrière du 1221 St-Denis, où la camionnette était en stationnement.

D'autre part, M. Arthur Dionne, du 3504 rue Claude, s'est fait voler des outils pour une valeur de \$1,000, dans sa voiture qui était en stationnement en face du 8375 rue De Gaspe.

Chasse à l'homme: deux coups de feu
L'escouade spéciale de la Sûreté municipale a procédé ce matin vers 11 h., à l'arrestation d'un homme d'une trentaine d'années, soupçonné de plusieurs vols dans le district de la Pointe-St-Charles.

Un agent de l'escouade spéciale enquêtait sur un vol lorsqu'il aperçut deux suspects à l'angle des rues Centre et Shearer; il leur a alors ordonné de s'identifier mais les deux inconnus se sont mis à courir prenant chacun des directions opposées. Le constable se lança sur la trace de l'un d'eux et comme ce dernier refusait toujours d'arrêter, le policier tira deux coups de feu dans sa direction. Finalement il procéda à son arrestation dans un parc de stationnement de la rue Richardson près de Shearer. Personne n'a été blessé et la police recherche toujours le deuxième suspect.

Vol à main armée
Deux hommes, le visage recouvert d'une cagoule et armés de revolvers, ont perpétré vers 10 h., ce matin, un vol de \$1,500 en argent, en montres et en bagues, à la Bijouterie Pommeroy de Val d'Or.

Les deux apaches ont profité d'un moment où l'employé se trouvait seul dans l'établissement pour commettre leur forfait. La Sûreté provinciale a dépêché des hommes sur les lieux pour faire enquête. Selon l'employé de la bijouterie, les bandits auraient pris la fuite en voiture.

POLLUTION
SUITE DE LA PAGE 3
que personne, en Amérique du Nord, utilise aujourd'hui huit fois plus d'eau qu'en 1900. Il y a plus d'un demi-siècle, on ne prenait son bain qu'une fois la semaine (les gens très propres!), et il n'y avait ni machines à laver le linge ou la vaisselle, etc.

Mme Patrick nous apprend que l'Académie des Sciences de Philadelphie a été la première institution, en Amérique, à étudier la conservation des ressources naturelles. Pour sa part, elle s'est spécialisée dans l'utilisation rationnelle des rivières. La plupart des grandes rivières américaines, dit-elle, sont au moins dans une partie de leur parcours, polluées à un degré incroyable. Il est plus que temps d'intervenir.

Les conférences auront lieu trois lundis consécutifs: ce soir à 8 heures au high school de Lachine, 5050, rue Sherbrooke, Lachine. Même endroit et mêmes heures, le 25 mars et le 1er avril. Le mercredi 4 avril, discussion sur la pollution par plusieurs experts sous la présidence du maire John Pratt.

A VERDUN
SUITE DE LA PAGE 3
a jusqu'au 28 mars pour remettre les autres chèques. L'augmentation moyenne est de 11.8 pour cent, ce qui en d'autres termes signifie que les 400 professeurs de Verdun se partageront une somme de \$400,000 répartis sur douze mois de l'année qui a débuté le 1er septembre 1962. Le contrat de travail signé le 15 octobre dernier consacrait la parité des salaires pour les femmes et les hommes. A compter de leur quatrième année d'enseignement les institutrices touchent un salaire semblable à celui des instituteurs, pour un travail égal.

ANNONCE
NE SOUFFREZ PLUS DE MAL DE DOS A CAUSE DE VOS REINS
Pourquoi souffrir d'un mal de dos, de lèvements nocturnes et de fatigue, de l'irritation de la vessie? Des milliers de personnes souffrent des RENO-TABS. Buckley pour un soulagement rapide et bénéfique. Les RENO-TABS stimulent les reins et procurent un soulagement analgésique en cas de douleurs arthritiques et musculaires. Procurez-vous des RENO-TABS Buckley chez votre pharmacien. Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait. 62-87

500 est, STE-CATHERINE
Angle Berri

67^{ème}
DU 19 AU 23 MARS
(inclusivement)

DISQUES CLASSIQUES ET POPULAIRES MONO - STEREO

DISQUES CLASSIQUES VOX
(Mono)
PRIX REGULER: \$5.98 SPECIAL \$3.98

7060-BEETHOVEN: Symphonie No 8 "Pastorale"
7920-CHOPIN: Mazurkas
8130-MOZART: Concerti, Flûte, Nos 1 et 2
8140-WEBER: Concerti, piano, Nos 1 et 2
8170-CHOPIN: Valses, complet
8430-MOZART: Concerti, piano, Nos 9 et 20
8440-CHARPENTIER: Messe
8520-GRIGI: Concertos, piano
8550-MOZART: Concerto, flûte et harpe
8870-BACH: Concertos, clavier, Nos 3 et 4
8890-BACH: Magnificat
8980-BACH: Cantates, 211 et 203
9040-LALANDE: De Profundis
9080-MOZART: sonates pour piano, Nos 5, 11, 15-K 511
9280-PROKOFIEV: Pierre et le Loup
9460-BRAHMS: Liebeslieder Waltzes, Opus 52 et 65
9500-SMETANA: La Moldau
9510-BACH: Concerti, clavier, en ré mineur
9632-CHOPIN: Nocturnes, complet
10180-DEBUSSY: Préludes, Livre I
10260-MOZART: Messe du Couronnement
10420-LISTZ: Concertos, piano, Nos 1 et 2
10540-MENDELSSOHN: Concerto pour 2 pianos
10930-CHOPIN: Etudes; Opus 10 et 25

CLASSIQUES (STEREO) "VOX"
PRIX REGULER: \$5.98 SPECIAL \$3.98

10710-CHOPIN: Concerto No 1
10780-MOZART: Sonates et Concerto pour 2 pianos
11020-LISTZ: Totentanz - Mephisto Waltz
11050-DVORAK: Symphonie No 4
11260-MOZART: Concertos, piano, 17 et 27
11270-SCHUMAN: Symphonie No 3
12050-BEETHOVEN: Concerto "Empereur"

CLASSIQUES (MONO) "VOX"
PRIX REGULER: \$5.98 SPECIAL \$2.49

6060-BEETHOVEN: Symphonie No 6 "Pastorale"
6090-BEETHOVEN: Symphonie No 9 "Chorale"
10770-BACH: Musique pour clavier, Concerto Italien
11110-MOZART: Concerto de Clarinette
11170-BEETHOVEN: Concerto de Violon
11180-ROSSINI: Guillaume Tell
11240-BRAHMS: Danses Hongroises
11310-MENDELSSOHN: Symphonie No 3
11440-BACH: Musique d'Orgue
11460-CHOPIN: Concertos Nos 1 et 2
11480-VIVALDI: Les Quatre Saisons
11590-RACHMANINOFF: Concerto, piano, No 2
6180-BACH: Concertos Brandebourgs, 1 et 2
6200-BACH: Concertos Brandebourgs, 3 et 4
6220-BACH: Concertos Brandebourgs, 5 et 6
7230-BEETHOVEN: Variations Diabelli
8000-BRAHMS: Concerto, piano No 1
8150-RAVEL: La Valse - Bolero - Pavane
8170-MOZART: Concertos, piano, 12 et 27
9220-RAVEL: Concerto en Sol majeur, piano
10290-SCHUBERT: Symphonie No 7
10390-BACH: "Two and Three part Inventions"
10690-BRAHMS: Symphonie No 1
11560-TCHAIKOVSKY: Symphonie No 6
11710-DVORAK: Symphonie No 5
11410-GRIGI: Suite Peer Gynt

CLASSIQUES (STEREO) "VOX"
PRIX REGULER: \$5.98 SPECIAL \$2.49

Série STPL
510.990-BRAHMS: Concerto, Piano, No 2
511.110-MOZART: Concerto pour clarinette
511.170-BEETHOVEN: Concerto pour violon
511.180-ROSSINI: Guillaume Tell
511.210-MENDELSSOHN: Symphonie Italienne
511.370-BEETHOVEN: Concerto, piano, No 3
511.440-BACH: Musique d'orgue
511.460-CHOPIN: Concerto No 1
511.470-CHOPIN: Concerto No 2
511.480-VIVALDI: Les Quatre Saisons
511.500-RACHMANINOFF: Concerto No 2, piano
511.510-TCHAIKOVSKY: Overture "1812"
525.940-VON SUPPE: Overture Cavalleria Legère
526.030-J. STRAUSS: Valse "Empereur"

NOTE: Toute commande postale doit être accompagnée, en plus du coût des disques, de 25¢ pour le premier et de 10¢ pour chaque disque additionnel, pour frais d'envoi. - Prière d'ajouter la taxe de vente.

Ed. Archambault
500 est, STE-CATHERINE
VI. 9-6201
Terrain de stationnement municipal à l'intersection Berri-St-Catherine

Ed. Archambault
INC.

POUR CELEBRER NOTRE

ANNIVERSAIRE
1896 1963

VENTE DE DISQUES de 40% à 60% de réduction!

DISQUES "DIPLOMATE" (MONO)
SPECIAL: \$1.29 CH.
(Prix réguliers: \$1.98 à \$2.49)

*2285-ROSSA NOVA
*2277-LIMBO
*2236-A TRIBUTE TO MARIO LANZA
*2240-SURPRISE PARTY FOR DANCING
*2244-PEREZ PRADO CHA CHA
*2244-HAWAIIAN PERCUSSION
*2245-CHA CHA PERCUSSION
*2246-SING ALONG WITH ART MOONEY
*2248-IMMORTAL CLASSICS
*2250-HEART OF MEXICO
*2252-A TRIBUTE TO HANK WILLIAMS
*2253-BAND AND PERCUSSION
*2259-WEST SIDE STORY
*2263-LET'S TWIST
*2266-GALETTE PARISIENNE
*2267-ALL TIME GREAT MARCHES
*2269-MAGIC VIOLINS PLAY The Best of Jerome Kern
*2501-MAGIC VIOLINS PLAY The Best of Leroy Anderson
*2504-MAGIC VIOLINS PLAY Classical Gems
*2507-MAGIC VIOLINS PLAY Victor Herbert
*2514-MAGIC VIOLINS PLAY Re My Love
*2285-ROSSA NOVA
*2277-LIMBO
*2236-A TRIBUTE TO MARIO LANZA
*2240-SURPRISE PARTY FOR DANCING
*2244-PEREZ PRADO CHA CHA
*2244-HAWAIIAN PERCUSSION
*2245-CHA CHA PERCUSSION
*2246-SING ALONG WITH ART MOONEY
*2248-IMMORTAL CLASSICS
*2250-HEART OF MEXICO
*2252-A TRIBUTE TO HANK WILLIAMS
*2253-BAND AND PERCUSSION
*2259-WEST SIDE STORY
*2263-LET'S TWIST
*2266-GALETTE PARISIENNE
*2267-ALL TIME GREAT MARCHES
*2269-MAGIC VIOLINS PLAY The Best of Jerome Kern
*2501-MAGIC VIOLINS PLAY The Best of Leroy Anderson
*2504-MAGIC VIOLINS PLAY Classical Gems
*2507-MAGIC VIOLINS PLAY Victor Herbert
*2514-MAGIC VIOLINS PLAY Re My Love

* Egalement disponibles en STEREO au même prix d'abaime

Pathé
DISQUES MONO
Prix régulier \$4.45 SPECIAL \$2.99

67005-LUIS MARIANO: Histoire d'un amour - Ca c'est l'amour - Le gondolier
- Lisa je t'aime - Le mari modèle - Buenas noches mi amor - Le jour où la pluie viendra - La ballade des baladins - Si je pouvais revivre un jour ma vie - Mes mains
67007-GIORIA LASSO: Padre Don José - Histoire d'un amour - Bon voyage
- Sarah - Le jour où la pluie viendra - Les amants de demain
67009-TINO ROSSI: Catari, Catari - Vierge Marie - Concerto d'automne - O Sole Mio - Ave Maria - Toutes les mères - Célèbre Sérénade
67010-EDITH PIAF: C'est l'amour - Les amants d'un jour - Les orgues de barbarie - Le ballet des courtes - Les amants de demain
67011-MARIE-JOSEE NEUVILLE: Toi qui est le mien - Fripoun - Meunier, meunier - Ma Grand'Mère - Je veux rir - Mon petit frère
67012-LES COMPAGNONS DE LA CHANSON: Guitare et tambourin - Le jour où la pluie viendra - Mes jeunes années - Alors raconte - Si tu vas à Rio - Sarah
67013-MATHE ALTEY: Le beau Danube bleu - La valse de l'Empereur - Aimer, boire et chanter - La valse joyeuse - L'or et l'argent - Rose du Midi
67017-GEORGES GUETARY: Toi que j'aime - La vie passe - Sérénade à l'amour - Carmelita - Ciao, ciao Bambina
67021-GILBERT BECAUD: Incroyablement - Alors raconte - Les croix - Marie, Marie - La cruche - Je t'appartiens - La corrida
67027-MARIE-JOSEE NEUVILLE: Johnny Boy - Dix-huit ans - Gentil camarade - Une guitare, une vie - Mes vrais amis - Le mariage des oiseaux
67036-EDITH PIAF: C'est l'amour - Tes beaux, tu sais - Le vieux piano - Les amants merveilleux - Je suis à toi - Milord
67037-GILBERT BECAUD: Pilou, Pilou hé - Quand tu n'es pas là - Je veux te dire adieu - L'absent - Je te promets - Viens - Les enfants oubliés
67039-TINO ROSSI: Le plus beau tango du monde - Tango bleu - Tango masique - Pourquoi n'as-tu rien dit - La Madone d'amour
67043-LES COMPAGNONS DE LA CHANSON: Le marchand de bonheur - Ronde mexicaine - Qu'il fait bon vivre - C'est ça l'amour - Venus - La guitare et la mer
67048-MATHE ALTEY: 13 Berceuses et Sérénades - Ma poupée chérie - Sérénade de Gounod - Berceuse de Brahms - Sérénade d'automne - Barcarolle des Contes d'Hoffman
67049-CHARLES TRENET: Je chante - Vaseline - Le grand café - Fleur bleue - Il pleut dans ma chambre - V's d'a joie
67052-EDITH PIAF: Les mots d'amour - Mon Dieu - Mon vieux Lucien - Non je ne regrette rien - La belle histoire d'amour - Les blouses blanches
67056-ALBERT CHANTE SA PROVERBE: Adieu, Venise Provençale - Comme un nouchet de pot - J'aime la mer comme une femme - Le plus beau tango du monde - A petit pas
67060-GILBERT BECAUD: Misère - C'était toi - Je me balance - et maintenant - Nous les copains - Nataschouan - Quand l'amour est mort - Le pianiste de Varsovie
67062-MATHE ALTEY: 13 valse romantiques - Valse de Coppélia - Caprice Viennois - Chagrin d'amour - Valse risée - La dernière valse - Je te veux
67063-LES COMPAGNONS DE LA CHANSON: Roméo - La marmite - Le bleu de l'été - L'absent - Je te promets - Viens - Les enfants oubliés - Un monde entier - Navarone
67070-MAURICE CHEVALIER: Ma femme - Marche de Menilmontant - Place Pigalle - Quis de Berry - Ça s'est passé un dimanche
67072-YVONNE PRINTEMPS: Veronique - Air de la lettre - Air des adieux - Le petit menuet - L'amour masqué - Pot pourri d'Alain Gerbault - Les trois valse - Plaisir d'amour
67077-LES CHATS SAUVAGES: Cousine, cousine - Toi, quel bonheur - Dis moi si c'est de l'amour - Tout ce qu'elle voudra - Oh Lady - C'est pas sérieux - Oh oui - L'amour que j'ai pour toi
67081-GILBERT BECAUD: Le bateau blanc - La grosse noce - Le condamné - Ma châteline
67082-BOURVIL: Adieu - Pour sûr - A bicyclette - En revenant de la revue - Caroline - La rumba du plateau - Prends mon bouquet
67086-EDITH PIAF: Sous le ciel de Paris - La goularde du pauvre Jean - Les amants de Venise - Je t'embrasse - Les trois cloches - Padam, Padam - La vie en rose - L'hymne à l'amour

DISQUES CLASSIQUES "EVEREST"
STEREO Prix régulier \$5.98 SPECIAL \$2.79
MONO Prix régulier \$4.98 SPECIAL \$2.79

2140 DE LA MONTAGNE
Un peu plus bas que Sherbrooke

Albums
(3 disques Mono ou Stereo)
SPECIAL VOX
\$6.98 CH.
(Prix régulier: \$9.98)

VBX-1 CONCERTI PIANO: Schumann, Grieg, Liszt, Beethoven, Rachmaninoff, Tchaikovsky
VBX-2 ORCHESTRE: Oeuvres de Bizet, Enesco, Grieg, Liszt, Sibelius
VBX-3 MOZART: Six Quintettes
VBX-4 SCHUBERT: Quatuors complets, Vol. I
VBX-5 SCHUBERT: Quatuors complets, Vol. II
VBX-6 SCHUBERT: Quatuors complets, Vol. III
VBX-7 BACH: Messe en Si mineur
VBX-8 BEETHOVEN: Musique pour violoncelle et piano
VBX-9 SCHUBERT: Sonates pour piano, complet, Vol. I
VBX-10 SCHUBERT: Sonates pour piano, complet, Vol. II
VBX-11 SCHUBERT: Sonates pour piano, complet, Vol. III
VBX-12 MOZART: Quatuors à cordes, complet, Vol. I
VBX-13 MOZART: Quatuors à cordes, complet, Vol. II
VBX-14 MOZART: Quatuors à cordes, complet, Vol. III
VBX-15 BACH: Suite pour violoncelle, sans accompagnement
VBX-16 BEETHOVEN: Quatuors à cordes, complet, Vol. I
VBX-17 BEETHOVEN: Sonates pour violon, complet, Vol. I
VBX-18 BEETHOVEN: Sonates pour violon, complet, Vol. II
VBX-19 BARTOK: Quatuors à cordes, complet
VBX-20 VIVALDI: L'Estro Armonico, complet
VBX-21 MONTEVERDI: Orfeo, Opéra en 3 actes, complet
VBX-22 HANDEL: Concerto pour orgue, complet, Vol. I
VBX-23 HANDEL: Concerto pour orgue, complet, Vol. II
VBX-24 HANDEL: Concerto pour orgue, complet, Vol. III
VBX-25 BACH: Concertos Brandebourgs, complet
VBX-26 BUXTEHUDE: Musique pour orgue, Vol. I
VBX-27 BUXTEHUDE: Musique pour orgue, Vol. II
VBX-28 BUXTEHUDE: Musique pour orgue, Vol. III
VBX-29 VIVALDI: La Cetra
VBX-30 VIVALDI: La Stravaganza
VBX-31 VIVALDI: La Stravaganza
VBX-32 VIVALDI: Il Cimento dell'armonia
VBX-33 VIVALDI: Concerti pour flûte
VBX-34 NORTH GERMAN BAROQUE ORGAN MUSIC
VBX-35 CORELLI: Sonates en trio, Opus 3-4
VBX-36 CORELLI: Sonates en trio, Opus 5-6
VBX-37 CORELLI: Sonates en trio, Opus 7-8
VBX-38 CORELLI: Concerti Grossi, Opus 1-2
VBX-39 CORELLI: Concerti Grossi, Opus 3-4
VBX-40 LOCATELLI: L'Art du Violon, complet, Vol. I
VBX-41 LOCATELLI: L'Art du Violon, complet, Vol. II
VBX-42 BEETHOVEN: Quatuors à cordes, complet, Vol. I
VBX-43 BEETHOVEN: Quatuors à cordes, complet, Vol. II
VBX-44 BEETHOVEN: Quatuors à cordes, complet, Vol. III
VBX-45 DVORAK: Quatuors à cordes, complet, Vol. I
VBX-46 BEETHOVEN: Symphonies Nos 1, 2, 4, 5, 7, 8
VBX-47 BRUCKNER: Symphonies Nos 4, 5, 6, 7
VBX-48 BACH: Passion selon saint Matthieu
VBX-49 BACH: Passion selon saint Jean
VBX-50 SCHUBERT: Fidelio, Opéra en 2 actes, complet
VBX-51 GILBERT-SULLIVAN: "Hilights" Mikado, Gondoliers, Pirates of Penzance
VBX-52 CHOPIN: Musique de Piano, complet, Vol. I
VBX-53 CHOPIN: Musique de Piano, complet, Vol. II
VBX-54 RAVEL: Musique de piano: Perlemutter
VBX-55 MENDELSSOHN: Musique de piano, complet, Vol. I
VBX-56 MENDELSSOHN: Musique de piano, complet, Vol. II
VBX-57 MENDELSSOHN: Variations pour piano, complet, Vol. I
VBX-58 BARTOK: Musique de piano, complet, Vol. I
VBX-59 BARTOK: Musique de piano, complet, Vol. II
VBX-60 BACH: Sonates, flûte
VBX-61 BRAHMS: Musique de piano, complet, Vol. I
VBX-62 BRAHMS: Musique de piano, complet, Vol. II
VBX-63 DEBUSSY: Musique de piano, complet
* Egalement disponibles en STEREO au même prix d'abaime

ALBUMS VOX (2 disques Mono ou Stereo)
SPECIAL \$5.29 CH.
(Prix régulier: \$6.98)

*VUX-2001 DVORAK: Danes Slaves
*VUX-2002 BACH: Sonates, flûte
*VUX-2003 CHOPIN: Polonaises
*VUX-2004 MENDELSSOHN: Oratorio St-Paul
*VUX-2005 BERLIOZ: L'Enfance du Christ
*VUX-2006 BACH: Motets, complet
*VUX-2007 HANDEL: Jules César, Opéra en 3 actes
*VUX-2008 HANDEL: Resurrection
*VUX-2009 BRUCKNER: Symphonie No 8
*VUX-2010 CHOPIN: Mazurkas
* Egalement disponibles en STEREO au même prix d'abaime

DU 19 AU 23 MARS (inclusivement)

25% D'ESCOMPTE
SUR TOUT NOTRE STOCK
REGULIER DE DISQUES
A NOS DEUX MAGASINS

TOUTES LES MARQUES
TOUTES LES REVOLUTIONS

Ed. Archambault
500 est, STE-CATHERINE
VI. 9-6201
2140 DE LA MONTAGNE
VI. 5-6202
La maison de confiance
Magasins ouverts les jours et vendredis soir jusqu'à 9 heures
Stationnement gratuit Piqueur Hôte Parking 1445 de la Montagne

ÉTÉ

Bourse de Montréal

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

Aucune lendance précise à New York

Les cours ont fléchi légèrement sur les deux bourses de MONTREAL vers l'approche de la clôture de cette première semaine de la semaine, et ont adopté une allure mixte, cependant que le virement était assez élevé.

Telephone Bell a délaissé 1/4, à 54 1/2, et a pris la vedette dans le compartiment des services publics, tandis que, chez les pétroles, Canadian Petroleum (privé) a perdu 1/4, à 11. Chez les papeteries, MacMillan a reculé de 1/4, à 22 1/4.

Du côté des métaux usuels, l'Aluminium a gagné 1/4, à 22 1/2, et l'acier a gagné 1/4, à 24 1/2, ainsi que Consolidated Steel, à 24 1/2, ont tous accusé une baisse de 1/4.

Algonia Steel a monté de 1/4, à 47, pendant que Hudson's Bay Company prenait une avance de 1/4. La Banque Provinciale a fléchi de 1/4, à 50 1/4.

Attention des opérateurs vers le milieu de cette première semaine à la Bourse de NEW YORK, où le reste du marché n'enregistrait aucune tendance bien précise. Le virement était modéré.

Les gains et les pertes enregistrés par les principaux titres se limitaient à des fractions, mais, de temps à autres, on observait une fluctuation d'un point ou plus.

La majorité des principaux titres du compartiment des métaux usuels avaient tendance à fléchir. C'est ainsi que Chrysler a perdu plus d'un point, tandis que les autres titres perdaient des fractions.

La baisse était moins prononcée chez les sidérurgiques, les services publics, les chimiques et les pétroles. Par contre, les caoutchoucs, les tabacs, et les métaux non-ferreux prenaient de l'avance.

Quelques valeurs choisies ont pris de l'avance, de ce côté de ce matin sur la bourse de LONDRES, mais, peu après, l'activité générale s'est apaisée, les valeurs de tout repos ont enregistré des gains variant jusqu'à 3/16. Les valeurs d'or

en dollars, d'autre part, étaient fermes au début, mais ont accusé un certain fléchissement par suite de la réduction de la prime accordée au dollar.

Chez les valeurs canadiennes, qui observaient une allure rigoureuse, Algonia Steel a perdu plus d'un point, et International Nickel a perdu 1/4, à 11 1/4. Abitibi et Price Brothers manifestaient de la fermeté.

Le compartiment des valeurs étrangères a paru plutôt négatif par les opérateurs. Les banques locales faiblissaient, cependant que les banques canadiennes demeuraient calmes et suivaient une tendance mixte.

Les espoirs que l'on mettait au début de la semaine, et qui ne se sont pas réalisés, bien au contraire et les milieux boursiers sont toujours aussi préoccupés des conséquences des grèves tant sur le plan purement économique que sur le plan financier.

On ne doute plus, en effet, que des satisfactions devaient être accordées aux mouvements revendicatifs actuels, et la question que l'on se pose maintenant est de savoir par quel moyen devront être dégagés les ressources nouvelles ainsi requises. L'allure du marché reste donc maussade et l'on s'effrite dans la plupart des cas.

Quelques titres montrent bien une appréciable résistance, sans cependant modifier une ambiance bien médiocre. Les affaires sont toujours des plus calmes, d'autant que de ces séances seulement nous séparé du début des opérations de la liquidation, ce qui constitue un facteur supplémentaire d'indistention pour les opérateurs.

Parmi les valeurs étrangères, les allemandes sont stables et les néerlandaises font bonne contenance. Progrès d'Olivetti aux italiennes, par ailleurs peu modifiées. Les américaines gagnent généralement du terrain, mais les Katanga fléchissent assez sensiblement. Glissement de la Vieille Montagne aux Bêles et irréguliers des mines d'or.

Bourse Canadienne

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

titres au comptoir

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

WINNIEPEG

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

MARCHE AU COMPTANT

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

rendement des valeurs

Taux	Approx.	Imp. Rend.	Imp. Rend.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

pétroles

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

MARCHE AU COMPTANT

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

MARCHE AU COMPTANT

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

cours des obligations

Taux	Approx.	Imp. Rend.	Imp. Rend.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

denrées agricoles

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

denrées agricoles

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

denrées agricoles

Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi 320	24 1/2	24 1/4	24 1/2
Alcan 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2
Alumin 160	23 1/2	23 1/4	23 1/2

Raentissement de l'industrie: plutôt aplatissement que chute

Après une année et demie de vigoureuse expansion, la montée des affaires s'est distinctement ralentie au cours des derniers mois, et elle peut même avoir tout à fait cessé, dit la Revue de la Banque de Nouvelle-Ecosse dans un numéro récent. L'indice de la production industrielle, après ajustement saisonnier, est resté pratiquement inchangé du mois d'août à novembre et, d'après les indications disponibles, il n'a guère fait voir de mouvement dans les deux mois suivants. Ensuite, la baisse de l'emploi non agricole total, depuis la fin de l'été, a été plus sensible que la diminution saisonnière habituelle.

Bien que ces développements fassent naître bien des questions, la Revue souligne qu'ils marquent plutôt un aplatissement qu'une chute. La force des mois précédents a suffi pour donner à 1962 le meilleur gain de production en six années — gain d'environ 8% en dollars et de tout près de 7% en quantités. Par ailleurs, durant la seconde moitié de l'année, les conditions ont été plus fermes sous plusieurs rapports qu'on ne l'anticipait généralement l'été dernier.

Un important élément de cette fermeté, visible aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada, a été le conservatisme des décisions concernant les stocks de marchandises en inventaire, dans un monde de fournitures abondantes et de techniques électroniques de comptabilité. Cela a grandement affaibli l'une des influences qui, par le passé, accentuaient généralement les baisses cycliques des affaires. Ainsi, en réduisant l'effet de la volatilité cyclique qui résultait de la présence de stocks inventaires, la tendance des affaires devrait devenir plus sensible à des influences telles que les changements de politique gouvernementale ou les événements majeurs de la situation internationale.

Ainsi, en quelques mois, on a clairement noté des tendances de force à la suite de la crise cubaine, tandis que l'anticipation continue d'une réduction notable de l'impôt aux Etats-Unis a agi dans le même sens. C'est peut-être en partie à cause de ces influences que les ventes d'automobiles aux Etats-Unis comme au Canada, ont augmenté plus sensiblement que l'on aurait pu s'attendre à ce que la hausse des ventes de voitures de tourisme ait entraîné une hausse des ventes d'automobiles lourdes. Et dans le secteur des biens non durables de l'industrie manufacturière en général, les avances de la production en 1961-62 sont sensiblement moindres que durant les périodes d'expansion de 1954-56 ou de 1959-60.

Les produits forestiers, dans le même temps, ont suivi un patron assez uniforme de progrès modéré. Toutefois, en décembre et janvier, la grève des imprimeurs des journaux, à New York et à Cleveland, a réduit de près du septième le marché des Etats-Unis pour notre papier-journal; malheureusement, seule une faible partie de ces ventes a été perdue et de 1957 jusqu'à l'été